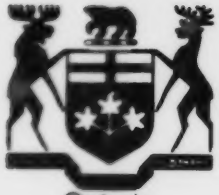

Standing Committee on Finance and Economic Affairs

Pre-Budget Consultation, 1990

2nd Session 34th Parliament
39 Elizabeth II

ISSN 0835-4952

90-06078/

STANDING COMMITTEE ON
FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES
FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

LEGISLATIVE ASSEMBLY
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

The Honourable Hugh Edighoffer, M.P.P.
Speaker of the Legislative Assembly

Sir,

Your Standing Committee on Finance and Economic Affairs has the honour to present its Report on its Pre-Budget Consultation, 1990 and commends it to the House.

Steven Mahoney, M.P.P.
Chair

Queen's Park
March, 1990

MEMBERSHIP OF THE
STANDING COMMITTEE ON
FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS

STEVEN MAHONEY
CHAIR

FRANK FAUBERT
VICE-CHAIR

DIANNE CUNNINGHAM*

RICK FERRARO**

CHAVIVA HOSEK

ALLAN MCLEAN

DOUG REYCRAFT

HANS DAIGELER

RAY HAGGERTY

BOB MACKENZIE***

KARL MORIN-STROM

Lisa Freedman
Clerk of the Committee

Anne Anderson
Research Officer

David Rampersad
Research Officer

* Substituted for by Sam Cureatz for adoption of the Report
** Substituted for by John Cleary for adoption of the Report
***Substituted for by Howard Hampton for adoption of the Report

TABLE OF CONTENTS

	Page No.
INTRODUCTION	1
PRE-BUDGET CONSULTATION PROCESS	2
ECONOMIC OUTLOOK	4
FISCAL POLICY	8
RELATIONS BETWEEN LEVELS OF GOVERNMENT	11
SOCIAL ISSUES	13
Housing	13
Poverty	16
Disabled Community	19
Health Care	20
INVESTING IN THE FUTURE	23
Education	23
Elementary and Secondary Education	23
Post-secondary Education	25
Labour Adjustment	26
Research and Development	27
Infrastructure	29
Transportation and Communication	30
Environment and Energy	32
AGRICULTURE	35
LIST OF RECOMMENDATIONS	37

APPENDIX A: The Dissenting Opinion of Mr. Karl Morin-Strom and Mr. Howard Hampton, New Democratic Party

APPENDIX B: The Dissenting Opinion of Mr. Allan McLean and Mr. Sam Cureatz, Progressive Conservative Party

APPENDIX C: Terms of Reference

APPENDIX D: List of Witnesses

INTRODUCTION

The Standing Committee on Finance and Economic Affairs is pleased to present its report containing recommendations and comments about the economic and fiscal priorities of the province for the Ontario Budget 1990.

During the course of public consultations held between January 15 and 25, 1990, the Committee heard presentations from more than 40 delegations, and received a further 14 written briefs. Prior to the hearings, the Committee was given a comprehensive briefing on Ontario's economy contained in the Economic Outlook and Fiscal Review: Ontario 1990, prepared by the Ministry of Treasury and Economics, and had discussions with the Treasurer and staff from the Ministry of Treasury and Economics.

The Committee felt that it would be beneficial to seek opinions from economists outside the government on the range of economic forecasts for Ontario and on ways in which any slowdown could be managed. The C.D. Howe Institute, Wharton Econometric Forecasting Associates, Data Resources of Canada, the Bank of Nova Scotia and the Canadian Imperial Bank of Commerce were all able to accept the Committee's invitation. The Committee is appreciative of the time and effort given by these organizations to share their expertise and to provide the Committee with their views and opinions on options for Ontario's economy in 1990 and beyond.

Of particular concern to the Committee last year was the implementation of the social assistance reforms recommended in Stage One of the Social Assistance Review Committee report, Transitions. The Honourable Charles Beer, Minister of Community and Social Services and members of his staff, appeared before the Committee to brief it on the status of the reforms whose funding had been announced in the 1989 budget. In addition, in view of the number of presentations about housing, Mr. Walter Elliot, Parliamentary Assistant to the Minister of Housing, and staff from that Ministry appeared before the Committee to advise the Committee of the Ministry's activities.

The Committee is most appreciative of the thorough and articulate testimony it received from all witnesses, and thanks all those who took the time to make such a contribution to the pre-budget process.

PRE-BUDGET CONSULTATION PROCESS

The Standing Committee on Finance and Economic Affairs has held pre-budget consultations since 1987. The consultations are intended to provide a forum through which members of the public can express their views on Ontario's economy and the upcoming budget, and provide members of the Committee with an opportunity to deliberate on the priorities for the province. As an all-party committee, it endeavours to make observations and recommendations that reflect the consensus of its members.

In 1989, the primary focus of its report was a unanimous recommendation that Phase One of the SARC report be implemented, and the Committee was encouraged to find that social assistance reforms were included in the 1989 budget. It was also pleased to be able to review the budget with the Treasurer, immediately following the budget announcement.

The Committee notes that the presenters in this and previous years are from similar sectors of the economy and almost entirely from the Greater Toronto Area. The Committee does not receive a full cross-section of expressions of concerns from all regions of the province and all sectors, which places limitations on the extent to which it can evaluate the priorities for the province. In addition, the Committee is concerned that it should be able to hold the pre-budget consultations early enough to make a useful contribution to the Treasurer.

Committee's Observations

The Committee is of the opinion that the pre-budget consultations should be focused on issues of economic outlook and fiscal policy rather than on detailed expenditures. Accordingly, this year the Committee invited a number of economic consultants to provide this macro-economic view of the province. In general, the intent of the Committee's recommendations would be to raise the standard of living across the province, rather than concentrating on individual sectors. Such long range planning would include issues such as taxation and overall wealth generation, international trade agreements or the implementation of the recommendations of the Premier's Council. The Committee might also wish to target specific areas each year in which to make recommendations. At the same time, it is useful for the Committee to hear the concerns and expectations of members of the public, and to be able to assess the priorities of these pressures.

The Committee therefore unanimously recommends that:

1. **Future pre-budget considerations by the Committee should include travel to communities outside of Toronto; the process should commence annually by early January and be completed by mid-February.**

ECONOMIC OUTLOOK

Witnesses' Comments

All invited witnesses who appeared before the Committee stressed that, while the rate of growth was moderating, the economy did not appear to be heading into a recession. The Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC) projected a real growth rate of 1.7% for 1990 while Data Resources of Canada (DRI Canada) expected a rate of 1.1%. On the other hand, the Ministry of Treasury and Economics suggested that the economy would continue its moderate rate of growth, averaging 2.0% in 1990, down from 2.8% in 1989, a conclusion which the C.D. Howe Institute agreed was realistic and which, it pointed out, even allowed for potential average real growth of around 3%. Several other groups suggested lower rates of growth. The Wharton Econometric Forecasting Associates (WEFA) suggested a growth rate near zero while the Bank of Nova Scotia (Scotiabank) suggested a rate as low as 0.5%.

The unemployment rate is expected to rise. The CIBC expects a rate of 5.2% in 1990 compared with the Treasury forecast of 5.5%. WEFA also expects the unemployment rate to continue rising, a conclusion concurred in by Scotiabank which sees it rising as high as 6.1%.

The Ministry of Treasury and Economics expects 71,000 new jobs to be created in 1990, down from 90,000 in 1989. Its estimate of an employment growth rate of 1.4% is considerably higher than the 0.3% rate estimate of Scotiabank.

At the same time, the inflation rate is likely to decline as the level of consumer demand continues to fall. The CIBC expects the inflation rate to be around 4.8% while the Ministry of Treasury and Economics expects an inflation rate of 5.3%, down from 5.9% in 1989. WEFA also agrees that the inflation rate will be lower in 1990 than it was in 1989.

Immigration trends provide useful insight into the level of economic activity. DRI Canada expects slower net immigration to Ontario during the early 1990s. Scotiabank points out that, for the first time since 1981, net interprovincial migration turned negative for the province in 1989. As the economic growth rate moderates, it is expected that such migration will continue to fall. On the other hand, Scotiabank suggests that continued high rates of international immigration will provide important support for the province.

Slower growth is most evident in specific sectors. The automobile industry, one of the engines of the provincial economy, is expected to be affected. DRI Canada suggests that weakness in the auto sector has constrained growth in the transportation equipment industry to 0.7% in 1989 and may constrain it to a projected 0.4% in 1990. Several manufacturers have laid off workers already this year. DRI Canada also expects North American auto sales to rebound in 1991, thereby pushing up output levels, but sees more subdued levels in the rates of growth. According to Scotiabank, recent layoffs and declining sales volumes indicate slower growth in the industry. The C.D. Howe Institute points out that the effects of the implementation of the Goods and Services Tax (GST), as consumers restrain purchases, will make the softness in the sector more pronounced in 1990. The Ministry of Treasury and Economics, on the other hand, concludes that while North American sales have been forecast to decline further in 1990, the provincial auto industry is expected to increase its output as new plants increase production to full capacity, both in 1990 and in the medium term.

The construction sector, which has experienced a very high rate of growth in the recent past, will be hard hit. According to DRI Canada, its growth rate will decline considerably from its 1989 levels as the non-residential investment cycle begins to wane, a conclusion in which Scotiabank concurs. Scotiabank suggests a drop in housing starts to 78,000 in 1990, slightly lower than the CIBC's projection of 79,200 and considerably lower than the estimate of 84,000 of the Ministry of Treasury and Economics. The Ministry feels that housing starts might be boosted by increased construction during 1990, partly in an attempt to forestall the effects of the implementation of the GST in 1991. It expects negative growth of 0.6% in the construction sector, down from 5.4% in 1989. The commercial sector will be the most adversely affected while residential construction is expected to remain relatively strong.

As far as the impact of new taxes on housing is concerned, the Ontario Real Estate Association has concluded that new house prices and, eventually, resale housing prices, could increase by as much as $10,000 per house as a result of the introduction of Education Lot Levies. The Association suggests that the GST could add between 4% and 5% to the cost of building new rental accommodation which will be reflected

in increased rents. As far as existing rental housing is concerned, between 40% and 50% of the items included in the Building Operating Cost Index will be subject to the GST. With regard to re-sale housing, real estate commissions, appraisal fees, surveys and legal fees will all be subject to the GST and will therefore have an impact on re-sale prices.

Strong growth is expected in the service sector, with DRI Canada looking for particularly strong growth in finance, insurance and real estate. The Ministry of Treasury and Economics agrees that the service sector will experience the highest growth rate of any sector, at 2.6%, in 1990. On the other hand, between 1991-93, it expects growth in this sector to lag as the effects of the GST begin to be felt.

The appreciation of the Canadian dollar vis-a-vis the American dollar has had an adverse effect on exports since the U.S. is the largest market for Ontario goods. According to Scotiabank, the American expansion has run out of steam, clouding export prospects, a conclusion in which WEFA concurs. The Ministry of Treasury and Economics (MTE) is of the opinion that exports will increase slightly in 1990 to 2.3% from 1.9% in 1989, partly as a result of the effects of a lower dollar which is expected to fall to the U.S. 81 to 84 cent range.

SELECTED INDICATORS FOR 1990

Forecaster	Real GDP Growth %	Unemployment Rate %	Employment Growth Rate %	Inflation Rate %	Housing Starts (000's)
MTE	2.0	5.5	1.4	5.3	84
CIBC	1.7	5.2	1.4	n.a.	79.2
Scotiabank	0.5	6.1	0.3	n.a.	78
DRI Canada	1.1				

Committee's Observations

The Committee noted that the rate of growth was moderating, that it would be at more sustainable levels in the medium term and that the economy did not appear to be heading into recession. Given the current outlook, there is little need for fiscal stimulus to encourage growth. At the same time, it is important that steps be taken to instill confidence and allay consumers' fears of a recession, thereby preventing a series of reactions on their part that might exacerbate a downturn.

The Committee noted that, in the auto industry, there are predictions of a decline in sales in 1990 but that Ontario's automobile output would increase as new plants increase production in 1990 as well as in the medium term.

The Committee commented that the provincial budget contains economic measurements of the province over a period of time but does not include broad measurements of social progress. It felt that the inclusion of such measurements would provide a wider socio-economic picture of Ontario.

The Committee unanimously recommends that:

2. **The provincial budget should present a comprehensive picture of Ontario's economic situation and should include a broad range of social indicators which can be monitored and targeted for progress in future years.**

FISCAL POLICY

Witnesses' Comments

Virtually all the economic forecasters invited to appear before the Committee suggested that there should not be an increase in government expenditure, there should be no tax increases and efforts should be made to reduce the deficit.

According to the C.D. Howe Institute, since the medium-term fiscal projection of the Ministry of Treasury and Economics showed a widening of the revenue shortfall over the period 1992-93, the growth in expenditure should be targeted to be below the expected growth of revenues. The Institute felt, in order to achieve this, all program priorities should be clearly set out in the budget in order to minimize the problem of too many competing demands for inadequate resources and that these priorities should be adhered to in order to achieve expenditure goals. Programs should be cancelled when they no longer fulfill their mandate or have become obsolete. The government was also urged to overhaul its health, welfare and education programs.

The need for greater planning and co-ordination of policy was stressed by several presenters. Scotiabank recommended a more prudent spending agenda and a co-ordinated streamlining of existing requirements to make room for new requirements. It emphasized that the focus must be on spending cuts. Moreover, consumers should be educated about the true cost of services to make them appreciate the need for reform. WEFA suggested that spending should not be decreased or increased in a procyclical fashion, that is, government spending should be kept constant at a time when the private sector is increasing its spending. Moreover, it proposed a co-ordination of monetary and fiscal policy. The C.D. Howe Institute noted that a three-year fiscal outlook was included in the Economic Outlook and Fiscal Review and urged that the budget plan be placed in a medium-term context. A more rigorous forecast of revenues and expenditures than extrapolations from the past would be a useful addition to the Economic Outlook and Fiscal Review. CIBC suggested that government might not wish to curtail expenditure too radically at a time of slower economic growth and when the private sector is likely to reduce expenditure. Indeed, government might take advantage of slower private sector expenditure to

make necessary capital expenditure on infrastructure, particularly in areas where investment might be weak. CIBC wished to emphasize that capital spending should be made within a framework of an overall plan for reducing the debt burden.

As far as the taxation issue is concerned, CIBC proposed that, in order to achieve a current-account surplus, there should be expenditure restraint, not increased taxation. Scotiabank advised that the government should refrain from tax increases as a means of ensuring continued prosperity. WEFA suggested that increased taxation would merely reduce consumer spending further, implying that it would contribute to slower economic growth. The C.D. Howe Institute repeated that there should be no further increases in the tax burden for Ontario residents. It suggested that the extension of the retail sales tax to professional, commercial and personal services and energy goods would facilitate a lowering of the overall rate. Moreover, the continuation of provincial surtaxes was contrary to tax reform. If the surtax had no termination date, it should be replaced by a higher provincial rate of personal income tax.

The need to reduce the deficit and to balance the budget also received attention. CIBC suggested that, if the substantial tax increases and exceptional economic growth of the recent past were not sufficient to produce a balanced budget, the level of expenditures should be questioned. WEFA concurred in the argument for a reduction in the deficit. Scotiabank pointed out that borrowing to fund programs would reduce the government's fiscal flexibility to respond to periods of weak economic activity and would make it vulnerable to adverse interest rate developments.

Several recommendations were made regarding the need for stricter government accounting standards. CIBC suggested that the budget presentation should distinguish between current and capital revenues and expenditures. Both the Ontario Chamber of Commerce, which appeared before the Committee, and Bell Canada, which submitted a written brief, urged that, in order to make the province's financial position clearer and more widely understood, the government should implement the recommendations made by the Public Sector Accounting and Auditing Committee of the Canadian Institute of Chartered Accountants. This committee has been developing standards for financial statements as an aid to governments and to facilitate decision-making. Its recommendations include defining which government organizations should be included in the consolidated financial statements in order to understand better the province's debt position, and recording the physical assets of the province.

Committee's Observations

The Committee noted that there is evidence for slower economic growth and that many witnesses were worried about the current level of taxation.

The Committee therefore recommends that:

3. The levels of government expenditures should be restrained, there should be no major tax increases and efforts should be made to reduce the deficit.

Since the federal government has decided to impose the Goods and Services Tax, the Committee also recommends that:

4. Ways of jointly administering the GST and the provincial sales tax should be explored.

RELATIONS BETWEEN LEVELS OF GOVERNMENT

Witnesses' Observations

Provinces receive federal funding through federal-provincial fiscal arrangements and the Canada Assistance Plan. Under these fiscal arrangements, the federal government transfers funds to the provinces for certain national shared-cost programs, thereby maintaining the principle of interprovincial fiscal capacity equalization. The largest payments, for health care and post-secondary education, are made under Established Programs Financing. Funds are also provided under the Fiscal Equalization Program, the Fiscal Stabilization Program and the Personal Income Tax Revenue Guarantee.

The province provides funding to municipalities and to school boards to assist them in carrying out their mandate. Municipalities receive both conditional and unconditional grants. Conditional grants are provided for specific programs or services, principally for transportation, health, social services, the environment, and culture and recreation. They are subject to eligibility criteria and spending conditions and the municipalities are often required to contribute financially to the program for which they are intended. Unconditional grants can be spent in any way. In 1989-90, conditional and unconditional grants totalled approximately $4.5 billion.

The province and local school boards share the cost of funding elementary and secondary education. The province provides General Legislative Grants which totalled $4.16 billion in 1989-90. In addition, the province has agreed to a four-year commitment of $300 million annually for school capital beginning in 1989-90. The sum of $310 million was allocated for 1989-90. School boards raise their share of financing for schools from local property taxes. In addition, the Development Charges Act provides for the additional financing option of establishing lot levies for new school construction. It also facilitates negotiations between school boards and developers regarding innovative financing arrangements, as an alternative to lot levies.

The relations between the provincial and municipal levels of government was addressed by the Association of Municipalities of Ontario (AMO) and the City of Toronto. AMO emphasized the need for a new partnership between the two levels of government, particularly relating to the system of transfer payments. It expressed the frustration that its members felt at what they regarded as the deteriorating relationship between the two levels of government. AMO is concerned, particularly, that provincial programs are being shifted to municipal governments and that the province continues to underfund existing programs and to launch new programs without changing the underlying funding relationship. The City of Toronto called for a new formula for revenue sharing and suggested access to other sources of revenue to facilitate the funding of programs. Moreover, it urged that unconditional grants be raised to traditional levels and that provisions be enacted for catch-up funding to make up for grants foregone during the current fiscal year.

Committee's Observations

The Committee was impressed by the call from AMO for a new partnership between the provincial and municipal levels of government during the 1990s, particularly relating to the transfer payments system. It looks forward to the report of the Advisory Committee on Provincial-Municipal Financing Matters that was established recently, and which includes AMO representatives, to provide advice to the Minister of Municipal Affairs on ways of meeting financing pressures faced by both levels of government, including recommendations concerning the transfer payments system.

The Committee concluded that in order to determine the financial impact of the many provincial initiatives that municipalities and school boards are required to implement, Cabinet and Management Board submissions should include a section on the impact on municipalities and school boards.

The Committee therefore recommends that:

5. **Cabinet and Management Board submissions should include a section on the impact for municipalities and school boards of provincial initiatives that these levels of government are required to implement.**

SOCIAL ISSUES

Housing

Witnesses' Comments

The Ministry of Housing has indicated that two-thirds of the 3.5 million households in Ontario own their own homes. Some of the remaining households rent by choice. On the other hand, a quarter of a million rental households, representing "core need", have to spend more than 30% of their income on shelter. The lack of affordable housing was identified in the Social Assistance Review Committee (SARC) report, Transitions, as one of the two significant factors in perpetuating poverty (the other being inadequacy of benefits). Less than one in five social assistance recipients live in rent-geared-to-income accommodation: the majority must compete in the private market. Witnesses testified that the lack of low-cost housing remains a large factor in poverty and in preventing persons with disabilities from taking advantage of job opportunities in Metropolitan Toronto. The Minister of Community and Social Services indicated to the Committee that, in addressing some of the housing concerns of the SARC report, the government had instituted a $119 million improvement to the shelter allowance system.

The Committee heard testimony from several groups seeking continued commitment from the government for the provision of affordable housing. In particular, there were requests for a program similar to the successful Homes Now program that would provide additional units of non-profit housing. (Thirty thousand units were announced under the Homes Now program initiated in 1988; 28,000 have been allocated and will be completed in the next two to three years.) Suggested programs ranged from financing a further 30,000 non-profit units over three years, to 16,000 units of non-profit rental housing per year, or 56,500 units of non-profit housing by 1996 and 75,000 by the end of the decade.

Witnesses discussed ways in which affordable housing could be provided, with arguments being put forward that it could be achieved best through non-profit and co-operative housing. While the acquisition of these units may be expensive in the short run, in the long term they are more likely to remain affordable since there will be no requirement to take out any profit from the increased value of the land or to add on frequent refinancing costs. Increasing the supply of land available for housing is important to help contain the cost, as the land component frequently comprises the majority of the cost of housing. Increased funding to provide legal services for tenants would also help to provide timely advice and service for low-income tenants.

Organizations such as the Affordable Housing Action Committee and the Ontario Non-Profit Housing Association pointed out that low-income single people, single parent families, the elderly and the disabled remain economically vulnerable, since they have low incomes and few housing choices. The recent fire at the Rupert Hotel underscored the need for action in dealing with affordable housing. These groups believe that non-profit housing helps to meet the demand for housing for these people, as well as those for whom the option of freehold home ownership will never become a reality.

Some groups also felt that, given the time lag between acquiring land, passing through regulatory controls and constructing the building, it was imperative to act immediately. The Ontario Non-Profit Housing Association stressed that the opportunity was open now to take advantage of the availability of government lands, the 25% affordable housing policy and the readiness of the non-profit sector to work with the government to deliver housing units. The provision of non-profit housing was becoming more acceptable and sought after: more than 120 municipalities are now involved in such housing programs, double the number from a few years ago.

The Ministry of Housing has a budget of $560 million in 1989-90, almost 80% of which represents transfers to others, and which accounts for approximately one percent of Ontario's budget. The Affordable Housing Action Group and the Federation of Metro Tenants' Association suggested that the total budget of the Ministry of Housing should be increased over three years to three percent of government spending.

Groups within the housing industry echoed the plea of other witnesses for no new or increased taxes, claiming that such taxes would be counterproductive for the supply of housing. The Committee is therefore appreciative of those groups who suggested ways in which to offset the increased cost of providing housing. Suggestions included re-instituting the Housing Development Fund to use monies from the sale of provincial lands for housing; introducing a land speculation tax; and using a part of the Commercial Concentration Tax for housing initiatives in the Greater Toronto Area.

Committee's Observations

The Committee was impressed by the number of delegations for whom affordable housing was a key issue. As the supply of land for affordable housing is a major factor in providing this housing, members of the Committee felt that the government should be more active in ensuring that the 25% affordable housing targets are met in areas of rapid urban growth.

The Committee observed that many groups were supportive of the Homes Now program. It agreed that non-profit and co-operative housing were important elements in addressing the issue of affordable housing and it was sympathetic to the view that there should be a continuing flow of these units to the housing market. The Committee felt that it was important to monitor carefully the implementation of the Homes Now program and to put additional programs in place to ensure consistent and continuous delivery of non-profit and co-operative housing.

The Committee therefore unanimously recommends that:

6. **The provincial Homes Now program should be extended to encourage further non-profit and co-operative housing, including giving special attention to the housing needs of singles currently living in rooming houses.**

Furthermore, the Committee also unanimously recommends that:

7. **The government should continue to support housing intensification initiatives and reassert its commitment to use revenues generated from the sale of provincially-owned lands for the support of housing initiatives.**

Poverty

During the pre-budget consultations in 1989, a large number of groups outlined to the Committee their expertise and experience of poverty in Ontario, and urged the implementation of the reforms to the social assistance system as advocated in the SARC report, Transitions. This report identified the most common recipients of social assistance as being children (40%), sole-support parents (18%) and the disabled (18%), and found that the present system was structured in a way that perpetuated the cycle of poverty rather than facilitated the transition to independence. The recommendations of the SARC report were designed to restructure the social assistance system to promote self-reliance and act as a springboard rather than a net. The reforms were to be implemented in five stages. The Standing Committee on Finance and Economic Affairs was "persuaded of the urgency and necessity of improving Ontario's social assistance system" and unanimously recommended the complete implementation of Stage One. In May 1989 the government announced details of a major social assistance reform package.

Witnesses' Comments

During the 1990 pre-budget consultations, the Minister of Community and Social Services appeared before the Committee to brief it on the status of these reforms. The first changes had come into effect in October 1989 with the introduction of the Supports to Employment Program (STEP) which removes financial barriers to full-time work for those on social assistance. Other reforms initiated include additional assistance for welfare recipients seeking work, a $54 million increase in basic allowances for families with children, and funding to make several aspects of the social assistance system simpler and fairer. In January 1990, additional reforms provided for a 6% increase in social assistance rates and a $119 million improvement to the shelter allowance system. The Ministry has begun to work on merging the Family Benefits Act and the General Welfare Act, and intends to consult widely with the community on these legislative reforms.

Several groups applauded the actions taken to reform the social assistance system but expressed fears that the sense of urgency was dissipating and that the reforms might not be completed. They stressed that it was vital to continue with the reforms outlined in Stage One of the SARC report and to proceed with Stage Two.

It was pointed out that there remained many aspects of poverty, including the presence of hungry and unhealthy children in the schools and the prevalence of food banks. Witnesses such as the Federation of Women Teachers' Association of Ontario and the Affordable Housing Action Group spoke eloquently of the problems of child poverty. They stated that inadequate social assistance and the high cost of housing is reflected in childen who are undernourished and poorly clothed, and that children who grow up in poverty are more likely to continue in poverty as adults, either living on welfare or leading less productive lives than they could. The Federation of Women Teachers' Association of Ontario also pointed out that over 60% of poor children are in families led by single women parents and that, among other factors, the provision of adequate and affordable child care is essential to allow these single parents to work or to seek training.

The province was urged to hold consultations with the federal government on a national strategy and to set a high priority on the elimination of poverty. To work towards this goal, it was recommended by groups such as the Ontario SARC Network that benefit rate adequacy should be a major priority in the upcoming budget.

Committee's Observations

The Committee was sympathetic to the suggestion that the provincial and federal governments should work together to develop a national strategy to reduce poverty. Within Ontario, the Committee was convinced of the importance of continuing the social assistance reforms as outlined in the SARC report, Transitions, as an effective means of working towards this goal. It supports those groups who expect that the government will live up to its commitment and continue to implement Stage One of SARC and work towards Stage Two.

The Committee therefore unanimously recommends that:

8. **The government should continue its implementation of SARC Stage One and actively pursue negotiations with the federal government and all other affected agencies on the implementation of Stage Two.**

The Committee was moved by the descriptions of the impact of poverty on children, and in particular of the effects of hunger. It was supportive of the suggestion that school meals should be provided to those in need, and believes that this would have both economic and social benefits to the children and the province. It believes that the province should immediately begin consultations with school boards to address this issue.

The Committee therefore unanimously recommends that:

9. **The province should actively work with school boards and volunteer groups to co-ordinate and expand nutritional meal programs within the schools.**

Furthermore, the Committee also unanimously recommends that:

10. **The province should work with the federal government on a national child care policy to provide accessible, affordable, quality child care.**

Disabled Community

Witnesses' Comments

Members of the disabled community were pleased that the reforms outlined in Transitions were under way, but concerned that these improvements have only just begun to address the problems of the continuing poverty of disabled Ontarians. The links between poverty and disability remain. Evidence was presented that disabled persons are the largest single group among heads of households using food banks in Metro Toronto. The use of food banks as a secondary welfare system for disabled persons also illustrates the inadequacies of the existing social assistance system. The government was urged to continue to implement the recommendations of the Transitions report, and in particular to raise the level of benefits. The Income Maintenance for the Handicapped Co-ordinating Group and Persons United for Self-Help recommended an increase in social assistance levels of 5% above inflation. However, these reforms should not be carried out at the expense of established programs and announced program expansions for the disabled.

The Committee heard from the Centre for Independent Living that there are about 60,000 visually impaired or blind people in the province, the majority of whom are elderly. Visual and communication aids will allow elderly visually impaired or blind people some independence in their daily living and will enable younger people to get an education and to be usefully employed. The Assistive Devices Program provides such aids for children and young adults up to the age of 26, and for those over the age of 65. However, visually impaired adults of working age are excluded from the program. The government has intended to expand the Assistive Devices Program to cover all ages but the expansion is not yet in place. Several groups urged the government to support full implementation of the Assistive Devices Program, which would include removing the age discrimination for the provision of visual aids, and thus promote independence and self-reliance for people with these disabilities. It was pointed out that enabling the disabled to be employed would lead to savings in social assistance payments. Similarly, expanded funding for attendant care and home support services would promote independent living for the disabled and reduce the costs of the institutional care that might be needed otherwise.

Committee's Observations

The Committee was impressed by the quality of the groups, representing the disabled community, who appeared before the Committee to advocate their position. It believes that many of their concerns will be addressed through the social assistance reforms.

It was evident to the Committee that there was a consistent call to extend the Assistive Devices Program to all age categories, particularly for visual and communication aids. The Committee agreed that extending financial assistance for these devices to people of working age was particularly important to enable them to be meaningfully employed and to live independent lives.

The Committee therefore unanimously recommends that:

11. **The province should investigate the establishment of a bank of assistive devices that could be shared as needed within the disabled community to increase the availability of the Assistive Devices Program for all age groups for all purposes, including facilitating access to employment.**

And further:

12. **The Committee encourages the government to make greater efforts to ensure increased employment opportunities for the disabled.**

Health care

Witnesses' Comments

Several witnesses commented that health care now accounts for about one-third of the provincial budget and that rising health care costs have become an issue of concern.

The Ontario Chamber of Commerce suggested that efforts to rationalize facilities and improve productivity within the health care system should be given a higher priority. Similarly, Scotiabank suggested that the emphasis should be on the delivery of 'quality' service and getting the largest payback per dollar spent. Several groups believed that an important component in attempting to decrease costs would be to find effective ways to communicate the full costs of health care to the public. For example, a user fee could be charged or alternatively, billings to OHIP could go through the patient. The C.D. Howe Institute suggested that the Ontario Drug Benefit Plan could be restructured so that those who can afford to pay for drugs should do so.

The Ontario Hospital Association (OHA) expressed concern that a service gap was developing in the health care system, with funding pressures causing hospitals to reduce services before alternative preventive and community-based systems are in place. While it is generally supportive of these changes to the health system, the OHA estimates that in order to maintain existing service levels and comply with provincial policies such as the Employer Health Tax, hospitals require an additional $138 million in operating funds.

The Ontario Public Health Association (OPHA) discussed the concept of "healthy public policy" which is an explicit concern for health and equity in all areas of public policy, not only health. For example, policies relating to child development, the environment, housing or the labour market influence human health. The Association indicated that this concept is integral to the work of the Premier's Council on Health Strategy and suggested that the organizational mechanisms be put in place so that all future ministry submissions to Cabinet should contain some form of health impact statement.

An additional suggestion put forward by the OPHA, as well as a coalition of health and non-smoking organizations, was the use of a sudden rise in the cost of tobacco to effect a reduction in consumption. These organizations suggested tax increases of $4 per carton of 200 cigarettes and $5 per 200 grams of fine-cut tobacco. Additionally, there could be a special levy of $1 per carton of 200 cigarettes, the revenue from which could be used to fund a foundation that would promote community health care.

The Committee heard from the Hockey Development Centre Ontario (HDCO) of the importance of sport for the wellbeing of Ontarians. The HDCO has been working with the government to promote safety in hockey, but argues that its ability to provide safe and sufficient community facilities is constrained by a reduced financial commitment from the government.

Committee's Observations

In view of the concerns about the costs of health care, the Committee recommends that:

13. **The province should find effective methods of communicating the full costs of health care to the public.**

And further, the Committee recommends that:

14. **Efforts to rationalize facilities and improve productivity within the health care system should be given continued priority.**

The Committee was sympathetic to the idea of using the tax mechanism to achieve a public health aim such as reducing the consumption of tobacco. In this particular case, the economic distortions brought about by an increased tobacco tax would be desirable. The Committee also discussed the issue of designating a specified percentage of lottery profits for addiction treatment and rehabilitation.

The Committee therefore recommends that:

15. **The 1990-91 budget should increase by $2.00 the tax per carton of 200 cigarettes and by $2.50 the tax per 200 grams of fine-cut tobacco.**

The Committee also recommends that:

16. **In consideration of increased taxes on tobacco, tobacco growers should be given additional assistance in converting to alternative crops.**

INVESTING IN THE FUTURE

With almost half of Ontario's Gross Domestic Product produced as exports, according to the Economic Outlook and Fiscal Review, Ontario's economy is strongly interconnected with the economies of other provinces and countries. This interdependence has been increasing, through factors such as bilateral and multilateral trade agreements (for example, the Canada-U.S. Free Trade Agreement and the Uruguay Round of talks at the GATT), the global strategies of multinational corporations, and the rapid adoption of new technologies. The anticipated completion of a European single market in 1992 and the success of the newly industrializing economies might also increase competitive pressures on Ontario's economy.

One of the principal underlying themes the Committee heard during the pre-budget consultations was for restraint in spending. While the Committee is in general agreement with this sentiment, it nevertheless believes that investment in the province's human and physical resources is essential to maintain and improve Ontario's international position in the future. To be able to adapt to competitive pressures requires, amongst other factors, an educated and well-trained workforce and efficient infrastructure and transportation systems. The Committee heard that capital spending on infrastructure could be an appropriate fiscal policy in the coming slowdown, provided that this spending occurred within the framework of an overall plan for expenditure restraint.

Education

Elementary and Secondary Education

Witnesses' Comments

Excellence in education is an important factor in enabling the people of Ontario to develop their full potential, and sufficient funding is a major component in the provision of this education. Several school boards and education groups raised the issue of inadequate funding for education. Of particular concern to them were increasing demands on school boards from mandated programs and from rapid growth in selected areas, the effect of the pooling legislation on public school boards and the mechanism by which the funding levels were established.

The issue of how the provincial grant ceilings were established and whether they were related to adequacy and the true cost of educating students was a key consideration. It was pointed out by witnesses that Recommendation 3 of the recent Third Report of the Select Committee on Education, calling for consultation between the Ministry of Education and its key partners in education to determine a clear method of calculating operating and capital costs of education services, as well as a rational means of updating cost calculations and ceiling and component determinations, was supported by a number of stakeholders who came before the Committee.

Committee's Observations

The Committee concurred that there was a need to address the basis on which grants were made to school boards. It felt that issues relating to the method of establishing the ceiling should be examined and that a new agreement should be worked out between the province and the school boards.

The Committee therefore endorses Recommendation 3 of the Third Report of the Select Committee on Education as follows:

17. **The Minister of Education should consult with the key partners in education as soon as possible to:**

- **determine a clear and understandable mode of calculating the cost of providing the education services mandated in the Education Act and identifying the basic components of recognized expenditure; and**
- **develop a rational means of updating these cost calculations and ceiling determinations.**

The Committee was sensitive to the need for a strategy to address the renewal of Ontario's older schools. It felt that a great proportion of the capital funds is allocated to new schools and that insufficient attention is paid to the renewal of existing schools.

The Committee therefore recommends that:

18. **The Minister of Education, in collaboration with school boards, should develop a comprehensive capital investment strategy for the renewal of Ontario's aging elementary and secondary schools.**

Post-secondary Education

Witnesses' Comments

The Committee heard testimony from the university sector on what the latter perceives as the critical state of Ontario's universities. For example, the Ontario Confederation of University Faculty Associations (OCUFA) commented that post-secondary education in the future is likely to be compromised by a severe shortage of faculty, while the Council of Ontario Universities pointed to inadequate equipment, library and building facilities. Such short comings have an impact not only on the personal development of the students and future workers, but also on the ability of universities to achieve excellence in research.

In addition, these groups pointed out that universities must maintain a policy of accessibility as well as cover additional mandated costs such as the Employer Health Tax and pay equity. At the same time, they are dependent on the province for revenue and lack the ability to make up the shortfall between revenue and expenditure through innovative financing. Suggestions were put forward by groups such as the Council of Ontario Universities and the McMaster Students' Union that there should be dialogue between universities, government and students to examine the mandate of universities and to develop means of support by which universities can achieve this mandate. OCUFA suggested for instance, that a faculty growth fund could be created and a study carried out of ways to attract and retain faculty; McMaster Students' Union suggested that operating grants might be replaced by a system of targeted funds such as a research fund, library fund, etc.; and the Council of Ontario Universities suggested that supplementary funding could be provided through an Excellence Fund. The C.D. Howe Institute advocated a system of vouchers to students, with an increase in tuition fees, especially for professional programs where the personal returns are high. McMaster Students' Union disagreed and argued that additional funding for universities should not occur by shifting the burden to students.

Committee's Observations

The Committee was concerned that there were significant issues worthy of the attention of the Legislature regarding the post-secondary education. It therefore unanimously recommends that:

19. **The Select Committee on Education should examine the issue of post-secondary education in Ontario, including financing and the problem of faculty shortages as a result of retirements.**

Labour Adjustment

Witnesses' Concerns

Rapid changes in Ontario's economy are having an impact on the labour market. Responses to international competitive pressures, changing technology, demographic shifts and company relocation within the province are resulting in a growing need for training and retraining of workers. Existing programs provided by the Ministry of Skills Development include the Transitions program for workers over the age of 45, the Basic Skills Program, and the Trades Upgrading Programs, among others. Policies for skills development may be both proactive, providing workers with the skills for the future, and reactive in helping them to adjust to lay-offs. A concerted policy of skills development will be a major factor in helping to ensure that the provincial workforce remains competitive nationally and internationally.

The Ontario Federation of Labour (OFL) expressed concern about the plight of workers who lose wages or benefits as a result of business insolvency. It suggested a number of mechanisms that might be put in place to provide financial compensation to these workers. These mechanisms included an insurance fund to be financed from a payroll tax; compensation to be paid out of the Consolidated Revenue Fund; or allowing affected workers to claim a credit on their provincial income tax that would match the losses they experienced.

The attention of the Committee was also drawn by the OFL to the situation of women who are not covered under the pay equity legislation, in cases where there were no male comparisons, or in small private businesses. The OFL recommended that a special fund be established by the government to help pay the costs of pay equity adjustments in these cases.

Committee's Observations

The Committee was concerned that some skills development programs were not working as well as they might be. It felt that much of skills training is centered around young people and not for those out of work. The Committee was particularly concerned about the difficulties encountered by older workers in improving or developing the skills needed for re-employment, especially those unable to tap early into pension funds.

The Committee therefore unanimously recommends that:

20. **The government should review the plight of workers under the age of 55 who become unemployed when their employer ceases operations but who may have no access to the existing government training or retraining programs that would enable them to improve their skills or learn new skills.**

Research and Development

Witnesses' Concerns

If Ontario's success in the world economy depends in part on its ability to innovate and keep pace with changing demands, it becomes imperative to foster a healthy research and development (R & D) sector. An R & D strategy might require identifying which technologies to import, and focusing on others where it is to Ontario's advantage to develop new and better products. Attention could also be paid to funding institutions that perform basic research, particularly universities.

Canada and Ontario have traditionally spent a relatively low proportion of their Gross Domestic Product on R & D. In 1987, Ontario's spending on R & D was 1.8% of GDP, compared to 2.6% for the U.S., according to the Ministry of Treasury and Economics. Although Ontario performs relatively well in research and development in Canada, it lags behind most competing U.S. states. However, the Ministry believes that the difference in R & D performance between the two countries can be attributed to the level of defence-related R & D in the U.S. If defence is excluded, Ontario spends proportionately as much on R & D as does the U.S. Nevertheless, while Ontario's government and university R & D performance is relatively strong, it is weak in the critical industry sector. This weakness might be the result of the high level of foreign ownership and the relatively small size of the high-tech sector.

The Ontario Natural Gas Association applauds the regional public sector initiatives that have been taken to improve R & D performance but points out that Canada needs a clear and focused national R & D strategy; this national strategy would provide a strong framework for the effective harnessing and co-ordination of federal and provincial efforts.

Committee's Observations

The Committee noted that initiatives from the province in recent years, such as setting up a Technology Fund and Centres of Excellence, have partially addressed the need for increased emphasis on R & D. Ontario, together with Quebec, appears to have one of the more generous tax incentives for R & D by industry in North America. The Premier has suggested a national goal of R & D expenditure totalling 2.5 percent of GDP within ten years: Ontario, as the leading province in research and development, would be required to give a major commitment to achieve this national goal. The Committee had sympathy with the suggestion that a national R & D strategy to coordinate federal and provincial efforts might be considered as a means of strengthening this important sector.

The Committee therefore unanimously recommends that:

21. **The province should negotiate with the federal government and the other provinces to establish a national strategy on research and development.**

Infrastructure

Witnesses' Comments

The water and sewage infrastructure in Ontario's municipalities is facing pressure from several sources: the development of infrastructure in areas of rapid urban growth; renewal and expansion of existing infrastructure; and upgrading to comply with Municipal Industrial Strategy for Abatement (MISA) requirements for pollution control. Aging or inadequate infrastructure may be a health threat and a deterrent to economic growth, and the lack of pollution controls may damage the environment. Although municipalities can use development charges to provide the necessary infrastructure for new developments, several delegations stressed the importance of improved capital funding to upgrade aging or inadequate infrastructure. The suggestion was made by organizations such as the Urban Development Institute that revenue from the land transfer tax should be directed to a dedicated infrastructure spending program. Alternative revenue measures suggested by the Ontario Home Builders' Association include tax-free municipal bond financing and assessment equalization for dormitory communities.

Committee's Observations

The Committee was sympathetic to the problems of financing infrastructure renewal and compliance with MISA requirements. It felt that it might be necessary to find innovative ways to approach the funding of infrastructure growth and renewal. For example, the government might examine the use of tax-free bonds or CPP funds, or review the past programs of the Water Resources Commission.

The Committee recommends that:

22. **The Treasurer should be encouraged to place more available pension funds in the Ontario Municipal Improvement Corporation and municipalities should be encouraged to make greater use of these funds.**

The Committee notes that there have been tripartite negotiations between the municipalities, the province and the federal government on cost-sharing arrangements, but that these negotiations have not yet been successful.

The Committee therefore unanimously recommends that:

23. **The province of Ontario should actively pursue the proposed tri-level financial agreement for funding of an infrastructure renewal program.**

Transportation and Communications

Witnesses' Comments

Testimony was presented by the Canadian Automobile Association (Ontario) that the province's bridges and roads have deteriorated significantly. The problem is being exacerbated by increasing truck loads and past flatlining of provincial subsidies for road and bridge repairs.

The province has committed $2 billion over five years for a Transportation Capital Program for highways, major roads and transit programs. While this initiative is welcomed, there is some concern that it is not enough either to address the problem of a deteriorating road system or to benefit municipal roads. For example, the City of Toronto called for greater support in the budget for infrastructure and transportation renewal as the city's declining infrastructure is having a negative impact on the quality of life and its economic vitality. The City was particularly concerned with financing additional public transit since the City is approaching gridlock on many of its main streets. It urged the province to gain control of the rail corridors through the city in order to speed up the implementation of rapid transit systems.

The Canadian Automobile Association (Ontario) pointed out that while motor vehicles are a necessity for three-quarters of Ontario's working population who have no alternative means to get to work, the use of motor vehicles is heavily taxed. It was

suggested that trucks, which impose a greater burden on the road system, should make a greater tax contribution. The Association further suggested that the motor vehicle taxes should be treated as user fees and the revenue dedicated to financing the highway system.

The Committee heard from the Ontario Cable Telecommunications Association about the difficulties imposed by the federal and provincial sales tax burden on cable subscribers. Of particular concern was the impact of the cost of small supply cable systems (Part III systems as defined by the CRTC) to subscribers in Northern Ontario.

Committee's Observations

The Committee felt that it was important to emphasize public transit in urban areas and that building new roads in city centres aggravated rather than relieved the problem of congestion. It concurred that the province should institute consultations with the federal government on the use of rail corridors for public transit.

The Committee therefore unanimously recommends that:

24. **The use of rail corridors for public transit purposes should be explored jointly by municipalities, the province and the federal government.**

Committee members were concerned about the impact that trucks and trailers had on provincial highways and municipal roads, and questioned whether the fees and taxes levied on these commercial users were in proportion to their use. Members of the Committee discussed ways in which the financial contribution by trucks and trailers could be assessed in relation to their impact on the road system. Examples included structuring the trailer licence fee according to the number of axles plus gross trailer weight, or investigating a system used elsewhere that monitors the speed of each truck and bus.

The Committee therefore unanimously recommends that:

25. **The tax contribution of the trucking industry to the construction and maintenance of roads should be reviewed.**

And the Committee also unanimously recommends that:

26. The government should review its present truck trailer licence fee.

Further, the Committee recommends that:

27. The government should study examples of monitoring truck and bus speeds with a view toward implementing systems that electronically monitor their continued speed and rest periods.

Environment and Energy

Witnesses' Comments

The environment and its relationship with economic development has become a central issue in many jurisdictions. As well as financial and economic criteria, investment decisions made in the future may have to incorporate an assessment of their long term impact on the environment and sustainable development.

Government policy can play a role in influencing these decisions. The government of Ontario was urged by some groups to encourage the development and use of environmentally friendly technologies through economic incentives and by fostering a climate for environmental research by industry. In addition, the government was encouraged by the Ontario Natural Gas Association to work with the federal and other provincial governments to develop a national strategy on the environment, setting out principles, goals and standards. As environmental degradation does not respect political boundaries, this strategy would include defining the roles and responsibilities of the three levels of government.

Other groups stressed the importance of energy, not only because of its contribution to the economic vitality of the province and the comfort of its citizens, but also because of its impact on the environment.

The Municipal Electric Association argued that since electricity is essential to modern life, taxing it is regressive and hurts the poor and the elderly particularly . It also pointed out that more focused and expeditious public hearings on rate reviews or environmental matters would result in a better balance of the objectives of public participation, environmental protection and value to the taxpayer.

In its comprehensive brief, the Ontario Natural Gas Association (ONGA) addressed, among other topics, the issue of sustainable development. It cited opportunities, including the development of natural gas vehicles and the use of parallel generation of electricity, to make further gains in energy efficiency and conservation and to reduce the negative environmental effects of burning fossil fuels. However, ONGA states that Ontario Hydro's lower-than-warranted buy-back rates are too low to encourage the development of a viable non-utility generation industry.

Committee's Observations

The Committee notes that the government, through the creation of the Select Committee on Energy, is examining areas of concern on how the environment is affected by energy. The Committee supports the consideration of these two combined issues by the Select Committee on Energy.

The Committee agreed that parallel generation of energy would be an important contributor to a low-cost, less polluting energy supply. Ontario Hydro uses its average cost of supplying electricity as a basis for the price it will pay to bring electricity generated elsewhere into its grid system. The Committee expressed concern that the method by which Ontario Hydro arrived at its cost provided an unrealistically low comparison, and therefore discouraged parallel generation.

The Committee therefore unanimously recommends that:

28. The government should explore with Ontario Hydro a costing arrangement which encourages forms of co-generation and parallel generation of electricity.

The Committee further unanimously recommends that:

29. The government should promote, encourage and, where appropriate, mandate the conservation of our energy and resources.

The Committee supports the use of recycling as one means of promoting conservation and addressing the problem of landfill sites. The Committee notes the success of the Blue Box program in collecting selected materials for recycling but has some concerns about the size of the potential market for these recycled materials.

The Committee recommends that:

30. The government should continue to support recycling initiatives, such as the Blue Box, and investigate the feasibility of recycling all packaging materials, including, but not limited to, liquor and wine bottles.

The Committee also recommends that:

31. The government should encourage the business community to use recycled materials.

And further, the Committee recommends that:

32. The government should actively investigate alternative markets for recycled materials.

AGRICULTURE

Witnesses' Comments

The Committee heard testimony from the Ontario Federation of Agriculture (OFA) that provincial expenditure on agriculture had been declining over the last three years and represented a little over one percent of the budget in 1989-90. Two important programs that have been affected are the Ontario Family Farm Interest Rate Reduction Program (OFFIRR), which has ended, and the property tax rebate program, which has changed.

Farming is very capital intensive and the future of farming depends on continued investment in technology in order to be competitive. As farmers are dependent on debt financing for this capital investment, they are vulnerable to interest rate fluctuations. With current high interest rates and a projected drop in net income for Ontario's farmers in 1990, farmers are in need of financial assistance. The OFA suggested that a short term program of interest rate assistance would assist farmers in making the necessary investments to maintain viable farms. In addition, a long term approach to credit policy for farmers is needed.

Farmers have traditionally enjoyed a property tax rebate. Changes in the 1989 budget tightened the eligibility requirements by introducing restrictions on the level of off-farm income. It was argued that ownership and the level of off-farm income were irrelevant to the rebate and there should be complete reform of the property tax system, failing which, Ontario farmers should be given property tax relief with legislative status.

The OFA also addressed the competitive difficulties which the food processors believe they face, but emphasized that any assistance to the food processors should not be at the expense of the farmers. The organization supports the funding of an adjustment package for the Ontario food processing sector.

Committee's Observations

The Committee was glad to receive comments and recommendations from the agricultural sector. With respect to continuing some form of the OFFIRR program, some members felt that interest rate assistance was not necessarily helpful in the long run, since it discouraged banks from lowering the interest rate. Moreover, the OFFIRR program promoted some inequity among farmers as it was not universally applied. On the other hand, other members believed that the program had been helpful in getting some farmers started in the business and provided needed assistance to others.

The Committee unanimously recommends that:

33. Government should consider a program, similar to the OFFIRR program, that would demonstrate the government's commitment to help farmers in times of high interest rate crisis.

The Committee was sympathetic to concerns about the food processing sector, but also conscious of any international repercussions if the government was perceived to be providing subsidies. Assistance should be carefully applied.

The Committee therefore unanimously recommends that:

34. The existing programs to assist small food processors should be extended.

LIST OF RECOMMENDATIONS

The Standing Committee on Finance and Economic Affairs recommends that:

1. Future considerations by the Committee should include travel to communities outside of Toronto; the process should commence annually by early January and be completed by mid-February.*

2. The provincial budget should present a comprehensive picture of Ontario's economic situation and should include a broad range of social indicators which can be monitored and targeted for progress in future years.*

3. The levels of government expenditures should be restrained, there should be no major tax increases and efforts should be made to reduce the deficit.

4. Ways of jointly administering the GST and the provincial sales tax should be explored.

5. Cabinet and Management Board submissions should include a section on the impact for municipalities and school boards of provincial initiatives that these levels of government are required to implement.

6. The provincial Homes Now program should be extended to encourage further non-profit and co-operative housing, including giving special attention to the housing needs of singles currently living in rooming houses.*

7. The government should continue to support housing intensification initiatives and reassert its commitment to use revenues generated from the sale of provincially-owned lands for the support of housing initiatives.*

8. The government should continue its implementation of SARC Stage One and actively pursue negotiations with the federal government and all other affected agencies on the implementation of Stage Two.*

9. The province should actively work with school boards and volunteer groups to co-ordinate and expand nutritional meal programs within the schools.*

10. The province should work with the federal government on a national child care policy to provide accessible, affordable, quality child care.*

11. The province should investigate the establishment of a bank of assistive devices that could be shared as needed within the disabled community to increase the availability of the Assistive Devices Program for all age groups for all purposes, including facilitating access to employment.*

12. The Committee encourages the government to make greater efforts to ensure increased employment opportunities for the disabled.

13. The province should find effective methods of communicating the full costs of health care to the public.

14. Efforts to rationalize facilities and improve productivity within the health care system should be given continued priority.

15. The 1990-91 budget should increase by $2.00 the tax per carton of 200 cigarettes and by $2.50 the tax per 200 grams of fine-cut tobacco.

16. In consideration of increased taxes on tobacco, tobacco growers should be given additional assistance in converting to alternative crops.

17. The Minister of Education should consult with the key partners in education as soon as possible to:

    - determine a clear and understandable mode of calculating the cost of providing the education services mandated in the Education Act and identifying the basic components of recognized expenditure; and

    - develop a rational means of updating these cost calculations and ceiling determinations.

18. The Minister of Education, in collaboration with school boards, should develop a comprehensive capital investment strategy for the renewal of Ontario's aging elementary and secondary schools.

19. The Select Committee on Education should examine the issue of post-secondary education in Ontario, including financing and the problem of faculty shortages as a result of retirements.*

20. The government should review the plight of workers under the age of 55 who become unemployed when their employer ceases operations but who may have no access to the existing government training or retraining programs that would enable them to improve their skills or learn new skills.*

21. The province should negotiate with the federal government and the other provinces to establish a national strategy on research and development.*

22. The Treasurer should be encouraged to place more available pension funds in the Ontario Municipal Improvement Corporation and municipalities should be encouraged to make greater use of these funds.

23. The province of Ontario should actively pursue the proposed tri-level financial agreement for funding of an infrastructure renewal program.*

24. The use of rail corridors for public transit purposes should be explored jointly by municipalities, the province and the federal government.*

25. The tax contribution of the trucking industry to the construction and maintenance of roads should be reviewed.*

26. The government should review its present truck trailer licence fee.*

27. The government should study examples of monitoring truck and bus speeds with a view toward implementing systems that electronically monitor their continued speed and rest periods.

28. The government should explore with Ontario Hydro a costing arrangement which encourages forms of co-generation and parallel generation of electricity.*

29. The government should promote, encourage and, where appropriate, mandate the conservation of our energy and resources.*

30. The government should continue to support recycling initiatives, such as the Blue Box, and investigate the feasibility of recycling all packaging materials, including, but not limited to, liquor and wine bottles.

31. The government should encourage the business community to use recycled materials.

32. The government should actively investigate alternative markets for recycled materials.

33. Government should consider a program, similar to the OFFIRR program, that would demonstrate the government's commitment to help farmers in times of high interest rate crisis.*

34. The existing programs to assist small food processors should be extended.*

* These recommendations are unanimous.

APPENDIX A

The Dissenting Opinion of Mr Karl Morin-Stom and Mr Howard Hampton, New Democratic Party

NEW DEMOCRATIC PARTY DISSENT FROM THE FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS COMMITTEE 1990 PRE-BUDGET REPORT

The Ontario government has reacted to predictions of an economic slowdown by dropping its "liberal" pretense and showing its true "conservative" nature. The Liberal government is now spreading the message that 1990 will be a year of financial restraint. The Liberal majority on the finance committee agrees with this conservative philosophy and has recommended a course of restraint.

The New Democratic Party challenges this defence of the status quo by calling on the government to implement the reform policies needed to bring fairness to our society. We also call upon the government to establish policies which will ensure that the economic growth, whether strong or moderate, is compatible with the principles of environmentally sustainable economy.

Ontario is rich in resources, both human and natural. The provincial government is wasting these resources, however, by implementing policies which attack the limited financial resources of low and middle income people and which threaten our ability to have a productive economy that is not destructive to the environment.

The widespread existence of poverty in this province is truly shameful. There are over half a million people in Ontario living on social assistance benefits well below the poverty line. Sadly, 200,000 of these people are children. And in today's Ontario the working poor outnumber poor persons receiving social assistance.

Ontario's inadequate minimum wage is one of the main reasons for the existence of poverty in our province. Working full time at a job that pays the minimum wage of $5.00 per hour means living well below the poverty line. The situation for minimum wage workers in Ontario is actually getting worse. Between 1975 and 1989 the minimum wage dropped from 47 to 38 per cent of the average industrial wage. Under government policy the life of the minimum wage working person is becoming even more harsh.

The existence of so much poverty in a wealthy society is deplorable. That

the provincial government chooses to attack the poor of Ontario by making them pay provincial income tax is unforgivable. The most recent figures available showed that in 1987 the Treasurer picked the pockets, via the provincial income tax, of 300,000 Ontarians who earned less than $10,000 per year.

The provincial government acts like Robin Hood in reverse as it takes from the poor and gives to the rich (there are still over a thousand Ontarians who earn over $50,000 per year and pay no income tax. And there are still many profitable corporations in Ontario which pay no corporate income tax because of a tax system which contains so many corporate tax loopholes).

In the past five years the provincial government has worked hard to make an unfair tax system even more unfair. It has increased the regressive sales tax, forced up regressive property taxes and implemented or increased a whole host of regressive consumption taxes.

This government's decision to increase the retail sales tax from seven per cent to eight per cent takes an extra billion dollars a year out of the pockets of Ontario's consumers. And it is the low and middle income families who are hurt most by this increase since they spend most, if not all, of their money on consumer goods. Wealthy Ontarians can afford to invest some of their money thereby escaping the retail sales tax (these wealthy investors receive additional tax breaks due to the fact that capital gains from their investments are taxed at less than the full rate).

The provincial government has further eroded the ideal of a progressive tax system by systematically forcing up property taxes (which are not based on a person's ability to pay) through underfunding municipal governments and elementary and secondary education. The education and municipal representatives who appeared before the finance committee spoke of the harsh financial situation the province has created for them. This underfunding by the province has forced property tax increases which are double the rate of inflation.

The provincial government has attacked families of modest means through increased consumption taxes. This government has instituted a new commercial concentration tax which, among other things, will tax municipal parking lots where suburban commuters can leave their cars to take public transit into downtown Toronto. This government has

drastically raised vehicle registration fees. And this government has increased the provincial tax on unleaded gas to the detriment of northern and rural Ontarians who don't have access to public transit and must rely on their automobiles.

While the province continues to attack a progressive tax system, the federal government has launched its own assault on tax fairness through its Goods and Services Tax (GST). The Premier has criticized the GST as unfair but the Treasurer has indicated his interest in co-operating with the federal government on implementing the GST. We are incensed by the hypocrisy of this government about the GST and call upon the province to reject any co-operation with the federal government which will make it easier to implement the regressive GST.

While moderate income families are being financially squeezed by an increasingly regressive tax system, they are simultaneously faced with the high cost of shelter.

Home ownership has become an increasingly remote possibility for moderate income families, not only in Toronto but also in most urban centres of the province. Communities such as Bancroft, Belleville, Brantford, Collingwood, Hamilton, Kitchener, Orillia, Oshawa, Owen Sound, Peterborough, Welland, Woodstock and Toronto have all seen the average resale price of a house increase by over 100 per cent from 1985 to 1989. During the same four year period the consumer price index increased by only 18.7 per cent.

The provincial government could have slowed the rate of price increases through implementation of a severe tax on property speculators but the Liberals refused. New Democrats believe a tax on speculators is still necessary.

With many families being unable to purchase their own homes and the rental market becoming more unaffordable because of the government's pro-landlord rent review system, more and more people are in need of assisted rental housing. Over eighty per cent of social assistance recipients currently live in private rental housing, making their shelter situation precarious.

Unfortunately the new Minister of Housing has signalled his intention to

reduce the government's commitment to non-profit and co-operative housing. Such a policy is utter folly not only because of the obvious human need (there are over 41,000 families currently on the Ontario Housing Corporation's waiting lists for assisted housing) but also because of the economic necessity. New investment in employment creating opportunities in Metro Toronto are now jeopardized because the high cost of housing is forcing some of the workforce out of the area.

We call upon the government to ensure that 20,000 units of non-profit and co-operative housing are allocated each year, including funding for converting private sector rooming houses into non-profit housing.

We believe that the province should channel its housing efforts into the non-profit sector. We believe that affordable housing is best achieved through the creation of non-profit and co-operative housing. We also call upon the government to actively assist in the creation of affordable housing by ensuring that none of the lands owned by the provincial government is used for luxury housing.

While the provincial government can do much to help redress the economic imbalances in our society it must also work to redress the environmental imbalances in Ontario as well.

We feel that Ontarians are supportive of the concept of an environmentally sustainable economy. Encouragement of economic growth without safeguarding our environment is a recipe for economic as well as ecological disaster.

The Treasurer's support for the document "Reforming Our Land Use and Development System" is therefore reprehensible. This document, known as "Project X," would effectively undermine much of the environmental protection legislation and policy which currently exist in Ontario. Instead of weakening environmental protections we call upon the Treasurer to strengthen them.

We also call upon the government to promote the re-use of materials by directing the Liquor Control Board of Ontario to implement a bottle deposit system for all domestic liquor and wine bottles, similar to that used for domestic beer and ale bottles. It is more efficient to return bottles for re-use than to recycle, and the provincial government has

neglected taking this important action.

We wish to see the Treasurer unveil his 1990 budget with the two ideas of economic fairness and environmental concern in mind.

A summary of our recommendations follows:

1.)The provincial budget must present a comprehensive picture of Ontario's economic and social situation. The budget must include a broad range of social and economic indicators which can be monitored and targetted for progress including:

- the number of people living below the poverty line, including the number of children

- social assistance caseloads

- social assistance benefit levels expressed in both dollar terms as well as a percentage of the poverty line

- usage of foodbanks

- housing data including the average home prices in selected cities, income required to purchase a home, average rents in selected cities, and waiting lists for assisted housing

- distribution of income and wealth in Ontario

- income distribution by gender

- tax burdens faced by different income groups

- numbers of lay-offs and their success rates at securing comparable re-employment

2.) The government must undertake initiatives which will make Ontario's tax system more fair including:

- the introduction of a net wealth tax

- the elimination of personal income taxes for those persons living below the poverty line

- the introduction of a minimum Corporate Income Tax

3.) The government must refuse to co-operate with the federal government on the implementation of the regressive GST

4.) The government should implement a property speculation tax to signal that housing is a basic right and not a speculative commodity.

5.) The government should allocate financial support for 20,000 non-profit and co-operative homes each year, including providing monies for the conversion of private rooming houses into non-profit housing.

6.) The government should not permit any of its land to be used for luxury housing.

7.) The government should support the concept of an environmentally sustainable economy by rejecting the Treasury department's discussion paper "Reforming Our Land Use and Development System" which would effectively undermine many of the environmental protections which currently exist in Ontario law.

8.) The government should order the Liquor Control Board of Ontario to institute a bottle deposit system for all domestic liquor and wine.

Karl Morin-Strom, MPP
Sault Ste. Marie

Howard Hampton, MPP
Rainy River

APPENDIX B

The Dissenting Opinion of Mr. Allan McLean and Mr. Sam Cureatz. Progressive Conservative Party

MINORITY OPINION PROGRESSIVE CONSERVATIVE CAUCUS

1990 PRE-BUDGET CONSULTATION

STANDING COMMITTEE ON FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS

LIST OF RECOMMENDATIONS

- *We recommend that in its 1990 budget the government of Ontario abandon its tax and spend policies and adopt a more disciplined approach to fiscal management.*

- *In the 1990-91 fiscal year we recommend that the government:*

  1. *balance the budget,*

  2. *not increase the tax burden on Ontario residents, and*

  3. *finance priority programs and any new initiatives through reallocation of revenues available from the current revenue base.*

- *We recommend that the government identify and quantify the full cost increases that its initiatives impose on the economy and that any new tax increases be accompanied by a full explanation of the choice of this taxation vehicle, an assessment of its full economic costs, and alternatives available.*

- *We recommend, in conjunction with recommendation #5 in the majority report, that Ministries be required to consult with AMO and with appropriate education representatives on the impact on the municipal sector and education system of any new program, policy or revision to a program or policy.*

- *We recommend that while the Advisory Committee on Provincial-Municipal Financing Matters is doing its work, and the government is reviewing the Select Committee on Education's recommendations, the province should place a moratorium on the implementation of any new policies or programs which would either offload provincial responsibilites onto municipal councils or download the cost of financing provincial initiatives onto the property tax base.*

- *We recommend that the government of Ontario encourage the federal government to convene a special First Ministers meeting to determine if agreement can be reached on a federal retail sales tax, to be administered jointly with the provincial sales tax systems, to replace the federal manufacturers' tax.*

- *We recommend that the Premier of Ontario support publicly comments made by his Treasurer and state as government*

policy that the province of Ontario accepts the principle of a joint federal/provincial sales tax.

- *We recommend that the government of Ontario encourage the government of Canada to establish a federal-provincial-municipal Tripartite Commission on Fiscal Policy and Taxation in Canada with a mandate to examine the existing tax structure and relationships among all three levels of government and to make recommendations for changes which would ensure fairness for the taxpayer, guarantee that each level of government would have access to the financial resources required to discharge its responsibilities and which would assure our tax system enhanced our ability to compete internationally.*

- *We recommend that if the government decides to use the tax system to aggressively discourage the consumption of tobacco that a portion of the tobacco tax revenues equal to, at minimum, ten cents per pack of cigarettes sold, be dedicated to finance a buy-out program for tobacco farmers, training and retraining programs for workers displaced in the tobacco processing industry and to support an economic stabilization fund for communities whose economies suffer as a consequence of a decrease in tobacco consumption.*

- *We recommend that the government ensure that the a service gap is not created in the health care system through the "rationalization of facilities" by putting alternative support systems or programs in place in the community before "rationalizing" a facility.*

- *We recommend that as a first step toward improving productivity in the health care system the government make a good faith effort to improve its relations with medical and health care professionals.*

INTRODUCTION

We are submitting this minority opinion to express our disagreement with some of the recommendations of the majority report and our reservations and comments with regard to a number of others.

Our primary objective is to impress upon the government the need for it to restructure its fiscal policy in response to emerging new economic realities.

- ***It is our conviction that current economic conditions and projections make it inappropriate, if not dangerous, for the government to continue with the tax-driven fiscal policy it has pursued with a vengeance since 1985.***

Since the current administration took office its fiscal policy has exploited economic expansion but has done nothing to sustain it.

We are concerned that the continuation of a "tax and spend" fiscal policy will reinforce the factors slowing growth and job creation and potentially could transform the "soft landing" of a transition to more "sustainable" growth rates into the "hard landing" of a recession.

Given the economic outlook for the province and the advice of a number of the deputations to the Committee, we have concluded that in order to minimize the risk of recession and to encourage a quick return to a vigorous expansion, that common sense dictates, and the public interest demands, a more disciplined fiscal policy.

- ***A more disciplined fiscal policy would include no further increase in the tax burden for Ontario residents, and rigorous expenditure controls to produce a balanced budget in the next fiscal year.***

The case for a more disciplined fiscal policy, and of the responsibility of the government to adopt one, can be summarized by an overview of some of the compelling arguments made to the Committee.

We cite the following in particular.

- **The Ontario Government, through its actions and activities, has been a major part of the inflationary pressures that have led to the current economic slowdown. Having created the problem, this government must be part of the solution.**

  Ontario Chamber of Commerce

- **Growth in the provincial economy is slowing, as a transition to a slower, more sustainable rate of expansion takes place. There is a distinct possibility this descent to a so-called**

"soft landing" could accelerate into a hard landing and produce an economic recession.

Ontario Natural Gas Association

- ... if substantial tax increases and exceptional economic growth are not sufficient to produce a balanced budget, then some questions about the level of expenditures is in order.

T.B.G. Whitehead, Regional Economist
Canadian Imperial Bank of Commerce

- To ensure continued prosperity, Ontario policymakers must adopt a more prudent spending agenda and refrain from tax increases. A coordinated streamlining of existing programs is needed to make room for new requirements. The focus must be on spending cuts. Attempts to pay for new programs and offset a softer revenue trend with tax increases will be self-defeating. Such action will simply encourage the relocation of activity beyond provincial borders.

William Jestin, V.P.-Chief Economist
Philip Howell, Senior Economist
Scotiabank.

Again this year our thanks to all those who appeared before the Committee and gave us the benefit of their knowledge, insights and experience and, of course, to the Committee staff for their competence and patience.

THE NEED FOR A NEW APPROACH

In our view the majority report does not adequately emphasize the fact that the government's own economic and fiscal projections underline the need for it to adopt a radically different approach in its management of the province's finances.

The economic forecast in Treasury's November, 1989, Economic Outlook and Fiscal Review predicts that the province will experience considerably slower economic growth, reduced job creation and higher unemployment rates.

While a number of submissions to the Committee differed in the details, their projections, as noted in the majority report, paint a similar, though in some cases, bleaker picture.

While economic forecasting is a problematic business at best - an occupational hazard illustrated by the comment of one American economist that he had successfully predicted ten of the past three recessions - the differences in projections reviewed in the majority report should alert the government to the high degree of

uncertainty in and about the economy which in itself would recommend the adoption of a cautious fiscal policy.

Complicating the picture is uncertainty about the impact of the Goods and Services Tax [GST] on the economy and on the public finances.

While there may be some disagreement as to its severity there is a consensus that the provincial economy is in a slowdown,and that growth will be well below the annual average rate of 5.5% experienced over the 1985 to 1988 period.

- ***Given the current climate a fiscal policy which would:***

  1. ***minimize the possibility of a recession,***

  2. ***stabilize the government's fiscal position to give it the flexibility to respond positively to a recession should one occur, and***

  3. ***position the province for a return to more robust growth***

  is advisable. In our opinion the "tax and spend" policy of the Liberal government of Ontario will not achieve any of these objectives and should be abandoned.

It is no overstatement to say that since 1985 fiscal policy in this province has been tax-driven. Three of the last five budgets have imposed substantial tax increases on the people of the province.

The government has imposed no fewer than 32 new taxes or tax and fee increases since 1985 and as a result Ontario, according to the C.D. Howe Institute, has the second highest rate of tax per capita in the country, ranking only behind Quebec in terms of the size of the tax burden levied on its citizens. [The Institute's submission notes that the calculation does not take into account the additional tax transfer points to Quebec "which bias the calculation upward for that province."]

As noted in the Scotiabank [BNS] submission, over the past five years tax revenues have risen at an average annual rate of nearly 15%, and we note that in the current fiscal year the government will collect about twice as much in taxes as were collected in 1984-85.

Massive tax grabs combined with sustained strong economic growth enabled the government to increase spending at an average annual rate of 9.3%, about double the average inflation rate over that period, while drawing down the deficit and the debt, though the latter only when measured in relation to the GDP.

However, as the C.D. Howe Institute rather gently put it in its submission, "The reduction of the deficit, debt and expenditures as a percent of GDP is more the result of the stellar performance of the denominator of those ratios than of the numerators. A recession or slowdown will reveal the fragility of these achievements."

In other words, the government has relied on tax increases and economic growth as opposed to expenditure controls to maintain fiscal stability and as such its position is very vulnerable to any slowdown in the economy.

In pursuing this policy the government has expanded the expenditure base to the point where its can only be sustained, in the absence of an economic boom, through further tax increases or through an increase in the deficit.

This scenario is borne out by the government's own projections.

Treasury projects, on the basis of its economic forecast, assuming no change in revenue policy and assuming that total revenues will increase at about 90% of the GDP growth rate and expenditures at an annual average rate of 8.7%, that the provincial deficit would grow from $0.6 billion, [about 0.2% of GDP],in the current fiscal year to $2.4 billion [about 0.7% of projected GDP], in 1992-93.

As the Ontario Natural Gas Association [ONGA] commented, "This result implies that to maintain the current deficit level would require some combination of a lower than projected expenditure growth rate and/or tax increases. Tax increases would have to be substantial, the equivalent of an increase in the retail sales tax rate from 8 to 10 per cent."

Alternatively the government might opt not to maintain current deficit levels and allow the deficit to rise as projected.

In our opinion neither tax increases, a rising deficit nor a growing debt are in the best interest of the province. Taxes and deficits absorb savings and reduce the pool of money available to both individuals and companies for consumer spending and investment.

Given the economic projections, a fiscal policy which hobbles consumers and investors through higher taxes or higher deficits would simply worsen the slowdown and postpone a return to more vigorous growth.

In particular we believe it is imperative that the government avoid another instalment in what the Ontario Chamber of Commerce described as "a continuous parade of tax increases" launched by this government in its struggle to keep its "revenue increases within sight of its spending increases."

Like the C.D. Howe Institute we want this government to develop and implement a policy which will result in "no further increases in the tax burden for Ontario residents".

- ***We recommend that in its 1990 budget the government of Ontario abandon its "tax and spend" policies and adopt a more disciplined approach to fiscal management.***

A MORE DISCIPLINED FISCAL POLICY

Given the government's record on taxation we were surprised that the majority of the Committee was willing to recommend only that "there should be no major tax increases" [Committee recommendation #3].

It is unclear if this recommendation should be taken as a prohibition against subjecting the taxpayer to a death by a thousand cuts through a series of "minor" tax increases which amount to a "major" amount of money for the government.

In any case, we must question the need for the government to increase its taxes at all.

Information provided in the ONGA submission based on Treasury's fiscal projections indicates that in the 1990-91 fiscal year government revenues will be $44 billion, an increase of $3.3 billion or 8.1% relative to the estimated revenues for the current fiscal year used in the projection.

Using the government's fiscal projection we estimate that an increase in revenues of that magnitude would allow the government to finance an across-the-board inflationary increase of 5.3% in total budgetary expenditures and still have between half a billion and six hundred million dollars to spend on either priority programs or new initiatives.

The government could then balance its budget and increase its total expenditures by about 6.5% without raising taxes.

Expenditure control, not another round of tax increases, is the key to a more disciplined fiscal policy and this will require a reversal in the erosion in spending restraint we have witnessed since 1985.

The recently released third quarter financial update for the current fiscal year indicates that the government will again exceed its budget spending plan, as it has every year since taking office.

In fact, if the most recent projection holds, by the end of this fiscal year the government will have spent $3.2 billion more than provided for under its budget plans since 1985.

A slow growth economy will not accommodate a continuation of this practice of over-spending.

In the current economic environment, as stated in the C.D. Howe Institute submission, "The government needs to order clearly all program priorities in order to address the problems of too many competing demands for inadequate resources. These priorities should be made public in the Budget presentation and rigidly adhered to in achieving the expenditure goals. The goals of each program need to be spelled out and where the program no longer fills the goal or where the goal has become obsolete, the program should be cancelled. Where the private sector is able to deliver a service, the government should not be competing with it."

Such an approach could be a major component of an expenditure control strategy to achieve what the BNS submission called a "coordinated streamlining of existing programs" which would permit the financing of new initiatives through the re-allocation of existing resources without increasing taxes or the deficit.

In our 1988 minority opinion on the pre-budget consultation we called for a broad review of expenditures, for the more aggressive use of sunsetting provisions and for a commitment to a fiscal plan to balance the budget by the 1989-90 fiscal year.

Now, two years later and under less favourable economic circumstance, we believe that the government has little choice other than to move in those directions.

- ***In the 1990-91 fiscal year we recommend that the government:***

  1. ***balance the budget,***

  2. ***not increase the tax burden on Ontario residents, and***

  3. ***finance priority programs and any new initiatives through reallocation of revenues available from the current revenue base.***

ASSESSING THE ECONOMIC IMPACT OF GOVERNMENT POLICIES

Provincial government policies, including tax policies and quality of life policies, can impose new costs on the private sector, other governments and transfer payment recipients, costs which can in turn impact on the inflation rate, job creation, profitability and the quality of service delivered.

The majority report addresses this issue with regard to transfer payment recipients, specifically municipalities and school boards where it recommends that the impact of provincial policies and programs on these agencies be considered as part of the decision making process.

We think that this practice should be more broadly applied.

The last budget provided a number of examples of how government policy decisions result in new direct and indirect costs, and of how far-too-often insufficient information is provided on those costs and their implications.

For instance, neither in the Budget nor afterwards did the government provide a comprehensive assessment of the economic impact of its decision to finance the elimination of OHIP premiums by a tax on jobs - the Employer Health Tax [EHT].

The government may well be satisfied that this new tax will not impair job creation, will not reduce wage increases, will not hinder efforts to improve our competitive position, will not create a disincentive for businesses to locate or expand in Ontario or reduce incentives to control health care costs.

It would be a comfort, however, to see something which would assure us that the government's complacency on these points was based on something more than wishful thinking and that the decision to impose this new tax was informed by something other than a "fire then aim" attitude.

It is critical that the government demonstrate an understanding that its policy decisions, whether they be to implement a pay equity law or to increase the retail sales tax, have an impact which extends beyond a headline or a changed digit on the revenue side of the ledger.

We were impressed by the comments of the Ontario Chamber of Commerce on this issue and therefor:

- ***We recommend that the government identify and quantify the full cost increases that its initiatives impose on the economy and that any new tax increases be accompanied by a full explanation of the choice of this taxation vehicle, an assessment of its full economic costs, and alternatives available.***

MUNICIPALITIES AND SCHOOL BOARDS

Ontario municipalities and school boards have experienced first hand how provincial government taxes and policy decisions can increase costs.

While provincial programs like MISA, new taxes like the EHT and provincial policy decisions dealing with matters like court security and Sunday shopping work to increase municipal costs and responsibilities, other government initiatives have limited the financial resources available to municipal governments. For example, the Association of Municipalities brief to the Committee described the 1989 budget as "an unprecedented assault on the

municipal revenue base."

As for the school boards, the Ontario Secondary School Teachers' Federation told the Committee that in 1989, $350 million in approved costs were downloaded to the property tax base.

The Committee's recommendation #5 may help address the problems caused by the provincial practices of offloading and downloading by making the province more sensitive to the costs these impose on municipalities and school boards. However, in our opinion, the recommendation does not go far enough.

The majority on the Committee did not support AMO's suggestion that the provincial government be required to consult with AMO on the impact on municipalities of any new provincial programs, policies or changes to existing programs.

While the government may not want to be burdened by the facts we believe that its policy making process would likely benefit from municipal input, therefor:

- ***We recommend, in conjunction with recommendation #5 in the majority report, that Ministries be required to consult with AMO and with appropriate education representatives on the impact on the municipal sector and education system of any new program, policy or revision to a program or policy.***

The majority report notes that an Advisory Committee on Provincial-Municipal Financing Matters has been established to advise the Minister of Municipal Affairs on ways of meeting financing pressures.

In addition the government has before it for its consideration the recommendations and findings of the Third Report of the Select Committee on Education whose recommendation on the grant ceiling has been endorsed by this Committee.

- ***We recommend that while the Advisory Committee on Provincial-Municipal Financing Matters is doing its work, and the government is reviewing the Select Committee on Education's recommendations, the province should place a moratorium on the implementation of any new policies or programs which would either offload provincial responsibilites onto municipal councils or download the cost of financing provincial initiatives onto the property tax base.***

Also, we have a number of reservations with regard to the recommendation #23 in the majority report which encourages the Treasurer "to place more available pension funds in the Ontario Municipal Improvement Corporation and municipalities should be encouraged to make greater use of these funds."

This recommendation simply follows on a policy direction

instituted in the last budget and both appear to us to be based on the assumption that municipalities are in a better position to assume and service debt than the province, and should therefore borrow more.

It must be mentioned that AMO has rejected the conclusion, central to the government's argument, that the financial position of municipalities has improved over the last decade and has challenged the provincial government's "arbitrary notion of debt capacity for the municipal sector."

The AMO brief to the Committee also pointed out the inconsistency inherent in the 1989 budget in which the provincial government praised its own "pay-as-you-go" strategy "while stating that municipalities should increase their long-term borrowing."

The bottom line for the municipalities is that they believe that additional borrowing would threaten them with financial instability.

In our opinion it is unfair for the province to take any measures which would force municipalities to borrow more when provincial offloading has increased municipal costs without any corresponding funding offsets.

FEDERAL-PROVINCIAL MATTERS

The Committee has recommended federal-provincial negotiations on a number of issues and programs - - a national child care policy [recommendation #10], a national strategy on research and development [recommendation #21], an infrastructure renewal program [recommendation #23] and the use of rail corridors for public transit purposes [recommendation #24].

While we have endorsed these recommendations in the belief that co-operative cost-shared programs in these fields are in the public interest, we do not want the provincial government to assume that it is thereby relieved of the responsibility of taking the initiative in these policy fields in its own jurisdiction.

We were encouraged by the Committee's advice on the Goods and Services Tax. The recommendation that "Ways of jointly administering the GST and the provincial sales tax should be explored" stands in marked contrast to the irrational bellicosity which has often characterized pronouncements on the GST issue by senior members of the present government.

Again, however, we find that the Committee has not gone far enough in its advice to the government.

Our response to the GST was detailed in a publication released by our Caucus on November 21, 1989 and while we will revisit the arguments advanced in that paper we remain convinced that "the

evidence in support of the replacement of the federal manufacturers' is real and compelling" and that "the federal government and the ten provinces must return to the negotiating table to develop an agreement on a federal retail sales tax which would share with the provincial retail sales taxes a common base, co-ordinated rates and a common collection agency."

We believe that the government of Ontario can play a lead role in the development, design and implementation of a tax regime more efficient and more fair than either the current manufacturers' sales tax or the proposed GST.

We accept that it will take a measure of political courage on the part of the Ontario government to spearhead this effort but are convinced that the benefits to both consumers and businesses justify the risks.

- ***We recommend that the government of Ontario encourage the federal government to convene a special First Ministers meeting to determine if agreement can be reached on a federal retail sales tax, to be administered jointly with the provincial sales tax systems, to replace the federal manufacturers' tax.***

- ***We recommend that the Premier of Ontario support publicly comments made by his Treasurer and state as government policy that the province of Ontario accepts the principle of a joint federal/provincial sales tax.***

Growing concern at the municipal level about provincial offloading, persistent complaints from the provinces about federal offloading and the need to develop a tax system which will help this country meet the competitive challenges of the nineties have strengthened our conviction that a major review of the the fiscal and financial arrangements and relationships among all levels of government is required.

The establishment of the Advisory Committee on Provincial-Municipal Financing Matters indicates that the province recognizes a need to review its financing arrangements with the municipalities.

Our Caucus believes, as we stated in our November response to the GST, that a similar effort is required at the national level involving all three level of government.

- ***We recommend that the government of Ontario encourage the government of Canada to establish a federal-provincial-municipal Tripartite Commission on Fiscal Policy and Taxation in Canada with a mandate to examine the existing tax structure and relationships among all three levels of government and to make recommendations for changes which would ensure fairness for the taxpayer, guarantee that each level of government would have access to the financial***

resources required to discharge its responsibilities and which would assure our tax system enhanced our ability to compete internationally.

HEALTH CARE

The Committee's findings and recommendations with regard to the tobacco tax require some comment.

In its Observations on this issue the Committee states that "In this particular case, the economic distortions brought about by an increased tobacco tax would be desirable."

While the desirability of these "economic distortions" from a public health perspective is unquestioned, their impact would not likely be considered desirable by tobacco farmers or by people who make their living in tobacco processing and manufacture or by the communities which depend on the tobacco industry for their economic survival.

In our opinion, the Committee's solution to the negative impact of a tobacco tax increase on the people who make their living in the industry - that in exchange for increased taxes on tobacco "tobacco growers should be given increased assistance in converting to alternative crops" [recommendation #14] - is inadequate.

If the government decides as a matter of policy to use the tax system to aggressively discourage the consumption of tobacco then in all fairness to the farmers and people who work in processing it must be equally aggressive in providing meaningful effective assistance.

The government's record in this regard, as exemplified by its past performance in the Redux program, the FIT program and the current major initiative the Tobacco Assistance Program, TAP, which is almost exhausted, leaves much to be desired.

Fairness dictates that if the government intentionally uses the tax system to drive people out of business then it should be prepared to provide fair compensation.

Clearly, current programs are inadequate to meet the need for assistance which would be created by the impact of another tax increase on the tobacco growers and industry.

For instances, of the approximately 1,200 remaining tobacco farmers in Ontario, half are on waiting lists for government assistance programs. Another tax hike will add to the numbers of farmers seeking aid.

- ***We recommend that if the government decides to use the tax system to aggressively discourage the consumption of tobacco that a portion of the tobacco tax revenues equal to, at minimum, ten cents per pack of cigarettes sold, be dedicated to finance a buy-out program for tobacco farmers, training and retraining programs for workers displaced in the tobacco processing industry and an economic stabilization fund for communities whose economies suffer as a consequence of a decrease in tobacco consumption.***

If implemented, we estimate that at current consumption levels this proposal would provide $70 million annualy for buy-out, transition assistance and training programs.

We must also express some concerns about recommendation #16 in the Committee's report which states that "Efforts to rationalize facilities and improve productivity within the health care system should be given continued priority."

The term "rationalize facilities" is extremely open-ended and could mean anything from consolidating services to closing hospital beds.

Recently we've seen the government "rationalize" its failure to keep its commitment to finance 4,400 additional hospital beds in Ontario by simply proclaiming that hospital beds are no longer the "benchmark" of health care.

When the government made that commitment the then Minister of Health said that the action was being taken "in order to bring Ontario's hospital system into line with the needs of our population up to the late 1990s."

Particular mention was made of the need to plan for the impact of demographic changes, and especially a 53% increase in the size of the elderly population, on Ontario hospitals.

To the best of our knowledge the factors which led the government to commit to 4,400 new beds have not changed and the need for long-term planning remains; the only thing which has changed is the government's mind.

Rationalization of facilities conducted along these lines is likely to produce what the Ontario Hospital Association [OHA] has called the "service gap"

This service gap is created, according to the OHA, when funding pressures cause hospitals "to reduce patient services before alternative support systems are available in the community."

As the OHA stressed "reorientation of the health care system towards illness prevention and in-home care cannot be accomplished simply by reducing hospitals' ability to meet health care needs."

- ***We recommend that the government ensure that the a service gap is not created in the health care system through the "rationalization of facilities" by putting alternative support systems or programs in place in the community before "rationalizing" a facility.***

We have one comment regarding the recommendation that efforts to improve productivity within the health care system should be continued.

Productivity improvements which maintain access to quality health care will only be achieved in partnership with Ontario's medical and health care professionals.

The President of the Ontario Medical Association has recently stated that relations between the government and the medical profession are at an all-time low, hardly the basis for a solid constructive partnership.

If productivity is to be improved, then relations between the government and health care providers will have to be improved first.

- ***We recommend that as a first step toward improving productivity in the health care system the government make a good faith effort to improve its relations with medical and health care professionals.***

AGRICULTURE

We welcome the Committee's recommendation #33 that "Government should consider a program, similar to the OFFIR program, that would demonstrate the government's commitment to help farmers in times of high interest rate crisis."

Because real interest rates have been higher recently than when the OFFIR program was first established, our Caucus has advocated the reintroduction of an interest rate assistance program.

The Ontario Federation of Agriculture [OFA] acknowledges that ad hoc programs are not ideal but do provide short-term relief.

We trust that a government which can afford to provide automobile insurance companies with over $140 million in tax breaks annually will be able to find some funds for Ontario's farmers.

APPENDIX C

Terms of Reference

Terms of Reference of the Standing Committee on Finance and Economic Affairs

Standing Order 104(f):

"Standing Committee on Finance and Economic Affairs which is empowered to consider and report to the House its observations, opinions and recommendations on the fiscal and economic policies of the Province and to which all related documents shall be deemed to have been referred immediately when the said documents are tabled."

APPENDIX D

List of Witnesses

APPENDIX D

LIST OF WITNESSES

From the Ministry of Treasury and Economics

Robert Christie, Assistant Deputy Minister, Office of Economic Policy
Tom Sweeting, Director, Taxation Policy Branch
Robert Watson, Director, Finance Operations Branch
Kevin Costante, Assistant Director, Fiscal Framework and Expenditure Forecasting
Tony Salerno, Acting Assistant Deputy Minister, Office of the Budget
John Whitehead, Economist, Personal and Commodity Taxes

From the Ontario Confederation of University Faculty Associations

Bill Graham, Professor

Individual Presentation

Norm Gurr, Councillor, Town of Southampton

From the York Region Board of Education

Harry Bowes, Chairman
Joanna French, Chairman of Finance, Facilities and Organization Committee
Jack Webber, Superintendent of Business

From the Income Maintenance for the Handicapped Co-ordinating Group (ARCH)

Christopher Watts, Chair
John Southern
Francine Arsenault
Harry Beatty, Legal Counsel

From C.D. Howe Institute

Irene Ip, Senior Policy Analyst

Individual Presentation

Ed Kolodzie, Private Citizen

From the Affordable Housing Action Group

Abby Pollonetsky, Coordinator
Peter Dewdney, Housing Advocate
David Thornley, Program Director

From the Co-operative Housing Association of Ontario

Tom Clement, President
Dale Reagan, Executive Director

From the Municipal Electric Association

Carl Anderson, Chairman
I.H. Jennings, Chief Executive Officer

From the Hockey Development Centre for Ontario

Barrie Davis, President, Ottawa District Minor Hockey Association
John Gardner, President, Metropolitan Toronto Hockey League

From the Toronto Home Builders' Association

Chris Mullin, President
David Keenan, First Vice-President

From Blind Ontarians Organized with Self-Help Tactics

Eric Schryer, Co-ordinator
John Southern, Community Outreach Worker

From the Ontario Real Estate Association

Moira Schiedel, First Vice-President
Jim Flood, Director, Government Relations
Kevan O'Connor, Chairman, Political Affairs Committee
Tom Bosley, Vice-President

From the Ontario Federation of Labour

Gordon Wilson, President
John O'Grady, Director of Research
Carole-Anne Sceviour, Human Rights Director

From Wharton Econometric Forecasting Associates

Ernie Stokes, Director, Canadian Services

From the Ontario Chamber of Commerce

Linda Matthews, President
Don Eastman, Chair, Economic Policy Committee
Art Smithard, Member of Economic Policy Committee

From the Ontario Federation of Agriculture

Brigid Pyke, President

From the Ontario Non-Profit Housing Association

Debbie Kraus, Executive Director
Roger Maloney, Vice-President, Director of Operations, Peel Non-Profit Housing
Sybil Frenette, Director and Co-Chair, Land and Development Committee
Bill Bosworth, Co-Chair, Land and Development Committee
Executive Officer, Homes First Society

From DRI/McGraw Hill

George Vasic, Director of Economics

From the Council of Ontario Universities

Terence Grier, President, Ryerson Polytechnical Institute
Grant Clarke, Deputy to the Executive Director
Edward DesRosiers, Director of Research

From the Association of Municipalities of Ontario

Grant Hopcroft, Alderman, City of London and President, AMO
David Hipgrave, Director, Management Services, Metro Toronto, and Chair, AMO Fiscal Policy Committee
Ron Eddy, Reeve, Township of South Dumfries and Chair, Fiscal Policy Committee, AMO

From the Bank of Nova Scotia

Warren Jestin, Vice-President, Chief Economist

From the Ontario Secondary School Teachers' Federation

Doris St. Amand, Vice-President
James Livermore, Executive Officer
John McEwen, Chair, Education Finance Committee

From the March of Dimes

Randall Pearce, Director, Corporate and Public Affairs

From the Canadian Imperial Bank of Commerce

Tim Whitehead, Regional Economist

From the Toronto Board of Education

Antonio Silipo, Chair
Pam McConnell, Vice-Chair
Anne Vanstone, Chair, Education Finance Committee

From the Ontario Hospital Association

Gordon Cunningham, President
Duncan McAlpine, Chairman

From the Federation of Women Teachers' Associations of Ontario

Kay Sigurjonsson, Deputy Executive Director
Marilyn Roycroft, Executive Assistant

From CAA (Ontario)

Leo Laviolette, Vice-President, Public and Government Affairs

From the Ministry of Community and Social Services

The Honourable Charles Beer, Minister
Mark Woollard, Manager, Policy Development Section

From the Ministry of Housing

Walt Elliot, Parliamentary Assistant
Glenn Thompson, Deputy Minister
Tim Casey, Assistant Deputy Minister, Social Housing Wing
Sue Corke, Director, Partnerships and Coalitions

From the Centre for Independent Living in Toronto Inc

Susan Forster, Literacy Link Co-ordinator
Scott Seiler, Peer Advocate Worker

From the Ontario Public School Boards' Association

Ruth Lafarga, President
Penny Moss, Executive Director

From the Ontario Cable Telecommunications Association

Walter Weckers, President
Gaston Germain, Chief Executive Officer, Northern Cable Holdings Ltd.
Andy Gubbels, Director, Northern Zone

From the Federation of Metro Tenants

Michael Melling, Chairperson

From the City of Toronto

Art Eggleton, Mayor
John Woods, Director, Taxation and Water Review

From the Ontario Natural Gas Association

Paul Pinnington, President
James R. Anderson, Vice-President, Finance, Union Gas Limited

From the Durham Board of Education

Ian Brown, Chairperson

From the McMaster Student Union

Stephen Longo, President
Bryan Leblanc, Researcher

From Persons United for Self-Help in Ontario

Richard Santos, Provincial Co-ordinator

Ontario

Comité Permanent des Affaires Économiques et Financières

Consultations prébudgétaires pour 1990

2e session 34e législature
39 Elizabeth II

ISSN 0835-4952

STANDING COMMITTEE ON
FINANCE AND ECONOMIC AFFAIRS

COMITÉ PERMANENT DES
FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

LEGISLATIVE ASSEMBLY
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

L'honorable Hugh Edighoffer,
Président de l'assemblée législative

Monsieur,

Le comité permanent des affaires économiques et financières a l'honneur de présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires pour 1990 et le confie à l'Assemblée.

Le président du comité,

Steven Mahoney

Queen's Park
Mars 1990

MEMBRES DU
COMITÉ PERMANENT DES
AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

STEVEN MAHONEY
PRÉSIDENT

FRANK FAUBERT
VICE-PRÉSIDENT

DIANNE CUNNINGHAM*

RICK FERRARO**

CHAVIVA HOSEK

ALLAN MCLEAN

DOUG REYCRAFT

HANS DAIGELER

RAY HAGGERTY

BOB MACKENZIE***

KARL MORIN-STROM

Lisa Freedman
Greffier du Comité

Anne Anderson
Recherchiste

David Rampersad
Recherchiste

* Remplacée par Sam Cureatz pour l'adoption du rapport
** Remplacé par John Cleary pour l'adoption du rapport
*** Remplacé par Howard Hampton pour l'adoption du rapport

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
PROCESSUS DE CONSULTATION PRÉ-BUDGÉTAIRE	2
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	4
POLITIQUE BUDGÉTAIRE	8
RELATIONS ENTRE PALIERS DE GOUVERNEMENT	11
QUESTIONS SOCIALES	13
Logement	13
Pauvreté	16
Personnes handicapées	19
Soins de santé	21
INVESTIR DANS L'AVENIR	24
Éducation	24
Enseignement élémentaire et secondaire	24
Enseignement postsecondaire	26
Adaptation des travailleurs	27
Recherche et développement	29
Infrastructure	30
Transports et communications	31
Environnement et énergie	34
AGRICULTURE	37
LISTE DES RECOMMANDATIONS	39

ANNEXE A : Avis contraire de MM. Karl Morin-Strom et Howard Hampton, du Nouveau Parti démocratique

ANNEXE B : Avis contraire de MM. Allan McLean et Sam Cureatz, du Parti progressiste-conservateur

ANNEXE C : Mandat

ANNEXE D : Liste des témoins

INTRODUCTION

Le Comité permanent des affaires économiques et financières a le plaisir de présenter son rapport renfermant ses recommandations et observations au sujet des priorités économiques et budgétaires de la province pour le budget de l'Ontario de 1990.

Au cours des consultations publiques qui ont eu lieu entre les 15 et 25 janvier 1990, le Comité a entendu les exposés de plus de 40 délégations et reçu en outre 14 mémoires par écrit. Avant les audiences, le Comité avait pu effectuer un survol de l'économie de l'Ontario en prenant connaissance du document intitulé Perspectives économiques et revue budgétaire - Ontario 1990, rédigé par le ministère du Trésor et de l'Économie; il a aussi eu des entretiens avec le trésorier de la province et avec le personnel du ministère du Trésor et de l'Économie.

Le Comité a estimé qu'il serait avantageux de solliciter l'opinion d'économistes étrangers au gouvernement sur la gamme des perspectives économiques relatives à l'Ontario et sur la façon dont on pourrait gérer un quelconque ralentissement. L'Institut C.D. Howe, Wharton Econometric Forecasting Associates, Data Resources of Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont pu accepter l'invitation du Comité. Celui-ci apprécie hautement le temps et l'effort consacrés par ces organismes à partager leur expérience et à communiquer au Comité leurs vues et opinions sur les options qui s'offrent à l'économie ontarienne en 1990 et au-delà.

Le Comité a accordé l'année dernière un intérêt particulier à la mise en oeuvre des réformes de l'aide sociale recommandées au premier stade du rapport du Comité d'examen de l'aide sociale intitulé Transitions. L'honorable Charles Beer, ministre des Services sociaux et communautaires, et les membres de son personnel se sont présentés devant le Comité pour l'informer de la situation des réformes dont le financement avait été annoncé dans le budget de 1989. En outre, étant donné le nombre des exposés relatifs au logement, M. Walter Elliot, adjoint parlementaire au ministre du Logement, et des membres du personnel de ce ministère se sont présentés devant le Comité pour informer celui-ci des activités du ministère.

Le Comité apprécie hautement les dépositions complètes et détaillées qu'il a reçues de tous les témoins et remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de faire une telle contribution au processus pré-budgétaire.

PROCESSUS DE CONSULTATION PRÉ-BUDGÉTAIRE

Depuis 1987, le Comité permanent des affaires économiques et financières tient des consultations pré-budgétaires. Ces consultations visent à constituer une tribune qui permet aux simples citoyens d'exprimer leurs opinions sur l'économie ontarienne et le prochain budget et donnent aux membres du Comité l'occasion de délibérer sur les priorités pour la province. En tant que comité composé de membres de tous les partis, le Comité s'efforce de faire les observations et recommandations qui reflètent l'unanimité de ses membres.

En 1989, l'objectif principal de son rapport était une recommandation unanime visant la mise en oeuvre de la Première phase du rapport du Comité d'examen de l'aide sociale. Le Comité a été encouragé de constater que le budget de 1989 prenait en compte les réformes de l'aide sociale. Il a eu également le plaisir de pouvoir examiner le budget avec le trésorier, aussitôt après l'annonce du budget.

Le Comité constate que les auteurs d'exposés, cette année et les années précédentes, viennent de secteurs semblables de l'économie et presque entièrement du Grand Toronto. Le Comité ne reçoit pas un assortiment entièrement représentatif des expressions de points d'intérêt de toutes les régions de la province ni de tous les secteurs, ce qui restreint la portée de l'évaluation qu'il peut faire des priorités pour la province. Le Comité se demande aussi s'il ne devrait pas pouvoir tenir des consultations pré-budgétaires assez tôt pour qu'elles constituent une contribution utile au travail du trésorier.

Observations du Comité

Le Comité est d'avis que les consultations pré-budgétaires devraient porter sur des questions de perspectives économiques et de politiques budgétaires et non sur le détail des dépenses. C'est pourquoi, cette année, le Comité a invité un certain nombre d'experts-conseils en économie à donner cette vue macro-économique de la province. En général, l'esprit des recommandations du Comité consisterait à relever le niveau de vie dans l'ensemble de la province au lieu de concentrer ses efforts sur tel ou tel secteur. Cette planification à longue portée viserait des questions comme la fiscalité et la génération d'une richesse générale, les ententes commerciales internationales ou la mise en oeuvre des recommandations du Conseil du premier ministre. Le Comité pourrait aussi viser chaque année des domaines précis dans lesquels il ferait des

recommandations. En même temps, il est utile que le Comité écoute les inquiétudes et les attentes de la population et puisse évaluer les priorités à accorder à ces pressions.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

1. **Les points que le Comité devrait envisager à l'avenir préalablement au budget comprennent les déplacements dans les localités autres que Toronto. Le processus devrait commencer chaque année au début de janvier pour se terminer au plus tard à la mi-février.**

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Observations des témoins

La totalité des témoins qui se sont présentés devant le Comité ont souligné que, même si le taux de croissance ralentit, l'économie ne semble pas en voie de connaître une récession. La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) prévoit un taux de croissance réelle de 1,7 % pour 1990, tandis que Data Resources of Canada (DRI Canada) s'attend à un taux de 1,1 %. De son côté, le ministère du Trésor et de l'Économie donne à penser que l'économie maintiendra un taux modéré de croissance, atteignant en moyenne 2,0 % en 1990, en baisse par rapport à 2,8 % en 1989, conclusion que l'Institut C.D. Howe reconnaît comme réaliste et qui, souligne cet organisme, laisse même entrevoir une croissance réelle moyenne éventuelle d'environ 3 %. D'autres groupes envisagent des taux de croissance plus faibles. Wharton Econometric Forecasting Associates (WEFA) suggère un taux de croissance presque nul, tandis que la Banque de Nouvelle-Écosse propose un taux aussi faible que 0,5 %.

On s'attend à une montée du taux de chômage. La CIBC prévoit un taux de 5,2 % en 1990, alors que le Trésor prévoit un taux de 5,5 %. WEFA s'attend aussi à ce que le taux de chômage continue de grimper, conclusion que partage la Banque de Nouvelle-Écosse qui le voit grimper jusqu'à 6,1 %.

Le ministère du Trésor et de l'Économie prévoit la création de 71 000 nouveaux emplois en 1990, un recul par rapport à 90 000 en 1989. La prévision d'un taux de croissance de l'emploi de 1,4 % est nettement plus élevée que l'estimation d'un taux de 0,3 % par la Banque de Nouvelle-Écosse.

Au même moment, le taux d'inflation baissera probablement à mesure que le niveau de la demande de la part des consommateurs continuera de tomber. La CIBC prévoit un taux d'inflation d'environ 4,8 %, tandis que le ministère du Trésor et de l'Économie s'attend à un taux d'inflation de 5,3 %, en baisse par rapport aux 5,9 % de 1989. WEFA reconnaît également que le taux d'inflation sera plus bas en 1990 qu'il ne l'était en 1989.

Les tendances en matière d'immigration donnent un aperçu utile sur le niveau d'activité économique. DRI Canada prévoit une immigration nette plus lente vers l'Ontario au début des années 1990. La Banque de Nouvelle-Écosse souligne que, pour la première fois depuis 1981,

la migration interprovinciale nette est devenue négative pour la province en 1989. À mesure que le taux de croissance de l'économie ralentira, on prévoit que cette migration continuera de baisser. Par contre, la Banque de Nouvelle-Écosse donne à entendre que le maintien de taux élevés d'immigration internationale apportera un appui important à la province.

Le ralentissement de la croissance est plus manifeste dans des secteurs précis. On s'attend, par exemple, à ce que l'industrie automobile, une des locomotives de l'économie de la province, soit touchée. DRI Canada estime que la faiblesse constatée dans le secteur automobile a réduit à 0,7 % en 1989 la croissance de l'industrie du matériel de transport et peut la réduire au taux prévu de 0,4 % en 1990. Plusieurs fabricants ont déjà mis à pied des travailleurs cette année. DRI Canada prévoit aussi une reprise des ventes d'automobiles nord-américaines en 1991, ce qui ferait grimper les niveaux de production, mais prévoit des niveaux plus modestes en termes de taux de croissance. Selon la Banque de Nouvelle-Écosse, les récentes mises à pied et le déclin des ventes indiquent un ralentissement de la croissance dans l'industrie. L'Institut C.D. Howe souligne que les effets de la mise en oeuvre de la taxe sur les produits et services (TPS), en réduisant les achats des consommateurs, accentueront la faiblesse du secteur en 1990. De son côté, le ministère du Trésor et de l'Économie conclut que malgré la prévision d'un nouveau déclin des ventes nord-américaines en 1990, on s'attend à ce que l'industrie automobile de la province augmente sa production à mesure que de nouvelles usines augmentent la production jusqu'à leur pleine capacité, à la fois en 1990 et à moyen terme.

Le secteur de la construction, qui a enregistré un taux de croissance très élevé dans un passé récent, sera durement touché. Selon DRI Canada, son taux de croissance accusera une baisse appréciable par rapport à ses niveaux de 1989, à mesure que le cycle des investissements non résidentiels commencera à décroître, conclusion que la Banque de Nouvelle-Écosse fait également sienne. La Banque de Nouvelle-Écosse estime que les mises en chantier chuteront jusqu'à 78 000 en 1990, légèrement plus bas que la prévision de 79 200 de la CIBC et nettement plus bas que les 84 000 mises en chantier prévues par le ministère du Trésor et de l'Économie. Le ministère estime que les mises en chantier pourraient être favorisées par une augmentation de la construction en 1990, en partie pour essayer de prévenir les effets de la mise en oeuvre de la TPS en 1991. Il s'attend à une croissance négative de 0,6 % dans le secteur de la construction, un recul par rapport au taux de 5,4 % en 1989. Le secteur commercial sera le plus durement touché, tandis que l'on prévoit le maintien d'une vigueur relative de la construction résidentielle.

En ce qui concerne l'effet des nouvelles taxes sur l'habitation, l'Ontario Real Estate Association a conclu que les prix des maisons neuves et, finalement, ceux des maisons en revente pourraient augmenter de 10 000 $ par maison, par suite de l'instauration de prélèvements sur les lotissements aux fins de l'éducation. L'association estime que la TPS pourrait alourdir de 4 à 5 % le coût de construction d'un hébergement locatif neuf, augmentation qui se traduira par une hausse des loyers. En ce qui concerne les logements locatifs existants, entre 40 et 50 % des postes inscrits dans l'indice des coûts d'exploitation des bâtiments seront assujettis à la TPS quant aux logements en revente; les commissions d'agents d'immeubles, les frais d'évaluation, les frais juridiques et d'arpentage seront tous assujettis à la TPS et auront donc un effet sur les prix de revente.

On s'attend à une croissance vigoureuse du secteur des services, DRI Canada envisageant une croissance particulièrement vigoureuse dans les compartiments des finances, de l'assurance et de l'immobilier. Le ministère du Trésor et de l'Économie reconnaît que le secteur des services connaîtra le taux de croissance le plus élevé parmi les secteurs, soit 2,6 % en 1990. Par contre, entre 1991 et 1993, on s'attend à un fléchissement de la croissance dans ce secteur à mesure que les effets de la TPS commenceront à se faire sentir.

La plus-value du dollar canadien par rapport à son homologue américain a eu un effet défavorable sur les exportations, étant donné que les États-Unis constituent le plus grand marché pour les marchandises ontariennes. Selon la Banque de Nouvelle-Écosse, l'expansion américaine est à bout de souffle, ce qui assombrit les perspectives d'exportations, conclusion partagée par WEFA. Le ministère du Trésor et de l'Économie (MTE) estime que les exportations augmenteront légèrement en 1990 passant de 1,9 % en 1989 à 2,3 % en partie grâce aux effets de l'affaiblissement du dollar qui, selon les prévisions, devrait se situer dans la fourchette des 81 à 84 cents US.

INDICATEURS CHOISIS POUR 1990

Prévisionniste	Croissance réelle du PIB %	Taux de chômage %	Taux de croissance de l'emploi %	Taux d'inflation %	Mises en chantier (en milliers) %
MTE	2,0	5,5	1,4	5,3	84
CIBC	1,7	5,2	1,4	s.o.	79,2
BNE	0,5	6,1	0,3	s.o.	78
DRI Canada	1,1				

Observations du Comité

Le Comité remarque que le taux de croissance ralentit, qu'il s'établira à des niveaux plus supportables à moyen terme et que l'économie ne semble pas se diriger vers une récession. Étant donné la perspective actuelle, il n'y a guère besoin d'encouragements budgétaires pour stimuler la croissance. En même temps, il est important de prendre des mesures qui inspirent confiance et dissipent les craintes de récession dans l'esprit des consommateurs, prévenant ainsi une série de réactions de leur part qui risqueraient d'aggraver le fléchissement.

Le Comité remarque que, dans l'industrie automobile, on prévoit un déclin des ventes en 1990, mais que la production d'automobiles de l'Ontario augmentera à mesure que de nouvelles usines augmenteront leur production en 1990, ainsi qu'à moyen terme.

Le Comité observe que le budget provincial renferme des mesures de l'économie de la province au cours d'une certaine période, mais qu'il ne renferme pas de larges mesures du progrès social. Il estime que l'insertion de mesures de ce genre permettrait d'avoir une vision socio-économique plus large de l'Ontario.

Le Comité recommande à l'unanimité ce qui suit :

2. **Le budget provincial devrait présenter un tableau complet de la situation économique de l'Ontario et comprendre une large gamme d'indicateurs sociaux qui permettent une surveillance et une mesure des progrès dans les années à venir.**

POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Observations des témoins

La quasi-totalité des prévisionnistes de l'économie invités à se présenter devant le Comité estiment qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation des dépenses publiques ni d'augmentations d'impôt et qu'il faut faire des efforts en vue de réduire le déficit.

Selon l'Institut C.D. Howe, étant donné que la projection budgétaire à moyen terme du ministère du Trésor et de l'Économie indique une aggravation de la pénurie de recettes au cours de la période 1992-1993, la croissance des dépenses devrait être calculée de sorte qu'elle soit inférieure à la croissance prévue des recettes. L'Institut estime que pour y parvenir, le budget doit énoncer clairement toutes les priorités des programmes en vue de minimiser le problème causé par la présence d'un trop grand nombre de demandes qui se disputent des ressources insuffisantes. Il faut en outre s'en tenir aux priorités énoncées pour atteindre les objectifs de dépenses. Il y a lieu d'annuler les programmes lorsqu'ils ne remplissent plus leur but ou qu'ils sont tombés en désuétude. Le gouvernement est également invité à refondre ses programmes en matière de santé, de bien-être social et d'éducation.

Plusieurs auteurs d'exposés soulignent le besoin d'une plus grande planification et coordination des politiques. La Banque de Nouvelle-Écosse recommande l'élaboration d'un programme de dépenses plus prudent et une simplification coordonnée des exigences en vigueur pour laisser le champ libre à de nouvelles exigences. Elle souligne que l'accent doit être mis sur les coupures de dépenses, qui plus est, il faudrait éduquer les consommateurs au sujet du coût réel des services pour leur faire apprécier le besoin d'une réforme. WEFA estime que les dépenses ne devraient pas augmenter ou diminuer de façon procyclique, autrement dit, les dépenses publiques devraient être maintenues constantes au moment où le secteur privé augmente ses dépenses. Elle propose en outre une coordination de la politique monétaire et de la politique budgétaire. L'Institut C.D. Howe remarque que le document Perspectives économiques et revue budgétaire comporte une perspective budgétaire portant sur trois ans et insiste pour que le plan budgétaire se situe dans un contexte de moyen terme. Une prévision des recettes et des dépenses plus rigoureuse que les extrapolations du passé constituerait un enrichissement du document Perspectives économiques et revue budgétaire. La CIBC donne à entendre que le

gouvernement risque de ne pas vouloir réduire ses dépenses de façon trop radicale au moment où la croissance économique est plus lente et où le secteur privé va probablement réduire ses dépenses. À vrai dire, le gouvernement pourrait profiter du ralentissement des dépenses du secteur privé pour effectuer des dépenses nécessaires en immobilisations dans l'infrastructure, particulièrement dans des secteurs où l'investissement risque d'être faible. La CIBC désire insister sur le fait que les dépenses en immobilisations doivent se faire dans le cadre d'un plan d'ensemble visant à réduire le fardeau de la dette.

En ce qui concerne la question de la fiscalité, la CIBC propose que, pour obtenir un excédent des comptes courants, il doit y avoir réduction des dépenses et non une augmentation des impôts; la Banque de Nouvelle-Écosse conseille au gouvernement d'éviter de recourir à des augmentations d'impôt en vue d'assurer le maintien de la prospérité. WEFA estime qu'une augmentation d'impôt ne ferait que réduire davantage les dépenses des consommateurs, ce qui contribuerait à ralentir davantage la croissance économique. L'Institut C.D. Howe répète qu'il ne devrait pas y avoir de nouvelles augmentations du fardeau fiscal pour les résidents de l'Ontario. Il propose que l'extension de la taxe de vente au détail aux services professionnels, commerciaux et personnels ainsi qu'aux biens énergétiques faciliterait un abaissement du taux global. Qui plus est, le maintien des surtaxes provinciales est contraire à la réforme fiscale. Si la surtaxe n'a pas de date de cessation, elle doit être remplacée par un taux provincial d'impôt plus élevé sur le revenu des particuliers.

La nécessité de réduire le déficit et d'équilibrer le budget a aussi retenu l'attention. La CIBC estime que si les augmentations considérables d'impôt et l'exceptionnelle croissance économique des dernières années n'ont pas réussi à produire un budget équilibré, il faut remettre en question le niveau des dépenses. WEFA plaide également en faveur d'une réduction du déficit. La Banque de Nouvelle-Écosse souligne que le fait d'emprunter pour financer des programmes réduirait la souplesse budgétaire du gouvernement qui lui permet de réagir à des périodes de faiblesse économique et le rendrait vulnérable en cas d'évolution défavorable des taux d'intérêt.

Les auteurs d'exposés ont fait plusieurs recommandations au sujet de la nécessité d'un resserrement des normes comptables du gouvernement. La CIBC estime que la présentation du budget devrait établir une distinction entre recettes et dépenses courantes et recettes et dépenses en immobilisations. La Chambre de commerce de l'Ontario, qui s'est présentée

devant le Comité, et Bell Canada, qui a envoyé un mémoire par écrit, ont souligné que, pour clarifier et faire plus largement comprendre la situation financière de la province, le gouvernement doit mettre en oeuvre les recommandations faites par le Comité sur la comptabilité et la vérification des organismes du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ce comité a élaboré des normes d'états financiers en vue d'aider les gouvernements et de faciliter la prise de décision. Parmi ses recommandations il suggère de définir les organismes gouvernementaux qu'il serait souhaitable d'inclure dans les états financiers consolidés pour mieux comprendre la position débitrice de la province et d'avoir un registre de l'actif matériel de la province.

Observations du Comité

Le Comité constate qu'il n'y a pas de preuves d'un ralentissement de la croissance économique et que bon nombre de témoins sont inquiets du niveau actuel d'imposition.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

3. **Il y aurait lieu de restreindre les niveaux des dépenses publiques, il ne devrait pas y avoir de grosses augmentations d'impôt et il faudrait faire des efforts en vue de réduire le déficit.**

Étant donné que le gouvernement fédéral a décidé d'imposer la taxe sur les produits et services, le Comité recommande également ce qui suit :

4. **Il y aurait lieu d'explorer des moyens d'administrer conjointement la TPS et la taxe de vente provinciale.**

RELATIONS ENTRE PALIERS DE GOUVERNEMENT

Observations des témoins

Les provinces reçoivent des fonds fédéraux en vertu d'accords fiscaux et du Régime d'assistance publique du Canada. Selon ces accords fiscaux, le gouvernement fédéral transfère des fonds aux provinces pour certains programmes nationaux à frais partagés, maintenant ainsi le principe d'une péréquation interprovinciale de capacité financière. Les plus gros paiements, relatifs aux soins de santé et à l'enseignement postsecondaire, se font dans le cadre du financement des programmes établis. Des fonds sont également fournis dans le cadre du Programme de péréquation fiscale, du programme de stabilisation fiscale et de la garantie des recettes au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers.

La province fournit des fonds aux municipalités et aux conseils scolaires pour les aider à s'acquitter de leur mandat. Les municipalités reçoivent des subventions conditionnelles et des subventions inconditionnelles. Les subventions conditionnelles sont accordées pour des programmes ou services déterminés, principalement pour le transport, la santé, les services sociaux, l'environnement, la culture et les loisirs. Elles sont assujetties à des critères d'admissibilité et des conditions de dépenses et les municipalités sont souvent tenues de contribuer financièrement au programme visé par la subvention. Les subventions inconditionnelles peuvent être dépensées d'une façon quelconque. En 1989-1990, les subventions conditionnelles et inconditionnelles ont atteint au total quelque 4,5 milliards de dollars.

La province et les conseils scolaires locaux partagent entre eux les frais du financement de l'enseignement élémentaire et secondaire. La province fournit des subventions générales qui ont atteint au total 4,16 milliards de dollars en 1989-1990. La province s'est en outre engagée à fournir 300 millions de dollars chaque année pendant quatre ans pour des immobilisations scolaires à compter de 1989-1990. La somme de 310 millions de dollars a été attribuée pour 1989-1990. Les conseils scolaires prélèvent leur part du financement des écoles au moyen des impôts fonciers locaux. En outre, la Loi sur les redevances relatives à l'aménagement de biens-fonds prévoit une option de financement supplémentaire consistant à fixer des impôts sur les lots en vue de la construction de nouvelles écoles. Elle facilite également les négociations

entre les conseils scolaires et les promoteurs immobiliers relativement à des arrangements financiers innovateurs pouvant remplacer l'impôt sur les lots.

Les relations entre les paliers de gouvernement provincial et municipal ont été abordées par l'Association of Municipalities of Ontario (AMO) et la ville de Toronto. L'AMO insiste sur la nécessité d'une nouvelle association entre les deux paliers de gouvernement, particulièrement au chapitre du système de paiements de transfert. Elle exprime la frustration ressentie par ses membres face à ce que ceux-ci considèrent comme une détérioration de la relation entre les deux paliers de gouvernement. L'AMO s'inquiète en particulier que des programmes provinciaux soient refilés aux administrations municipales et que la province continue de consentir des fonds insuffisants aux programmes existants et de lancer de nouveaux programmes sans modifier les rapports fondamentaux de financement. La ville de Toronto demande une nouvelle formule de partage des recettes et propose l'accès à d'autres sources de recettes pour faciliter le financement de programmes. En outre, elle demande instamment que les subventions inconditionnelles soient relevées jusqu'aux niveaux traditionnels et que soient adoptées des clauses visant un financement de rattrapage pour compenser les subventions perdues au cours du présent exercice.

Observations du Comité

L'appel de l'AMO en vue d'établir une nouvelle association entre les paliers provincial et municipal de gouvernement au cours des années 1990, particulièrement en ce qui concerne le système de paiements de transfert, a impressionné le Comité. Celui-ci attend le rapport du comité consultatif sur les questions de financement provincial-municipal qui vient d'être constitué et qui comprend des représentants de l'AMO en vue de conseiller le ministre des Affaires municipales sur les moyens de satisfaire les pressions financières auxquelles sont exposés les deux paliers de gouvernement, notamment les recommandations du Comité touchant le système de paiements de transfert.

Et le Comité de conclure que, pour déterminer l'impact financier de bien des initiatives provinciales que les municipalités et les conseils scolaires sont tenus de mettre en oeuvre, les observations du Conseil des ministres et du Conseil de gestion devraient comporter une section sur leurs répercussions sur les municipalités et les conseils scolaires.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

5. **Les observations du Conseil des ministres et du Conseil de gestion devraient comporter une section concernant l'impact sur les municipalités et les conseils scolaires d'initiatives provinciales que ces paliers de gouvernement sont tenus de mettre en oeuvre.**

QUESTIONS SOCIALES

Logement

Observations des témoins

Le ministère du Logement indique que les deux tiers des 3,5 millions de ménages de l'Ontario possèdent leur propre foyer. Certains autres ménages louent leur habitation par choix. D'un autre côté, un quart de million de ménages en location, qui représentent le «noeud du problème», doivent dépenser plus de 30 % de leur revenu pour se loger. Le rapport du Comité d'examen de l'aide sociale, intitulé Transitions, dénonce la pénurie de logements abordables comme l'un des deux facteurs importants qui perpétuent la pauvreté (l'autre étant l'insuffisance de prestations). Moins de 20 % des bénéficiaires de l'aide sociale vivent dans un logement dont le loyer est fonction du revenu : la plupart d'entre eux doivent se disputer les logements du marché privé. Les témoins déclarent que la pénurie de logements à bon marché reste un facteur important de pauvreté et empêche des personnes handicapées de profiter des débouchés d'emploi de la communauté urbaine de Toronto. Le ministre des Services sociaux et communautaires indique au Comité que, pour répondre à certaines des inquiétudes du rapport du Comité d'examen de l'aide sociale en matière de logement, le gouvernement a accordé une amélioration de 119 millions de dollars en système d'allocation-logement.

Le Comité a entendu les dépositions de plusieurs groupes qui cherchent le maintien d'un engagement du gouvernement à fournir un logement abordable. Il y a eu, en particulier, des demandes visant un programme analogue au programme Maisons pour de bon, qui s'est avéré un succès, qui offrirait de nouveaux logements sans but lucratif. (Trente mille logements ont été annoncés dans le cadre du programme Maisons pour de bon, lancé en 1988; 28 000 ont été attribués et seront terminés dans deux ou trois ans.) Les programmes suggérés vont du

financement d'une autre tranche de 30 000 logements sans but lucratif sur trois ans à 16 000 logements locatifs sans but lucratif par an et 56 500 logements sans but lucratif d'ici à 1996 et 75 000 d'ici à la fin de la décennie.

Les témoins ont envisagé des moyens qui permettraient d'offrir un logement abordable, faisant valoir que la meilleure façon d'y parvenir était le logement sans but lucratif et coopératif. Bien que l'acquisition de ces logements puisse être coûteuse à court terme, il est plus probable que ces logements resteront accessibles à long terme, étant donné qu'il ne sera pas nécessaire de prélever un profit sur la plus-value du terrain ni d'ajouter des coûts fréquents de refinancement. Il est important d'augmenter l'offre de terrains à bâtir pour faciliter la compression des coûts, car l'élément terrain représente souvent une grosse partie du coût de l'habitation. L'augmentation des fonds permettant d'offrir des services juridiques aux locataires contribuerait à offrir aux locataires à faible revenu des conseils et services en temps voulu.

Des organismes comme l'Affordable Housing Action Group et l'Ontario Non-Profit Housing Association soulignent que les personnes seules à faible revenu, les familles monoparentales, les personnes âgées et les personnes handicapées restent économiquement vulnérables, étant donné qu'elles ont de faibles revenus et peu de choix de logement. Le récent incendie survenu à Rupert Hotel a souligné le besoin d'agir pour offrir un logement abordable. Ces groupes croient que le logement sans but lucratif contribue à répondre à la demande de logement pour ces personnes de même qu'à la demande de ceux pour qui le rêve de posséder un logement ne sera jamais une réalité.

Certains groupes estiment aussi qu'étant donné les délais d'attente entre l'acquisition du terrain, l'obtention des permis réglementaires et la construction du logement, il est impératif d'agir immédiatement. L'Ontario Non-Profit Housing Association souligne que c'est le moment de profiter de la disponibilité de terrains appartenant au gouvernement, de la politique imposant 25 % de logements abordables et de la disposition du secteur sans but lucratif de travailler de concert avec le gouvernement pour remettre les logements. L'offre de logements sans but lucratif devient plus acceptable et plus recherchée : plus de 120 municipalités participent actuellement à des programmes de logement de ce genre, soit le double du nombre enregistré il y a encore quelques années.

Le ministère du Logement a un budget de 560 millions de dollars en 1989-1990, dont presque 80 % représentent des transferts à d'autres ministères. Son budget représente environ un pour cent du budget total de l'Ontario. L'Affordable Housing Action Group et la Federation of Metro Tenants proposent d'augmenter le budget total du ministère du Logement au cours des trois prochaines années pour atteindre trois pour cent des dépenses publiques.

Des groupes constitués au sein de l'industrie du bâtiment se font l'écho de la demande d'autres témoins de ne pas instituer de nouveaux impôts ni augmenter les impôts existants, faisant valoir que de tels impôts seraient autant d'obstacles à l'offre de logement. Le Comité se montre sensible aux groupes qui ont proposé des moyens qui permettraient de compenser les frais accrus représentés par l'offre d'habitations. Parmi ces propositions, il y a lieu de citer la réinstauration du Fonds d'aide au logement pour utiliser les fonds provenant de la vente de terrains provinciaux à bâtir; l'instauration d'une taxe sur la spéculation foncière, et l'utilisation de la taxe sur la concentration commerciale pour des initiatives de logement dans le Grand Toronto.

Observations du Comité

Le Comité a été impressionné par le nombre de délégations pour lesquelles le logement abordable constitue une question clé. Étant donné que l'offre de terrains pour un logement abordable est un facteur important quand il s'agit d'offrir ce genre de logement, les membres du Comité estiment que le gouvernement devrait déployer plus d'activité pour veiller à ce que soient réalisés les objectifs de 25 % de logements abordables dans les zones de croissance urbaine rapide.

Le Comité observe que beaucoup de groupes appuient le programme Maisons pour de bon. Il reconnaît que le logement sans but lucratif et le logement coopératif ont contribué de façon importante à l'obtention d'un logement abordable et il accueille favorablement l'idée qu'il doit y avoir un afflux constant de ces logements sur le marché de l'habitation. Le Comité estime qu'il est important de surveiller attentivement la mise en oeuvre du programme Maisons pour de bon et d'y ajouter d'autres programmes pour assurer une offre continue et uniforme de logement sans but lucratif et de logement coopératif.

Le Comité recommande à l'unanimité ce qui suit :

6. **Le programme provincial Maisons pour de bon devrait être élargi pour encourager le logement sans but lucratif et le logement coopératif, en accordant notamment une attention particulière aux besoins d'habitation des personnes seules qui vivent actuellement dans des maisons de chambres.**

En outre, le Comité recommande à l'unanimité ce qui suit :

7. **Le gouvernement devrait continuer d'appuyer les initiatives visant à augmenter la densification du logement et affirmer à nouveau son engagement à utiliser les recettes provenant de la vente de terrains appartenant à la province pour appuyer les initiatives en matière de logement.**

Pauvreté

Au cours des consultations pré-budgétaires de 1989, un grand nombre de groupes ont fait part au Comité de leur connaissance et de leur expérience de la pauvreté en Ontario et ont insisté pour que soient mises en oeuvre les réformes du système d'aide sociale proposées dans le rapport Transitions du Comité d'examen de l'aide sociale. Ce rapport précisait que les bénéficiaires courants de l'aide sociale sont des enfants (40 %), des chefs de famille monoparentale (18 %) et les personnes handicapées (18 %). Le rapport constatait aussi que le système actuel est structuré de telle façon qu'il perpétue le cycle de la pauvreté au lieu de faciliter le passage à l'indépendance. Les recommandations du rapport visaient à restructurer le système d'aide sociale pour qu'il incite à la confiance en soi et serve de tremplin et non de filet de repêchage. Les réformes devaient être mises en oeuvre en cinq étapes. Le Comité permanent des affaires économiques et financières, «persuadé de l'urgence et de la nécessité d'améliorer le système d'aide sociale de l'Ontario», a recommandé à l'unanimité la mise en oeuvre complète de la première étape. En mai 1989, le gouvernement a annoncé les détails d'un grand programme de réforme de l'aide sociale.

Observations des témoins

Au cours des consultations pré-budgétaires de 1990, le ministre des Services sociaux et communautaires s'est présenté devant le Comité pour le mettre au courant de la situation de ces réformes. Les premiers changements sont entrés en vigueur en octobre 1989 avec le lancement du Programme d'intégration sociale et de transition à l'emploi (PISTE) qui supprime les obstacles financiers au travail à temps plein pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Les autres réformes entreprises comprennent l'augmentation de l'aide procurée aux bénéficiaires de l'aide sociale qui cherchent du travail, une augmentation de 54 millions de dollars des allocations de base pour les familles ayant des enfants et un financement destiné à rendre plusieurs éléments du système d'aide sociale plus simple et plus équitable. En janvier 1990, de nouvelles réformes ont apporté une augmentation de 6 % des taux d'aide sociale et une amélioration de 119 millions de dollars apportée au système d'allocation-logement. Le ministère a commencé à travailler à une fusion de la Loi sur les prestations familiales et de la Loi sur l'aide sociale générale et a l'intention d'entreprendre de vastes consultations avec la population sur ces réformes législatives.

Plusieurs groupes applaudissent aux mesures prises pour réformer le système d'aide sociale, mais expriment leurs craintes que le sens de l'urgence se dissipe et que les réformes puissent n'être pas menées à bonne fin. Ils soulignent qu'il est vital de poursuivre les réformes prévues pour la première étape du rapport du Comité d'examen de l'aide sociale et de passer ensuite à la deuxième étape.

Certains soulignent qu'il reste de nombreux aspects de la pauvreté, notamment la présence dans les écoles d'enfants mal nourris et en mauvaise santé et l'existence fréquente de banques d'aliments. Des témoins comme la Federation of Women Teachers' Association of Ontario et l'Affordable Housing Action Group parlent avec éloquence des problèmes de la pauvreté chez l'enfant. Ils déclarent que l'insuffisance de l'aide sociale et le coût élevé du logement se reflètent chez les enfants qui sont mal nourris et mal vêtus et que les enfants qui grandissent dans la pauvreté risquent davantage de rester pauvres à l'âge adulte, soit qu'ils vivent alors en bénéficiaires de l'aide sociale ou qu'ils mènent une vie moins productive qu'ils ne le pourraient. La Federation of Women Teachers' Association of Ontario attire également l'attention sur le fait que plus de 60 % des enfants pauvres font partie d'une famille monoparentale dirigée par

une femme et qu'entre autres choses, l'accès à une garde d'enfants adéquate et abordable est essentiel pour permettre au parent seul de travailler ou de suivre une formation.

La province est priée d'entamer des pourparlers avec le gouvernement fédéral sur une stratégie nationale et d'accorder une haute priorité à l'élimination de la pauvreté. Pour se rapprocher de cet objectif, des groupes comme le réseau du Comité d'examen de l'aide sociale de l'Ontario recommandent de faire de la suffisance du taux de prestation une priorité importante du prochain budget.

Observations du Comité

Le Comité accueille favorablement la proposition selon laquelle les paliers de gouvernement fédéral et provincial devraient élaborer de concert une stratégie nationale visant à réduire la pauvreté. En Ontario, le Comité est convaincu de l'importance qu'il y a de poursuivre les réformes de l'aide sociale énoncées dans le rapport Transitions du Comité d'examen de l'aide sociale, qui constituent un bon moyen de se rapprocher de l'objectif. Il appuie les groupes qui comptent bien que le gouvernement fera honneur à ses engagements, poursuivra la mise en oeuvre de la première étape de la réforme et entreprendra ensuite la deuxième étape.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

8. **Le gouvernement devrait poursuivre la mise en oeuvre de la première étape du Comité d'examen de l'aide sociale et engager effectivement des négociations avec le gouvernement fédéral et tous les autres organismes concernés au sujet de la mise en oeuvre de la deuxième étape.**

Le Comité est ému par les descriptions de l'impact de la pauvreté sur les enfants et, en particulier, sur les effets de la faim. Il appuie la proposition que l'on devrait offrir des repas à l'école aux enfants dans le besoin et il croit que cette mesure aurait des avantages économiques et sociaux pour les enfants et pour la province. Il croit que la province devrait immédiatement engager des pourparlers avec les conseils scolaires sur cette question.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

9. **La province devrait collaborer effectivement avec les conseils scolaires et les groupes bénévoles en vue de coordonner et d'élargir les programmes de repas nutritifs dans les écoles.**

En outre, le Comité recommande à l'unanimité ce qui suit :

10. **La province devrait collaborer avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'une politique nationale de garderies en vue d'offrir des garderies accessibles, abordables et de qualité.**

Personnes handicapées

Observations des témoins

Les personnes handicapées sont heureuses de savoir que les réformes énoncées dans Transitions sont en voie de réalisation, mais elles sont inquiètes de constater que ces améliorations ne font qu'aborder les problèmes causés par la pauvreté permanente des Ontariens handicapés. Le lien subsiste entre la pauvreté et le handicap. Selon les preuves présentées, les personnes handicapées constituent le groupe le plus nombreux parmi les chefs de ménage qui ont recours aux banques d'aliments du Grand Toronto. Le recours à ces banques, qui constitue un deuxième système d'aide sociale pour les personnes handicapées, illustre aussi les insuffisances du système actuel d'aide sociale. Le gouvernement est prié de poursuivre la mise en oeuvre des recommandations du rapport Transitions, et en particulier de relever le niveau des prestations. Income Maintenance for the Handicapped Coordinating Group et PUSH-Ontario recommandent une augmentation des niveaux d'aide sociale de 5 % supérieure au taux d'inflation. Ces réformes ne devraient toutefois pas être réalisées aux dépens des programmes établis et des expansions de programme annoncées en faveur des handicapés.

Le «Centre for Independent Living» déclare au Comité qu'il y a quelque 60 000 personnes dans la province qui soit sont aveugles, soit ont les facultés visuelles affaiblies, la plupart d'entre eux étant des personnes âgées. Des aides visuelles et de communication permettront aux personnes âgées aveugles ou ayant les facultés visuelles affaiblies d'avoir une certaine indépendance dans

la vie de chaque jour et permettront aux plus jeunes de s'instruire et d'exercer un emploi utile. Le programme d'appareils et de prothèses procure ces aides aux enfants et aux jeunes adultes jusqu'à l'âge de 26 ans ainsi qu'aux personnes de plus de 65 ans. Mais les adultes qui ont les facultés visuelles affaiblies et ont l'âge de travailler sont exclus de ce programme. Le gouvernement a l'intention d'élargir ce programme pour qu'il couvre tous les âges, mais cette mesure n'est pas encore appliquée. Plusieurs groupes incitent le gouvernement à appuyer la mise en oeuvre complète du programme d'appareils et de prothèses, ce qui supprimerait notamment la discrimination selon l'âge pour la prestation d'aides visuelles et faciliterait ainsi l'indépendance et la confiance en soi des personnes atteintes de ce handicap. On souligne que le fait de permettre aux personnes handicapées d'exercer un emploi, entraînerait une réduction du coût de l'aide sociale. De même, l'élargissement du financement aux services de garde et d'aide à domicile encouragerait les handicapés à mener une vie indépendante et réduirait les frais de séjour en institution qui pourraient être autrement nécessaires.

Observations du Comité

Le Comité a été impressionné par la qualité des groupes qui, représentant les personnes handicapées, se sont présentés devant le Comité pour plaider en faveur de ces personnes. Il croit qu'une bonne partie de leurs préoccupations seront prises en compte dans le cadre des réformes de l'aide sociale.

Aux yeux du Comité, il est évident qu'existe une demande logique d'étendre le programme d'appareils et de prothèses à toutes les catégories d'âge, particulièrement en ce qui concerne les aides visuelles et de communication. Le Comité reconnaît que l'élargissement des paiements d'aide financière pour ces appareils aux personnes en âge de travailler est particulièrement importante afin de leur permettre d'exercer un emploi valable et de mener une vie indépendante.

Le Comité recommande à l'unanimité ce qui suit :

11. **La province devrait entreprendre des recherches sur la création d'une banque des aides à partager, au besoin, entre les personnes handicapées pour faciliter l'accès au programme d'appareils et des aides aux groupes de tout âge et à toutes fins, notamment pour faciliter l'accès à l'emploi.**

Autre recommandation du Comité :

12. **Le Comité encourage le gouvernement à redoubler ses efforts pour faire en sorte qu'il y ait plus de débouchés d'emploi pour les personnes handicapées.**

Soins de santé

Observations des témoins

Plusieurs témoins observent que les soins de santé représentent maintenant près d'un tiers du budget provincial et que l'augmentation des coûts des soins de santé est devenue un sujet d'inquiétude.

La Chambre de commerce de l'Ontario estime que l'on devrait accorder une plus haute priorité aux efforts visant à rationaliser les établissements et à améliorer la productivité à l'intérieur du système de soins de santé. La Banque de Nouvelle-Écosse propose de même que l'on mette l'accent sur la prestation d'un service de «qualité» et sur un meilleur rendement des sommes dépensées. Plusieurs groupes croient qu'un élément important des efforts en vue de diminuer les coûts serait de trouver de bons moyens de faire connaître au public le prix total des soins de santé. Par exemple, on pourrait exiger des frais d'utilisateur, ou encore les factures présentées au RAMO pourraient être communiquées au patient. L'Institut C.D. Howe propose que le Régime de médicaments gratuits de l'Ontario soit restructuré de sorte que les personnes qui ont les moyens de payer leurs médicaments soient tenues de le faire.

L'Ontario Hospital Association exprime la crainte qu'une brèche de service ne prenne forme dans le système de soins de santé par suite des pressions financières qui amèneraient les hôpitaux à réduire leurs services avant que des systèmes de remplacement de type préventif et

axés sur la collectivité ne soient en place. Même si elle appuie généralement ces modifications à apporter au système de santé, l'Ontario Hospital Association estime que pour maintenir les niveaux de service actuels et se conformer à des politiques provinciales comme l'Impôt-santé des employeurs, les hôpitaux ont besoin de fonds d'exploitation supplémentaires de 138 millions de dollars.

L'Association pour la Santé Publique de l'Ontario examine le concept d'«ordre public sain», qui est un souci explicite de santé et d'équité dans tous les domaines d'ordre public, non seulement la santé. Par exemple, les politiques relatives au développement de l'enfant, à l'environnement, à l'habitation ou au marché du travail ont une influence sur la santé humaine. L'Association indique que ce concept rejoint le travail du Conseil du premier ministre sur la santé et propose que les mécanismes organisationnels soient mis en place de sorte que toutes les observations futures du ministère au Conseil des ministres contiennent une indication concernant l'impact de cette mesure sur la santé.

Une autre suggestion formulée par l'Association pour la Santé Publique de l'Ontario ainsi que par une coalition d'organismes de protection de la santé et de lutte contre l'usage du tabac est de recourir à une augmentation soudaine du prix du tabac pour obtenir une réduction de la consommation. Ces organismes proposent des augmentations de taxe de 4 $ par cartouche de 200 cigarettes et de 5 $ par 200 grammes de tabac haché fin. En outre, il pourrait y avoir un impôt spécial de 1 $ par cartouche de 200 cigarettes, dont la recette pourrait servir à financer une fondation qui encouragerait les soins de santé communautaires.

Le Hockey Development Centre Ontario (HDCO) souligne devant le Comité l'importance du sport pour le bien-être des Ontariens. Le HDCO travaille de concert avec le gouvernement pour encourager la sécurité dans le hockey, mais il fait valoir que l'engagement financier réduit du gouvernement restreint son aptitude à offrir des installations communautaires sûres et suffisantes.

Observations du Comité

Compte tenu des inquiétudes au sujet des coûts des soins de santé, le Comité recommande ce qui suit :

13. **La province devrait trouver des moyens efficaces permettant de faire connaître au public le coût total des soins de santé.**

Le Comité recommande également ce qui suit :

14. **Il faudrait accorder une priorité permanente aux efforts visant à rationaliser les installations et à améliorer la productivité au sein du système de soins de santé.**

Le Comité accueille favorablement l'idée d'utiliser les dispositifs fiscaux pour atteindre un objectif d'hygiène publique comme la réduction de la consommation de tabac. Dans ce cas particulier, il serait souhaitable de tirer parti des distorsions économiques causées par l'augmentation de la taxe sur le tabac. Le Comité envisage également la possibilité d'affecter un pourcentage déterminé des profits des loteries aux fins de traitement et de réadaptation des toxicomanes.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

15. **Le budget de 1990-1991 devrait augmenter de 2 $ la taxe par cartouche de 200 cigarettes et de 2,50 $ la taxe par 200 grammes de tabac haché fin.**

Le Comité recommande également ce qui suit :

16. **Étant donné les augmentations de taxe sur le tabac, il faudra accorder une aide supplémentaire aux producteurs de tabac pour faciliter la conversion à des cultures de remplacement.**

INVESTIR DANS L'AVENIR

Étant donné que, selon le document Perspectives économiques et revue budgétaire, presque la moitié du produit provincial brut de l'Ontario est destinée à l'exportation, l'économie ontarienne est étroitement reliée aux économies d'autres provinces et pays. Cette interdépendance n'a fait que s'accentuer sous l'effet de facteurs comme les accords d'échanges bilatéraux et multilatéraux (par exemple, l'Accord de libre-échange Canada - É.-U. et la ronde des pourparlers de l'Uruguay dans le cadre du GATT), les stratégies mondiales de sociétés multinationales et l'adoption rapide de nouvelles technologies. La réalisation prévue d'un marché européen unique en 1992 et le succès des économies en voie d'industrialisation risquent également d'accentuer les pressions de concurrence sur l'économie ontarienne.

Un des principaux thèmes fondamentaux qu'a entendus le Comité au cours des consultations pré-budgétaires est celui de la restriction des dépenses. Bien que le Comité soit généralement d'accord avec ce sentiment, il croit néanmoins qu'il est essentiel d'investir dans les ressources humaines et physiques de la province pour maintenir et améliorer à l'avenir la position internationale de l'Ontario. Pour être en mesure de s'adapter aux pressions de la concurrence, il faut, entre autres, une population active instruite et bien formée ainsi que des systèmes d'infrastructure et de transport efficaces. Il a été déclaré au Comité que des dépenses en immobilisations en matière d'infrastructure pourraient faire partie d'une politique budgétaire opportune pendant le ralentissement attendu à condition que ces dépenses aient lieu dans le cadre d'un programme général de restriction des dépenses.

Éducation

Enseignement élémentaire et secondaire

Observations des témoins

L'excellence en éducation est un facteur important à envisager si l'on veut que la population de l'Ontario mette en oeuvre toutes ses possibilités, et un financement suffisant est un élément majeur qui permet d'offrir cette éducation. Plusieurs conseils scolaires et groupes reliés à l'éducation ont soulevé la question du financement insuffisant de l'éducation. Ils sont

particulièrement inquiets des exigences croissantes imposées aux conseils scolaires par suite des programmes obligatoires et de la croissance rapide dans des secteurs déterminés. Ils sont également inquiets de l'effet de la loi sur la mise en commun des évaluations sur les conseils scolaires publics et du mécanisme de calcul des niveaux de financement.

Un point important est la question de savoir comment sont fixés les plafonds de subventions provinciales et si ces plafonds sont en rapport avec la suffisance et le coût réel de l'enseignement. Les témoins font remarquer que la recommandation n° 3 du récent Troisième rapport du Comité spécial de l'éducation, suggérant des consultations entre le ministère de l'Éducation et ses principaux partenaires en matière d'enseignement pour déterminer une méthode de calcul claire des frais de fonctionnement et d'équipement des services éducatifs, ainsi qu'un moyen rationnel de mettre à jour le calcul de coûts et la fixation des plafonds et de leurs éléments, a reçu l'appui d'un grand nombre d'intéressés qui se sont présentés devant le Comité.

Observations du Comité

Le Comité reconnaît qu'il est nécessaire de se pencher sur le principe qui régit l'octroi des subventions aux conseils scolaires. Il estime que les questions relatives à la méthode de fixation du plafond devraient être examinées et qu'une nouvelle entente devrait être élaborée entre la province et les conseils scolaires.

Le Comité fait donc sienne la recommandation n° 3 du Troisième rapport du Comité spécial de l'éducation, à savoir :

17. **Le ministre de l'Éducation devrait engager le plus tôt possible des pourparlers avec ses principaux partenaires en matière d'enseignement :**

- **pour déterminer une méthode de calcul claire et compréhensible des frais engagés dans la prestation des services d'éducation imposés dans la Loi sur l'éducation et un moyen d'identifier les éléments de base des dépenses reconnues; et**

- **pour élaborer un moyen rationnel de mettre à jour les calculs de coûts et la fixation des plafonds.**

Le Comité est sensible à la nécessité d'une stratégie permettant de rénover les vieilles écoles de l'Ontario. Il estime qu'une forte proportion des fonds d'immobilisations est affectée à de nouvelles écoles et que l'on n'accorde pas assez d'attention à la rénovation des écoles existantes.

Le Comité recommande donc ce qui suit :

18. **Le ministre de l'Éducation, en collaboration avec les conseils scolaires, devrait élaborer une stratégie globale d'investissement en immobilisations pour la rénovation d'écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario ravagées par le temps.**

Enseignement postsecondaire

Observations des témoins

Le Comité entend la déposition du secteur universitaire sur ce que ce dernier estime être l'état critique des universités de l'Ontario. Par exemple, l'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario (UAPUO) observe que l'enseignement postsecondaire sera probablement à l'avenir compromis par une grave pénurie de professeurs tandis que le Conseil des universités de l'Ontario signale l'insuffisance de l'équipement, des bibliothèques et des bâtiments. Des insuffisances et pénuries de ce genre ont un effet non seulement sur le perfectionnement personnel des étudiants et des futurs travailleurs mais aussi sur l'aptitude des universités à atteindre l'excellence en matière de recherche.

En outre, ces groupes soulignent que les universités doivent maintenir une politique d'accessibilité et couvrir des frais supplémentaires obligatoires comme l'Impôt-santé des employeurs et l'équité salariale. En même temps, elles sont tributaires de la province pour leurs recettes et ne sont pas en mesure de combler l'écart entre recettes et dépenses par un financement innovateur. Des groupes comme le Conseil des universités de l'Ontario et le syndicat des étudiants de McMaster estiment qu'il devrait y avoir un dialogue entre les universités, le gouvernement et les étudiants pour examiner le mandat des universités et créer les moyens d'appui qui permettent aux universités de remplir ce mandat. L'UAPUO propose, par exemple, la création d'un fonds de croissance du corps professoral et la tenue d'une enquête sur les façons d'attirer et de garder des professeurs. Le syndicat des étudiants de

McMaster suggère le remplacement des subventions de fonctionnement par un système de fonds précis comme un fonds de recherche, un fonds de bibliothèque, etc., et le Conseil des universités de l'Ontario estime que l'on pourrait offrir un financement supplémentaire au moyen d'un fonds d'excellence. L'Institut C.D. Howe plaide en faveur d'un système de bons aux étudiants, accompagné d'une augmentation des frais de scolarité, en particulier pour les programmes de profession libérale où les rendements personnels sont élevés. Le syndicat des étudiants de McMaster n'est pas d'accord et fait valoir que le financement supplémentaire des universités ne doit pas être obtenu en plaçant le fardeau sur les épaules des étudiants.

Observations du Comité

Le Comité craint qu'il n'y ait d'importantes questions concernant l'enseignement postsecondaire qui méritent l'attention de l'Assemblée législative. Aussi recommande-t-il à l'unanimité ce qui suit :

19. **Le Comité spécial de l'éducation devrait examiner la question de l'enseignement postsecondaire en Ontario, notamment le financement et le problème de la pénurie de professeurs par suite des départs à la retraite.**

Adaptation des travailleurs

Préoccupations des témoins

Les changements rapides survenus dans l'économie ontarienne ont des répercussions sur le marché du travail. Les réactions aux pressions de la concurrence internationale, l'évolution de la technologie, les changements d'ordre démographique et la réimplantation des entreprises à l'intérieur de la province donnent lieu à un besoin croissant de formation et de recyclage des travailleurs. Les programmes existants offerts par le ministère de la Formation professionnelle comprennent notamment le programme Transition pour les travailleurs âgés de plus de 45 ans, le Programme de formation de base et le programme Recyclage de la main-d'oeuvre qualifiée. Les politiques de formation professionnelle peuvent être à la fois proactives, en dotant les travailleurs d'une formation pour l'avenir, et réactives, en les aidant à s'adapter aux mises à pied. Une politique concertée de formation professionnelle constituera un facteur important

qui fera en sorte que la population active de la province restera compétitive sur le plan national et international.

La Fédération du travail de l'Ontario (FTO) exprime son inquiétude devant la situation des travailleurs qui perdent leur salaire ou leurs prestations par suite de l'insolvabilité d'une entreprise. Elle estime que l'on pourrait prévoir un certain nombre de dispositifs pour procurer une indemnisation financière à ces travailleurs. Ces dispositifs comprennent une caisse d'assurance à financer par un impôt sur les salaires, une indemnité versée à même le Trésor ou la permission accordée aux travailleurs concernés de se prévaloir d'un crédit d'impôt provincial sur le revenu équivalent aux pertes subies.

La FTO attire également l'attention du Comité sur la situation des femmes qui ne sont pas couvertes par la Loi sur l'équité salariale, dans les cas où il n'y a pas de comparaison possible avec des hommes ou dans les petites entreprises privées. La FTO recommande que le gouvernement constitue une caisse particulière participant dans ce genre de cas aux coûts de rajustement au titre de l'équité salariale.

Observations du Comité

Le Comité craint que certains programmes de formation professionnelle ne fonctionnent pas aussi bien qu'ils le pourraient. Il estime qu'une bonne partie de la formation professionnelle est axée sur les jeunes et non sur ceux qui ont perdu leur emploi. Le Comité est particulièrement inquiet des difficultés rencontrées par des ouvriers âgés cherchant à améliorer ou à acquérir la formation nécessaire pour occuper un nouvel emploi, spécialement par ceux qui ne sont pas en mesure de bénéficier d'une retraite anticipée.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

20. **Le gouvernement devrait examiner la situation des travailleurs âgés de moins de 55 ans qui sont devenus chômeurs lorsque leur employeur a cessé d'exploiter son entreprise, mais qui n'ont pas accès aux programmes gouvernementaux actuels de formation ou de recyclage qui leur permettraient d'améliorer leurs aptitudes ou d'en acquérir de nouvelles.**

Recherche et développement

Préoccupations des témoins

Si le succès de l'Ontario dans l'économie mondiale dépend en partie de son aptitude à innover et à suivre le rythme d'exigences en perpétuelle évolution, il devient impératif d'encourager l'existence d'un secteur prospère de recherche et développement (R et D). Une stratégie de R et D peut exiger le dépistage des technologies à importer et la concentration sur d'autres technologies s'il est avantageux pour l'Ontario de créer de nouveaux et meilleurs produits. On pourrait aussi s'intéresser au financement d'établissements qui réalisent de la recherche de base, notamment les universités.

Le Canada et l'Ontario ont traditionnellement consacré une proportion relativement faible de leur produit intérieur brut à la R et D. Selon le ministère du Trésor et de l'Économie, en 1987, les dépenses de l'Ontario en R et D représentaient 1,8 % du PIB, contre 2,6 % aux États-Unis. Même si l'Ontario se comporte relativement bien en matière de recherche et développement au Canada, il traîne loin derrière la plupart des États des É.-U. auxquels notre province fait concurrence. Le ministère croit toutefois que l'on peut attribuer la différence entre les taux de R et D des deux pays aux crédits de R et D affectés à la défense aux É.-U. Si l'on ne tient pas compte du secteur de la défense, l'Ontario dépense proportionnellement autant en R et D que les États-Unis. Il reste que si le taux de R et D du gouvernement et des universités de l'Ontario est relativement élevé, il reste faible dans le secteur décisif de l'industrie. Cette faiblesse peut être le résultat d'un niveau élevé de propriété étrangère et de la taille relativement modeste du secteur de technologie de pointe.

L'Ontario Natural Gas Association se félicite des initiatives du secteur public régional qui ont été prises pour améliorer le taux de R et D, tout en soulignant que le Canada a besoin d'une stratégie nationale de R et D qui soit claire et orientée. Cette stratégie nationale fournirait un cadre solide pour une bonne mise en valeur et coordination des efforts fédéraux et provinciaux.

Observations du Comité

Le Comité observe que certaines initiatives de la province, ces dernières années, comme la création d'un fonds pour la technologie et de Centres d'excellence, ont en partie répondu à la nécessité de mettre davantage l'accent sur la R et D. L'Ontario et le Québec réunis semblent avoir les encouragements fiscaux à la R et D parmi les plus généreux par industrie en Amérique du Nord. Le Premier ministre a proposé un objectif national de dépenses en R et D atteignant au total 2,5 % du PIB dans les dix prochaines années. L'Ontario, province-pilote en recherche et développement, serait tenue d'assurer une importante contribution à la réalisation de cet objectif national. Le Comité accueille favorablement la proposition que l'on puisse considérer une stratégie nationale de R et D visant à coordonner les efforts fédéraux et provinciaux comme un moyen de renforcer cet important secteur.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

21. La province devrait négocier avec le gouvernement fédéral et les autres provinces en vue d'établir une stratégie nationale en matière de recherche et développement.

Infrastructure

Observations des témoins

L'infrastructure des réseaux d'adduction d'eau et d'égouts dans les municipalités de l'Ontario fait l'objet de pressions exercées par diverses sources : l'aménagement d'une infrastructure dans des zones de croissance urbaine rapide; la rénovation et l'expansion de l'infrastructure existante; les améliorations pour se conformer aux exigences de la Stratégie municipale et industrielle de dépollution (SMID) pour lutter contre la pollution. Une infrastructure vieille ou inadéquate peut constituer une menace à l'hygiène et un obstacle à la croissance économique. En outre, l'absence de lutte contre la pollution peut endommager l'environnement. Bien que les municipalités puissent se servir des frais d'aménagement pour fournir l'infrastructure nécessaire à de nouveaux aménagements, plusieurs délégations insistent sur l'importance d'améliorer le financement d'immobilisations pour améliorer une infrastructure vieille ou inadéquate. Des organismes comme l'Institut d'aménagement urbain proposent que les recettes provenant des droits de cession immobilière soient affectées à un programme de dépenses consacrées à

l'infrastructure. L'Association des constructeurs d'habitations de l'Ontario propose, entre autres mesures, le financement par obligations municipales exemptées d'impôt et la péréquation de l'imposition pour les localités-dortoirs.

Observations du Comité

Le Comité est sensible aux problèmes de financement des rénovations d'infrastructure et de conformité aux exigences de la SMID. Il estime qu'il peut être nécessaire de trouver des moyens innovateurs permettant d'aborder le financement de la croissance et de la rénovation de l'infrastructure. Le gouvernement pourrait, par exemple, étudier le recours à des obligations exemptées d'impôt ou des fonds du RPC ou examiner les programmes passés de la Commission des ressources en eau de l'Ontario.

Le Comité recommande ce qui suit :

22. Il y a lieu d'encourager le trésorier à placer plus de caisses de retraite disponibles dans la Société ontarienne d'aménagement municipal et d'encourager les municipalités à utiliser davantage ces fonds.

Le Comité remarque qu'il y a eu des négociations tripartites entre les municipalités, la province et le gouvernement fédéral sur des ententes à frais partagés, mais que ces négociations n'ont pas été couronnées de succès.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

23. La province de l'Ontario devrait donner suite à l'entente financière tripartite visant à financer un programme de rénovation de l'infrastructure.

Transports et communications

Observations des témoins

L'Association canadienne des automobilistes (Ontario) déclare que les ponts et chaussées de la province se sont sensiblement détériorés. Le problème est aggravé par l'accroissement du

tonnage des camions et l'amoindrissement des subventions de la province pour la réparation des ponts et chaussées.

La province a engagé 2 milliards de dollars sur cinq ans à un programme d'immobilisations dans les transports visant les routes, les grand-routes et les programmes de circulation. Même si cette initiative est la bienvenue, on se demande si elle sera suffisante pour résoudre le problème de la détérioration du réseau routier ou pour en faire profiter les routes municipales. Par exemple, la ville de Toronto demande un plus grand appui dans le budget à la rénovation de l'infrastructure et du transport, au moment où la détérioration de l'infrastructure de la ville a un effet défavorable sur la qualité de la vie et la vitalité économique. La ville s'inquiète, en particulier, du financement de transports en commun supplémentaires étant donné qu'elle atteint un taux d'engorgement d'un grand nombre de ses rues principales. Elle invite la province à obtenir le contrôle des corridors ferroviaires qui traversent la ville en vue d'accélérer la mise en oeuvre de systèmes de circulation rapide.

L'Association canadienne des automobilistes (Ontario) signale que, bien que les véhicules automobiles soient une nécessité pour les trois quarts de la population active de l'Ontario qui n'ont pas d'autre moyen de se rendre au travail, l'utilisation des véhicules automobiles est lourdement taxée. Elle propose que les camions, qui constituent un fardeau plus lourd sur le réseau routier, soient taxés en conséquence. Elle propose en outre que les taxes sur les véhicules automobiles soient traitées comme des droits d'utilisateur et que les recettes servent à financer le réseau routier.

L'Ontario Cable Telecommunications Association décrit au Comité les difficultés que les taxes de vente fédérale et provinciale causent aux abonnés du câble. L'impact du coût des systèmes de câblodistribution là où l'offre est restreinte (Systèmes de la Partie III selon la définition du CRTC) sur les abonnés du Nord de l'Ontario est particulièrement inquiétant.

Observations du Comité

Le Comité estime qu'il est important d'insister sur le transport en commun dans les zones urbaines et que la construction de nouvelles routes dans les centres urbains a davantage aggravé qu'atténué les problèmes de congestion. Il reconnaît que la province devrait entamer des

pourparlers avec le gouvernement fédéral sur l'utilisation de corridors ferroviaires pour le transport en commun.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

24. Les municipalités, la province et le gouvernement fédéral devraient envisager conjointement l'utilisation de corridors ferroviaires à des fins de transport en commun.

Les membres du Comité s'inquiètent de l'impact que les camions et remorques ont sur les routes provinciales et municipales et se demandent si les droits et les taxes imposés aux utilisateurs commerciaux sont en proportion de leur utilisation. Les membres du Comité examinent des moyens qui permettraient d'évaluer la contribution financière des camions et remorques en fonction de leur impact sur le réseau routier. Il s'agirait, par exemple, de structurer les droits de permis de remorque en fonction du nombre d'essieux et du poids brut de la remorque, ou de s'enquérir d'un système utilisé ailleurs pour surveiller la vitesse de chaque camion et autobus.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

25. Il faudrait réviser la contribution fiscale de l'industrie du camionnage à la construction et à l'entretien des routes.

Le Comité recommande aussi à l'unanimité ce qui suit :

26. Le gouvernement devrait réviser ses droits actuels d'immatriculation des camions-remorques.

Le Comité recommande également ce qui suit :

27. Le gouvernement devrait étudier des exemples de surveillance de la vitesse des camions et autobus en vue de mettre en oeuvre des systèmes de contrôle électronique de leur vitesse continue et de leurs périodes de repos.

Environnement et énergie

Observations des témoins

Les rapports entre l'environnement et la mise en valeur économique sont devenus une question centrale dans bien des provinces et territoires. Les décisions prises dans l'avenir en matière d'investissement devront tenir compte non seulement de critères financiers et économiques, mais encore d'une évaluation de leur effet à long terme sur l'environnement et sur une mise en valeur acceptable.

La politique gouvernementale peut jouer un rôle en influant sur ces décisions. Certains groupes prient le gouvernement de l'Ontario d'encourager l'élaboration et l'utilisation de technologies sans dommage sur l'environnement au moyen d'encouragements économiques et en favorisant un climat de recherche environnementale par l'industrie. L'Ontario Natural Gas Association (ONGA) encourage en outre le gouvernement à travailler, de concert avec le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements provinciaux, à l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'environnement, énonçant des principes, des objectifs et des normes. Étant donné que la dégradation de l'environnement ne respecte pas les frontières politiques, cette stratégie comporterait une définition du rôle et des responsabilités de chacun des trois paliers de gouvernement.

D'autres groupes soulignent l'importance de l'énergie, non seulement à cause de sa contribution à la vitalité économique de la province et du confort de ses citoyens, mais aussi à cause de son impact sur l'environnement.

La Municipal Electric Association fait valoir que comme l'électricité est essentielle à la vie moderne, l'imposition d'une taxe sur son utilisation est une mesure régressive qui frappe particulièrement les pauvres et les personnes âgées. Elle signale également que des audiences publiques plus expéditives et davantage axées sur les révisions de tarif ou les questions environnementales auraient pour effet un meilleur équilibre entre les objectifs que constituent la participation du public, la protection de l'environnement et la valeur du service pour le contribuable.

Dans son mémoire détaillé, l'Ontario Natural Gas Association soulève, entre autres sujets, la question d'une mise en valeur acceptable. Elle cite des débouchés comme la mise au point de véhicules au gaz naturel ainsi que l'utilisation d'une production parallèle d'électricité en vue de réaliser de nouveaux gains en matière d'efficacité et de conservation de l'énergie et de réduire les effets défavorables sur l'environnement de la combustion de combustibles fossiles. L'association déclare toutefois que les taux de rachat anormalement peu élevés d'Ontario Hydro sont trop bas pour encourager la création d'une industrie viable de production d'électricité distincte d'un service public.

Observations du Comité

Le Comité remarque que, grâce à la création du Comité spécial de l'énergie, le gouvernement examine les secteurs dans lesquels l'énergie peut avoir des effets défavorables sur l'environnement. Il appuie l'examen de ces deux questions réunies par le Comité spécial de l'énergie.

Le Comité reconnaît que la production parallèle d'énergie contribuerait de façon importante à l'offre d'une énergie peu coûteuse, moins polluante. Ontario Hydro se sert de son coût moyen de production d'électricité comme base pour le prix qu'elle paiera pour incorporer l'électricité produite ailleurs dans son système de distribution. Le Comité craint que la méthode utilisée par Ontario Hydro pour calculer son coût fournisse un point de comparaison irréellement bas et décourage une production parallèle.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

28. Le gouvernement devrait rechercher avec Ontario Hydro une entente sur les coûts qui encourage des formes de coproduction et de production parallèle d'électricité.

Le Comité recommande en outre à l'unanimité ce qui suit :

29. Le gouvernement devrait promouvoir, encourager et, au besoin, imposer la conservation de notre énergie et de nos ressources.

Le Comité appuie l'usage du recyclage comme un moyen de promouvoir la conservation et de s'attaquer au problème des sites d'enfouissement. Il constate le succès du programme «boîte bleue» de collecte de matériaux choisis à des fins de recyclage, mais a quelques réserves touchant l'ampleur du marché potentiel pour ces matériaux recyclés.

Le Comité recommande ce qui suit :

30. **Le gouvernement devrait continuer à appuyer les initiatives de recyclage comme la «boîte bleue», et étudier la faisabilité d'un recyclage de tous les matériaux d'emballage, notamment les bouteilles de spiritueux et de vin.**

Le Comité recommande également ce qui suit :

31. **Le gouvernement devrait encourager le monde des affaires à utiliser des matériaux recyclés.**

Le Comité recommande en outre ce qui suit :

32. **Le gouvernement devrait rechercher activement de nouveaux marchés pour les matériaux recyclés.**

AGRICULTURE

Observations des témoins

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario (OAF) déclare au Comité que les dépenses provinciales au chapitre de l'agriculture sont en baisse depuis les trois dernières années et représentent un peu plus de un pour cent du budget en 1989-1990. Deux importants programmes ont été touchés, le Programme de réduction des taux d'intérêt pour les exploitations agricoles familiales de l'Ontario (RTIEAFO), qui a été annulé, et le programme de réduction de l'impôt foncier, qui a été modifié.

L'exploitation agricole requiert de fortes immobilisations et son avenir dépend d'un investissement continu en technologie pour qu'elle reste compétitive. Comme les exploitants agricoles dépendent du financement de la dette en ce qui concerne leur investissement en immobilisations, ils sont sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt. Étant donné les taux d'intérêt élevés en vigueur actuellement et une chute prévue du revenu net pour les exploitants agricoles de l'Ontario en 1990, ceux-ci ont besoin d'une aide financière. La Fédération estime qu'un programme à court terme d'aide en matière de taux d'intérêt aiderait les exploitants agricoles à effectuer les investissements nécessaires à la viabilité de leur exploitation. Il faut en outre élaborer un moyen à long terme d'aborder une politique de crédit à l'intention des exploitants agricoles.

Les exploitants agricoles ont traditionnellement bénéficié d'une réduction de l'impôt foncier. Les modifications apportées dans le budget de 1989 ont resserré les conditions d'admissibilité en introduisant des restrictions sur le niveau de revenu non agricole. La Fédération fait valoir que la propriété et le niveau de revenu non agricole sont sans rapport avec la réduction et qu'il faut entreprendre une réforme complète du système de l'impôt foncier, faute de quoi les exploitants agricoles de l'Ontario devraient bénéficier d'un allégement de l'impôt foncier consacré dans un texte de loi.

La Fédération décrit aussi les difficultés que les conditionneurs d'aliments estiment rencontrer sur le plan de la concurrence, mais elle souligne que l'aide aux conditionneurs d'aliments ne

peut se faire aux dépens des exploitants agricoles. L'organisme appuie le financement d'un programme d'ajustement pour le secteur ontarien de conditionnement des aliments.

Observations du Comité

Le Comité est heureux de recevoir les observations et recommandations du secteur agricole. En ce qui concerne le maintien du programme RTIEAFO sous une forme ou l'autre, certains membres estiment qu'une aide en matière de taux d'intérêt n'est pas nécessairement utile à long terme, car elle dissuade les banques d'abaisser le taux d'intérêt. Qui plus est, le programme RTIEAFO encourageait une certaine inégalité entre les exploitants agricoles, car il n'était pas universellement appliqué. D'un autre côté, d'autres membres croient que le programme a été utile, car il a permis à certains exploitants agricoles de lancer leur entreprise et il a fourni à d'autres l'aide dont ils avaient besoin.

Le Comité recommande à l'unanimité ce qui suit :

33. **Le gouvernement devrait envisager un programme analogue au programme RTIEAFO qui montrerait la volonté du gouvernement d'aider les exploitants agricoles en temps de crise de taux d'intérêt élevés.**

Le Comité est sensible aux préoccupations relatives au secteur de conditionnement des aliments, mais il est également conscient des répercussions internationales éventuelles si le gouvernement était perçu comme accordant des subventions. L'aide devrait être soigneusement octroyée.

Le Comité recommande donc à l'unanimité ce qui suit :

34. **Les programmes d'aide actuels aux petits conditionneurs d'aliments devraient être élargis.**

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Le Comité permanent des affaires économiques et financières recommande ce qui suit :

1. **Les points que le Comité devrait envisager à l'avenir préalablement au budget comprennent les déplacements dans des localités autres que Toronto. Le processus devrait commencer chaque année au début de janvier pour se terminer au plus tard à la mi-février.***

2. **Le budget provincial devrait présenter un tableau complet de la situation économique de l'Ontario et comprendre une large gamme d'indicateurs sociaux qui permettent une surveillance et une mesure des progrès dans les années à venir.***

3. **Il y aurait lieu de restreindre les niveaux des dépenses publiques, il ne devrait pas y avoir de grosses augmentations d'impôt et il faudrait faire des efforts en vue de réduire le déficit.**

4. **Il y aurait lieu d'explorer des moyens d'administrer conjointement la TPS et la taxe de vente provinciale.**

5. **Les observations du Conseil des ministres et du Conseil de gestion devraient comporter une section concernant l'impact sur les municipalités et les conseils scolaires d'initiatives provinciales que ces paliers de gouvernement sont tenus de mettre en oeuvre.**

6. **Le programme provincial Maisons pour de bon devrait être élargi pour encourager le logement sans but lucratif et le logement coopératif, en accordant notamment une attention particulière aux besoins d'habitation des personnes seules qui vivent actuellement dans des maisons de chambres .***

7. **Le gouvernement devrait continuer d'appuyer les initiatives visant à augmenter la densification du logement et affirmer à nouveau son engagement à utiliser les recettes provenant de la vente de terrains appartenant à la province pour appuyer les initiatives en matière de logement.***

8. **Le gouvernement devrait poursuivre la mise en oeuvre de la première étape du Comité d'examen de l'aide sociale et engager effectivement des négociations avec le gouvernement fédéral et tous les autres organismes concernés au sujet de la mise en oeuvre de la deuxième étape.***

9. **La province devrait collaborer effectivement avec les conseils scolaires et les groupes bénévoles en vue de coordonner et d'élargir les programmes de repas nutritifs dans les écoles.***

10. **Le province devrait collaborer avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'une politique nationale de garderies en vue d'offrir des garderies accessibles, abordables et de qualité.***

11. **La province devrait entreprendre des recherches sur la création d'une banque des aides à partager, au besoin, entre les personnes handicapées pour faciliter l'accès au programme d'appareils et des aides aux groupes de tout âge et à toutes fins, notamment pour faciliter l'accès à l'emploi.***

12. **Le Comité encourage le gouvernement à redoubler ses efforts pour faire en sorte qu'il y ait plus de débouchés d'emploi pour les personnes handicapées.**

13. **La province devrait trouver des moyens efficaces permettant de faire connaître au public le coût total des soins de santé.**

14. **Il faudrait accorder une priorité permanente aux efforts visant à rationaliser les installations et à améliorer la productivité au sein du système de soins de santé.**

15. **Le budget de 1990-1991 devrait augmenter de 2 $ la taxe par cartouche de 200 cigarettes et de 2,50 $ la taxe par 200 grammes de tabac haché fin.**

16. **Étant donné les augmentations de taxe sur le tabac, il faudrait accorder une aide supplémentaire aux producteurs de tabac pour faciliter la conversion à des cultures de remplacement.**

17. **Le ministre de l'Éducation devrait engager le plus tôt possible des pourparlers avec ses principaux partenaires en matière d'enseignement :**

    - **pour déterminer une méthode de calcul claire et compréhensible des frais engagés dans la prestation des services d'éducation imposés dans la Loi sur l'éducation et un moyen d'identifier les éléments de base des dépenses reconnues; et**

    - **pour élaborer un moyen rationnel de mettre à jour les calculs de coûts et la fixation des plafonds.**

18. **Le ministre de l'Éducation, en collaboration avec les conseils scolaires, devrait élaborer une stratégie globale d'investissement en immobilisations pour la rénovation d'écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario ravagées par le temps.**

19. **Le Comité spécial de l'éducation devrait examiner la question de l'enseignement postsecondaire en Ontario, notamment le financement et le problème de la pénurie de professeurs par suite des départs à la retraite.***

20. **Le gouvernement devrait examiner la situation des travailleurs âgés de moins de 55 ans qui sont devenus chômeurs lorsque leur employeur a cessé d'exploiter son entreprise, mais qui n'ont pas accès aux programmes gouvernementaux actuels de formation ou de recyclage qui leur permettraient d'améliorer leurs aptitudes ou d'en acquérir de nouvelles.***

21. **La province devrait négocier avec le gouvernement fédéral et les autres provinces en vue d'établir une stratégie nationale en matière de recherche et développement.***

22. **Il y a lieu d'encourager le trésorier à placer plus de caisses de retraite disponibles dans la Société ontarienne d'aménagement municipal et d'encourager les municipalités à utiliser davantage ces fonds.**

23. **La province de l'Ontario devrait donner suite à l'entente financière tripartite visant à financer un programme de rénovation de l'infrastructure.***

24. **Les municipalités, la province et le gouvernement fédéral devraient envisager conjointement l'utilisation de corridors ferroviaires à des fins de transport en commun.***

25. **Il faudrait réviser la contribution fiscale de l'industrie du camionnage à la construction et à l'entretien des routes.***

26. **Le gouvernement devrait réviser ses droits actuels d'immatriculation des camions-remorques.***

27. **Le gouvernement devrait étudier des exemples de surveillance de la vitesse des camions et autobus en vue de mettre en oeuvre des systèmes de contrôle électronique de leur vitesse continue et de leurs périodes de repos.**

28. **Le gouvernement devrait rechercher avec Ontario Hydro une entente sur les coûts qui encourage des formes de coproduction et de production parallèle d'électricité.***

29. **Le gouvernement devrait promouvoir, encourager et, au besoin, imposer la conservation de notre énergie et de nos ressources.***

30. **Le gouvernement devrait continuer à appuyer les initiatives de recyclage comme la «boîte bleue» et étudier la faisabilité d'un recyclage de tous les matériaux d'emballage, notamment les bouteilles de spiritueux et de vin.**

31. **Le gouvernement devrait encourager le monde des affaires à utiliser des matériaux recyclés.**

32. **Le gouvernement devrait rechercher activement de nouveaux marchés pour les matériaux recyclés.**

33. **Le gouvernement devrait envisager un programme analogue au programme RTIEAFO qui montrerait la volonté du gouvernement d'aider les exploitants agricoles en temps de crise de taux d'intérêt élevés.***

34. **Les programmes d'aide actuels aux petits conditionneurs d'aliments devraient être élargis.***

* Ces recommandations ont été adoptées à l'unanimité.

ANNEXE A

Avis contraire de MM. Karl Morin-Strom et Howard Hampton,

du Nouveau Parti démocratique

AVIS CONTRAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE RELATIF AU RAPPORT PRÉ-BUDGÉTAIRE DE 1990 DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Devant les prévisions de ralentissement de l'économie, le gouvernement de l'Ontario a abandonné sa façade «libérale» pour révéler sa vraie nature : celle d'un parti conservateur. Le gouvernement libéral s'affaire maintenant à propager le message que 1990 sera une année de restrictions financières. La majorité libérale de ce comité accepte ce principe conservateur et recommande une ligne de conduite marquée au sceau de la restriction.

Le Nouveau Parti démocratique conteste cette défense du statu quo en sommant le gouvernement de mettre en oeuvre les réformes nécessaires pour rendre notre société équitable. Nous mettons aussi le gouvernement au défi d'adopter des politiques propres à assurer que la croissance économique, qu'elle soit forte ou modérée, soit compatible avec les principes d'une économie respectueuse de l'environnement.

L'Ontario regorge de ressources humaines et naturelles. Toutefois, le gouvernement provincial gaspille ces ressources en mettant en oeuvre des politiques qui menacent les ressources financières limitées des Ontariens à revenus faibles et moyens et qui nous empêchent d'avoir une économie productive qui ne détruise pas l'environnement.

La pauvreté généralisée qui existe dans notre province est une véritable honte. Plus d'un demi-million d'Ontariens, bénéficiaires de l'aide sociale, vivent au-dessous du seuil de la pauvreté. Chose encore plus triste, 200 000 d'entre eux sont des enfants. En outre, les faibles salariés sont encore plus nombreux que les pauvres qui touchent de l'aide sociale.

Le salaire minimum insuffisant de l'Ontario est l'une des principales raisons qui expliquent l'existence de la pauvreté dans notre province. Le fait de travailler à plein temps au salaire minimum de 5 $ l'heure ne permet que de vivre bien au-dessous du seuil de la pauvreté. Qui plus est, la situation des travailleurs ontariens qui ne gagnent que le salaire minimum empire. De 1975 à 1989, le salaire minimum est passé de 47 % à 38 % du salaire industriel moyen. Sous le présent gouvernement, la vie du travailleur rémunéré au salaire minimum devient encore plus dure.

La prévalence d'une telle pauvreté au sein d'une société aussi riche que la nôtre est déplorable. Il est impardonnable que le gouvernement provincial choisisse de s'attaquer aux pauvres de l'Ontario en leur faisant payer de l'impôt sur le revenu provincial. Les derniers chiffres disponibles montrent que, en 1987, le trésorier a soutiré de l'impôt sur le revenu provincial à 300 000 Ontariens qui gagnaient moins de 10 000 $.

À l'encontre de Robin des Bois, le gouvernement provincial prend aux pauvres pour donner aux riches : il existe encore plus d'un millier d'Ontariens qui gagnent plus de 50 000 $ par année sans payer d'impôt sur le revenu; en outre, de nombreuses sociétés ontariennes rentables ne paient aucun impôt sur le revenu des sociétés grâce à un régime fiscal qui leur procure un grand nombre d'échappatoires.

Depuis cinq ans, le gouvernement provincial a fait tout ce qu'il a pu pour aggraver davantage l'inéquité de notre régime fiscal. Il a haussé la taxe de vente, qui est régressive, il a provoqué l'augmentation d'impôts fonciers régressifs et il a mis en oeuvre ou a augmenté toute une série de taxes à la consommation régressives.

La décision du gouvernement de faire passer la taxe de vente au détail de 7 % à 8 % soutire une somme supplémentaire de un milliard de dollars par année aux consommateurs ontariens. Et ce sont les familles à revenus faibles et modestes qui souffrent le plus de cette augmentation, puisque ce sont elles qui consacrent la plus grande partie, voire la totalité, de leur revenu à des biens de consommation. Les riches Ontariens peuvent se permettre de placer une partie de leur argent et donc d'échapper à la taxe de vente au détail (ces riches investisseurs profitent d'autres avantages fiscaux puisque les gains en capital que leur procurent leurs placements ne sont pas imposés au taux intégral).

Le gouvernement provincial a, en outre, miné l'idéal d'un régime fiscal progressif en provoquant systématiquement la hausse des impôts fonciers (qui ne dépendent pas de la capacité de payer) et en réduisant les crédits affectés aux administrations municipales et à l'éducation élémentaire et secondaire. Les représentants des milieux de l'éducation et des administrations municipales qui ont témoigné devant ce comité nous ont décrit clairement la difficile situation financière dans laquelle les place la province. Cette réduction des crédits provinciaux a provoqué la hausse des impôts fonciers à un taux qui est le double de celui de l'inflation.

Le gouvernement provincial s'est aussi attaqué aux familles à revenus modestes par l'augmentation des taxes à la consommation. Ainsi, il a adopté une nouvelle taxe sur la concentration commerciale qui, entre autres, vise les terrains de stationnement municipaux où les banlieusards laissent leur véhicule pour emprunter le réseau de transport en commun qui les amène au centre-ville de Toronto. Ce gouvernement a augmenté considérablement les droits d'immatriculation des véhicules. Et il a augmenté la taxe provinciale sur l'essence sans plomb au détriment des Ontariens du Nord et des campagnes, qui n'ont pas accès à un réseau de transport en commun et qui dépendent de leur automobile.

Tandis que le gouvernement provincial continue de miner un régime fiscal progressif, le gouvernement fédéral, de son côté, a lancé son propre assaut sur l'équité fiscale par le biais de la taxe sur les produits et services (TPS). Le premier ministre a bien qualifié la TPS de mesure inéquitable, mais son trésorier a avoué publiquement sa volonté de collaborer avec le gouvernement fédéral dans le cadre de la mise en oeuvre de cette taxe. L'hypocrisie de ce gouvernement sur la question de la TPS nous révolte et nous le sommons de refuser de collaborer avec le gouvernement fédéral de quelque manière qui puisse faciliter la mise en oeuvre de cette taxe régressive qu'est la TPS.

En plus d'être acculées au mur par un régime fiscal de plus en plus régressif, les familles à revenus modestes doivent en même temps faire face au coût élevé du logement.

Le fait de posséder sa propre maison devient un rêve de plus en plus inaccessible pour les familles à revenus modestes, non seulement à Toronto, mais aussi dans la plupart des villes de la province. De 1985 à 1989, le prix de revente moyen des maisons a plus que doublé à Bancroft, Belleville, Brantford, Collingwood, Hamilton, Kitchener, Orillia, Oshawa, Owen Sound, Peterborough, Welland, Woodstock et Toronto. Au cours de la même période de quatre ans, l'Indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 18,7 %.

Le gouvernement provincial aurait pu ralentir le rythme de ces augmentations en taxant lourdement les spéculateurs fonciers, mais les Libéraux ont refusé de le faire. Les Néo-Démocrates sont persuadés que la nécessité de taxer les spéculateurs s'impose toujours.

De plus en plus d'Ontariens ont besoin de logements sociaux puisqu'un grand nombre de familles sont incapables de faire l'acquisition de leur propre maison et que le marché des logements devient de moins en moins abordable en raison du système de révision des loyers du gouvernement, qui est favorable aux propriétaires. Plus de 80 % des bénéficiaires de l'aide sociale vivent à l'heure actuelle dans des logements privés, ce qui rend leur situation sur le plan de l'hébergement de plus en plus précaire.

Malheureusement, le nouveau ministre du Logement nous a fait part de son intention de réduire le soutien que le gouvernement apporte au logement sans but lucratif et coopératif. Une telle politique est totalement aberrante, non seulement en raison d'un besoin humanitaire évident (la liste d'attente de la Société de logement de l'Ontario pour des logements sociaux comprend actuellement plus de 41 000 familles), mais aussi parce qu'il s'agit d'une nécessité économique. En forçant certains travailleurs à quitter la région, le coût élevé du logement dans la communauté urbaine de Toronto met en danger les nouveaux investissements susceptibles de créer des emplois.

Nous mettons le gouvernement en demeure d'allouer, chaque année, 20 000 unités de logement sans but lucratif et coopératif, notamment en finançant la conversion de maisons de chambres privées en logements sans but lucratif.

Nous estimons que la province devrait axer ses efforts sur le plan du logement en direction du secteur sans but lucratif. Il nous semble que le meilleur moyen d'assurer des logements abordables aux Ontariens est de favoriser le secteur sans but lucratif et coopératif. Nous mettons aussi le gouvernement en demeure de soutenir activement la création de logements abordables en s'assurant que les terres de la province ne servent pas à la construction de logements de luxe.

Si le gouvernement provincial peut faire beaucoup pour compenser les inégalités économiques dans notre société, il doit aussi s'efforcer de rétablir le déséquilibre que l'on y retrouve sur le plan de l'environnement.

Nous estimons que les Ontariens sont en faveur de la notion d'une économie respectueuse de l'environnement. Le fait d'encourager la croissance économique sans égard à l'environnement est le meilleur moyen de provoquer une catastrophe économique et écologique.

Nous ne pouvons donc que condamner le soutien que le trésorier apporte au document intitulé «Reforming Our Land Use and Development System». Connu aussi sous le nom de «Projet X», ce document aurait pour effet de saper l'essence des lois et des politiques de protection de l'environnement qui sont en vigueur à l'heure actuelle en Ontario. Nous mettons le trésorier en demeure de renforcer les mesures publiques de protection de l'environnement plutôt que de les affaiblir.

Nous sommons aussi le gouvernement de favoriser la réutilisation en obligeant la Régie des alcools de l'Ontario à mettre en oeuvre un système de dépôt des bouteilles pour tous les vins et alcools canadiens, comme cela se fait déjà pour les bières canadiennes. Il est plus efficace de retourner les bouteilles pour qu'elles soient réutilisées que de les recycler; le gouvernement provincial a négligé d'adopter cette mesure importante.

Nous émettons le souhait que le trésorier élabore son budget de 1990 en tenant compte de deux idées fondamentales : l'équité économique et la protection de l'environnement.

Nous recommandons donc les mesures suivantes :

1) Le budget provincial doit présenter une image exhaustive de la situation économique et sociale de l'Ontario. Il doit faire appel à un grand éventail d'indicateurs sociaux et économiques, susceptibles d'être suivis et étudiés isolément pour en suivre le progrès, notamment :

- le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de la pauvreté, notamment le nombre d'enfants;

- le nombre de cas d'aide sociale;

- les prestations d'aide sociale exprimées en termes absolus aussi bien qu'en termes relatifs par rapport au seuil de la pauvreté;

- l'utilisation des banques d'aliments;

- les données sur le logement, notamment le prix moyen des maisons dans certaines villes, le revenu nécessaire pour acheter une maison, la moyenne des loyers dans certaines villes et l'ampleur des listes d'attente pour des logements sociaux;

- la répartition des revenus et des richesses en Ontario;

- la répartition des revenus par sexe;

- le fardeau fiscal des différentes catégories de revenu;

- le nombre des travailleurs mis à pied et leur taux de réembauchage dans des emplois comparables.

2) Le gouvernement doit adopter des mesures qui rendront le régime fiscal de l'Ontario plus équitable, notamment :

- l'adoption d'un impôt sur la richesse;

- l'élimination de l'impôt sur le revenu des particuliers dans le cas des personnes vivant au-dessous du seuil de la pauvreté;

- l'adoption d'un impôt minimal sur le revenu des sociétés.

3) Le gouvernement doit refuser sa collaboration au gouvernement fédéral dans le cadre de la mise en oeuvre de cette taxe régressive qu'est la TPS.

4) Le gouvernement doit adopter une taxe sur la spéculation foncière pour faire comprendre que le logement est un droit fondamental et non un bien pouvant faire l'objet de spéculation.

5) Le gouvernement doit apporter son soutien financier à la création de 20 000 logements sans but lucratif et coopératif chaque année, notamment en fournissant des crédits pour favoriser la conversion de maisons de chambres privées en logements sans but lucratif.

6) Le gouvernement doit interdire que ses terres puissent servir à la construction de logements de luxe.

7) Le gouvernement doit se montrer en faveur d'une économie respectueuse de l'environnement en rejetant le document de travail du ministère du Trésor intitulé «Reforming our Land Use and Development System», qui est susceptible de saper un grand nombre des mesures de protection de l'environnement qui existent actuellement en droit ontarien.

8) Le gouvernement doit ordonner à la Régie des alcools de l'Ontario d'imposer un système de dépôt des bouteilles pour tous les vins et alcools canadiens.

Karl Morin-Strom, député
Sault-Sainte-Marie

Howard Hampton, député
Rainy River

ANNEXE B

**Avis contraire de MM. Allan McLean et Sam Cureatz,
du Parti progressiste-conservateur**

LISTE DES RECOMMANDATIONS

→ *Nous recommandons que, dans son budget de 1990, le gouvernement de l'Ontario abandonne sa politique qui consiste à augmenter les impôts pour mieux dépenser et qu'il adopte une gestion budgétaire plus disciplinée.*

→ *Nous recommandons que, au cours de l'exercice de 1990-1991, le gouvernement :*

1. *équilibre le budget;*

2. *n'augmente pas le fardeau fiscal des résidents de l'Ontario;*

3. *finance les programmes prioritaires et toutes autres nouvelles mesures en modifiant l'affectation des recettes qu'il tire de l'assiette fiscale actuelle.*

→ *Nous recommandons que le gouvernement précise et quantifie, de façon exhaustive, le fardeau que ses mesures font peser sur l'économie et qu'il accompagne toute nouvelle augmentation des impôts d'une explication complète du choix de ce moyen fiscal, d'une évaluation de son coût économique et des autres possibilités éventuelles.*

→ *En ce qui concerne la recommandation n° 5 du rapport de la majorité, nous recommandons que les ministères soient tenus de consulter l'Association of Municipalities of Ontario (AMO) et tout autre représentant approprié du secteur de l'éducation pour évaluer les répercussions de tout nouveau programme, de toute nouvelle politique ou de toute révision d'un programme ou d'une politique sur les administrations municipales et sur le système d'éducation.*

→ *Nous recommandons que, pendant que le Comité consultatif sur le financement provincial-municipal poursuit ses travaux et que le gouvernement étudie les recommandations du Comité spécial de l'éducation, la province mette un frein à la mise en oeuvre de toute nouvelle politique ou de tout nouveau programme en vertu desquels elle se déchargerait de ses responsabilités sur les conseils municipaux ou elle leur transférerait le financement des mesures qu'elle prend par le biais de l'impôt foncier.*

→ *Nous recommandons que le gouvernement de l'Ontario incite le gouvernement fédéral à convoquer une réunion extraordinaire des premiers ministres pour étudier la possibilité de conclure une entente sur l'adoption d'une taxe de vente au détail fédérale, qui serait administrée de concert avec les différentes taxes de vente provinciales, en remplacement de la taxe fédérale sur les ventes des fabricants.*

→ *Nous recommandons que le premier ministre de l'Ontario soutienne publiquement les déclarations de son trésorier et énonce, à titre de politique de son gouvernement, que la province de l'Ontario accepte le principe d'une taxe de vente conjointe fédérale-provinciale.*

→ *Nous recommandons que le gouvernement de l'Ontario incite le gouvernement du Canada à constituer une commission tripartite fédérale-provinciale-municipale sur la politique budgétaire et fiscale au Canada, dont le mandat serait d'étudier le régime fiscal actuel et les relations à cet*

égard entre les trois ordres de gouvernement. En particulier, cette commission serait chargée de proposer des recommandations visant à assurer l'équité du régime fiscal pour les contribuables, à garantir à chaque ordre de gouvernement les ressources financières dont il a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités et à faire en sorte que notre régime fiscal rehausse notre compétitivité à l'échelle internationale.

→ *Nous recommandons que, si le gouvernement décide d'utiliser le régime fiscal pour décourager de façon active la consommation du tabac, il affecte une partie des recettes fiscales provenant du tabac équivalente à au moins 10¢ par paquet de cigarettes vendu pour financer un programme de rachat des agriculteurs faisant pousser du tabac, des programmes de formation et de recyclage destinés aux travailleurs perdant leur emploi dans l'industrie du traitement du tabac et un fonds de stabilisation créé au bénéfice des collectivités dont l'économie souffrirait en raison de la baisse de la consommation du tabac.*

→ *Nous recommandons que le gouvernement veille à ne pas créer de brèche dans le système de soins de santé lors de la «rationalisation des installations» en mettant en place des systèmes ou des programmes de soutien dans les collectivités avant de procéder à cette «rationalisation».*

→ *Nous recommandons que, comme première étape vers l'amélioration de la productivité dans le système de santé, le gouvernement cherche de bonne foi à améliorer ses relations avec les professionnels de la santé.*

INTRODUCTION

Nous soumettons l'avis de la minorité pour exprimer notre désaccord avec certaines des recommandations du rapport de la majorité, de même que nos réserves et commentaires à l'égard de certaines autres.

Notre principal objectif est de bien faire comprendre au gouvernement la nécessité de revoir sa politique budgétaire à la lumière des nouvelles réalités économiques qui se font jour.

- ***Nous sommes convaincus que la conjoncture économique actuelle et les projections dans ce domaine rendent inopportune, voire dangereuse, toute tentative de la part du gouvernement de maintenir la politique budgétaire axée sur les impôts qu'il met en oeuvre sans relâche depuis 1985.***

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a mené une politique budgétaire qui exploite la croissance économique sans rien faire pour la favoriser.

Nous nous inquiétons du fait que la poursuite de cette politique budgétaire, qui consiste à hausser les impôts pour mieux dépenser, risque de renforcer les facteurs de ralentissement de la croissance et de la création d'emplois, et qu'une telle démarche puisse transformer le passage en douceur à des taux de croissance plus raisonnables en un atterrissage en catastrophe, précurseur d'une récession.

Compte tenu des perspectives économiques de la province et de l'avis exprimé par un certain nombre de délégations qui ont témoigné devant le Comité, nous en sommes arrivés à la conclusion que le bon sens dicte, et que l'intérêt public exige, une politique budgétaire plus disciplinée si nous voulons minimiser le risque d'une récession et encourager un retour rapide à une croissance vigoureuse.

- ***Une politique budgétaire plus disciplinée exclut toute autre augmentation du fardeau fiscal des résidents de l'Ontario et requiert la mise en oeuvre de compressions rigoureuses des dépenses dans le but d'équilibrer le budget du prochain exercice.***

Il suffira de rappeler certaines observations probantes faites devant le Comité pour justifier la nécessité d'une politique budgétaire plus disciplinée et pour établir la responsabilité du gouvernement à cet égard.

Ainsi, nous nous permettons de citer les intervenants suivants :

- **Par ses actions et par ses interventions, le gouvernement de l'Ontario est en grande partie responsable des pressions inflationnistes qui ont entraîné le ralentissement actuel de l'économie. Étant à l'origine du problème, ce gouvernement doit aussi jouer un rôle dans sa résolution.**

Chambre de commerce de l'Ontario

→ **Nous constatons un ralentissement de la croissance de l'économie de la province à mesure que s'instaure un taux de croissance plus lent et plus raisonnable. Il est cependant tout à fait possible que ce ralentissement supposément en douceur se transforme en un atterrissage en catastrophe et entraine une récession économique.**

Ontario Natural Gas Association

→ **... Si le gouvernement n'arrive pas à produire un budget équilibré à la suite de hausses importantes des impôts et d'une croissance économique exceptionnelle, il est temps qu'il se pose certaines questions quant à l'ampleur de ses dépenses.**

T.B.G. Whitehead, économiste régional
Banque Canadienne Impériale de Commerce

→ **Pour garantir la poursuite de notre prospérité, les responsables politiques ontariens doivent adopter une attitude plus prudente en matière de dépenses et résister à la tentation de hausser les impôts. Ils doivent rationaliser, de manière concertée, les programmes actuels pour se donner la marge de manoeuvre nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins. Ils doivent avant tout s'attacher à comprimer leurs dépenses. Toute tentative de financer les nouveaux programmes et de compenser la baisse des recettes au moyen d'une hausse des impôts est d'avance vouée à l'échec. Une telle attitude n'aurait pour effet que d'encourager l'établissement des entreprises en dehors des frontières de la province.**

William Jestin, vice-président et économiste en chef
Philip Howell, économiste principal
Banque de Nouvelle-Écosse

Nous profitons de l'occasion pour remercier de nouveau tous ceux qui ont témoigné devant le Comité et qui nous ont fait partager leurs connaissances, leurs analyses et leur expérience, sans oublier, bien sûr, le personnel du Comité, dont nous avons su apprécier la compétence et la patience.

NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE APPROCHE

Nous estimons que le rapport de la majorité ne souligne pas suffisamment le fait que les propres projections économistes et budgétaires du gouvernement font ressortir la nécessité d'adopter une approche radicalement différente dans la gestion des finances de la province.

Les prévisions économiques présentées dans le numéro de novembre 1989 de la publication du ministère du Trésor intitulée Perspectives économiques et revue budgétaire laissent entrevoir que la province connaîtra prochainement une croissance économique beaucoup plus lente, une baisse dans la création d'emplois et une hausse du chômage.

Malgré certaines différences de détail, un certain nombre de mémoires soumis au Comité présentent des projections qui, comme le fait remarquer le rapport de la majorité, tracent un portrait semblable, voire dans certains cas encore plus sombre, de la situation.

L'art des prévisions économiques est peu précis; un économiste américain a bien illustré les dangers de ce métier en rappelant qu'il avait réussi à prédire dix des trois dernières récessions. Toutefois, les écarts que l'on peut constater entre les projections dont fait état le rapport de la majorité devraient souligner au gouvernement le degré d'incertitude qui règne quant à l'évolution de la conjoncture et, par conséquent, l'inciter à adopter une politique budgétaire prudente.

Un facteur de complication de cette conjoncture est l'incertitude soulevée par les répercussions de la taxe sur les produits et services (TPS) sur l'économie et sur les finances publiques.

On peut discuter sur l'ampleur du phénomène, mais une chose est certaine : l'économie de la province a amorcé un ralentissement, et sa croissance sera de beaucoup inférieure au taux annuel moyen de 5,5 %, qu'elle a connu de 1985 à 1988.

→ ***Compte tenu de la conjoncture actuelle, le gouvernement aurait intérêt à suivre une politique budgétaire qui :***

1. ***minimiserait la possibilité d'une récession;***

2. ***stabiliserait sa situation financière et lui donnerait la souplesse nécessaire pour répondre adéquatement aux besoins soulevés par une récession, le cas échéant;***

3. ***placerait la province en position de retrouver rapidement une croissance plus vigoureuse.***

À notre avis, la politique du gouvernement libéral de l'Ontario, qui consiste à hausser les impôts pour mieux dépenser, ne permettra d'atteindre aucun de ces objectifs et doit donc être abandonnée.

On n'exagère pas en affirmant que, depuis 1985, la politique budgétaire de cette province a été axée sur les impôts. Trois des cinq derniers budgets prévoyaient d'importantes hausses des impôts perçus auprès des habitants de l'Ontario.

Le gouvernement a imposé pas moins de 32 nouvelles taxes ou augmentations de taxe et de droits depuis 1985. Résultat : selon l'Institut C.D. Howe, l'Ontario a le deuxième taux d'imposition le plus élevé par habitant du pays et se place tout de suite après le Québec pour ce qui est de l'ampleur du fardeau fiscal qu'il impose à ses citoyens. [Le mémoire de l'Institut précise que cette évaluation ne tient pas compte des paiements de transfert versés au Québec, «qui faussent les calculs à la hausse dans le cas de cette province».]

Comme le fait remarquer le mémoire de la Banque de Nouvelle-Écosse, les recettes fiscales de l'Ontario ont augmenté à un taux annuel moyen de près de 15 % au cours des cinq derniers

exercices, et on peut constater que, au cours du présent exercice, le gouvernement percevra environ deux fois plus d'impôt qu'en 1984-1985.

Cette ponction fiscale considérable, jointe à une croissance économique vigoureuse prolongée, a permis au gouvernement d'augmenter ses dépenses à un taux annuel moyen de 9,3 %, soit près du double du taux d'inflation moyen au cours de cette période, tout en réduisant le déficit et la dette, dans ce dernier cas seulement en comparaison du PIB, toutefois.

Cependant, comme le souligne le mémoire de l'Institut C.D. Howe, «la réduction du déficit, de la dette et des dépenses en pourcentage du PIB est davantage le résultat de la performance impressionnante du dénominateur de ces ratios que de celle de leurs numérateurs. Une récession ou un ralentissement de l'économie finiront vite par révéler la fragilité de ces réalisations.»

En d'autres termes, le gouvernement a joué la carte de la hausse des impôts et de la croissance économique plutôt que celle de la compression des dépenses pour assurer sa stabilité financière; sa position est donc très vulnérable dans l'éventualité d'un ralentissement de l'économie.

Pour mener cette politique, le gouvernement a augmenté ses dépenses au point que, en l'absence de toute prospérité économique, il ne pourra continuer sur sa lancée qu'en augmentant encore davantage soit les impôts, soit les déficits.

Ce scénario s'appuie sur les prévisions mêmes du gouvernement.

En fonction de ses propres projections économiques, qui prennent comme hypothèse que le gouvernement ne modifiera en rien sa politique fiscale et que ses recettes totales augmenteront au rythme d'environ 90 % du taux de croissance du PIB et ses dépenses, à un taux annuel moyen de 8,7 %, le ministère du Trésor prévoit que le déficit de la province passera de 0,6 milliard de dollars, soit environ 0,2 % du PIB, au cours du présent exercice à 2,4 milliards de dollars, soit environ 0,7 % du PIB estimatif en 1992-1993.

Comme le fait remarquer l'Ontario Natural Gas Association, «ces chiffres supposent que, pour maintenir le déficit à son niveau actuel, il faudra avoir recours à une combinaison quelconque d'une croissance des dépenses inférieure aux prévisions ou à une hausse des impôts ou aux deux. La hausse des impôts devra être considérable, soit l'équivalent d'une hausse du taux de la taxe de vente au détail de 8 à 10 %».

Le gouvernement pourrait aussi choisir de ne pas maintenir le déficit à son niveau actuel et de lui permettre de s'élever selon les prévisions.

Nous sommes persuadés que ni une hausse des impôts, ni une augmentation du déficit, ni un accroissement de la dette ne sont dans l'intérêt de la province. Les impôts et les déficits absorbent l'épargne et réduisent le montant d'argent que les particuliers et les sociétés peuvent affecter aux dépenses à la consommation et aux investissements.

Compte tenu des prévisions économiques, une politique budgétaire qui nuirait aux consommateurs et aux investisseurs par le biais d'une hausse des impôts ou du déficit ne ferait

qu'aggraver le ralentissement économique et retarderait le retour à une croissance plus vigoureuse.

En particulier, nous trouvons essentiel que le gouvernement se retienne de poursuivre la tendance que la Chambre de commerce de l'Ontario a décrite comme «une succession continuelle de hausses des impôts», que ce gouvernement met en oeuvre dans ses vains efforts de maintenir «l'augmentation de ses recettes à la hauteur de l'augmentation de ses dépenses».

À l'instar de l'Institut C.D. Howe, nous souhaitons que ce gouvernement élabore et mette en oeuvre une politique qui n'entraîne «aucune autre augmentation du fardeau fiscal des résidents de l'Ontario».

→ ***Nous recommandons que, dans son budget de 1990, le gouvernement de l'Ontario abandonne sa politique qui consiste à augmenter les impôts pour mieux dépenser et qu'il adopte une gestion budgétaire plus disciplinée.***

UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE PLUS DISCIPLINÉE

Compte tenu des antécédents du gouvernement sur le plan de la fiscalité, nous sommes étonnés que la majorité du Comité recommande seulement qu'il n'y ait pas d'augmentation majeure des impôts, comme le précise sa recommandation n° 3.

Il est difficile de dire si cette recommandation revient à interdire au gouvernement d'imposer aux contribuables une série d'augmentations mineures des impôts qui, au total, représenteraient une somme «majeure» pour le gouvernement.

En tout état de cause, il nous faut remettre en question le fait que le gouvernement se sente même dans l'obligation de hausser les impôts.

Les renseignements fournis dans le mémoire de l'Ontario Natural Gas Association, qui se fondent sur les prévisions budgétaires du ministère du Trésor, indiquent que les recettes de la province seront de 44 milliards de dollars au cours de l'exercice 1990-1991. Cela représente une augmentation de 3,3 milliards de dollars, soit de 8,1 % comparativement aux recettes estimatives du présent exercice, qui a servi de base aux prévisions.

Toujours selon les projections budgétaires officielles, nous estimons qu'une telle augmentation des recettes pourrait permettre au gouvernement de financer une augmentation globale inflationniste de l'ensemble de ses dépenses de l'ordre de 5,3 % tout en disposant quand même de 500 à 600 millions de dollars, qu'il pourrait affecter à ses programmes prioritaires ou à de nouvelles mesures.

Le gouvernement pourrait alors équilibrer son budget et augmenter le total de ses dépenses d'environ 6,5 % sans hausser les impôts.

C'est la compression des dépenses, et non une autre augmentation des impôts, qui est la clé d'une politique budgétaire plus disciplinée. Pour atteindre cet objectif, il nous faudra cependant

revenir sur l'effritement de la prudence sur le plan des dépenses auquel nous assistons depuis 1985.

La mise à jour des données financières du troisième trimestre du présent exercice, que l'on vient de rendre publique, montre que le gouvernement a de nouveau dépensé plus qu'il ne le prévoyait dans son budget de l'exercice précédent, comme il l'a fait chaque année depuis qu'il est au pouvoir.

En fait, si les plus récentes prévisions se confirment, le gouvernement aura dépensé, d'ici la fin de l'exercice, 3,2 milliards de dollars de plus qu'il ne l'avait prévu dans ses différents budgets depuis 1985.

Le ralentissement de la croissance économique ne nous permettra pas de continuer à dépenser au-delà de nos moyens.

Dans la conjoncture économique actuelle, comme le fait remarquer le mémoire de l'Institut C.D. Howe, «le gouvernement se doit de faire de l'ordre dans ses priorités pour pouvoir résoudre les problèmes soulevés par un trop grand nombre de besoins en concurrence les uns avec les autres pour se partager des ressources insuffisantes. Il lui revient d'énoncer au grand jour ses priorités dans son budget et de les respecter à la lettre pour atteindre ses objectifs sur le plan des dépenses. Il lui faut préciser clairement les objectifs de chaque programme et annuler chacun de ceux qui ne remplissent plus leurs objectifs ou dont les objectifs sont dépassés. Le gouvernement doit se retenir d'entrer en concurrence avec le secteur privé chaque fois que ce dernier est en mesure d'offrir un service.»

Une telle démarche serait un élément important d'une stratégie de compression des dépenses visant à atteindre ce que le mémoire de la Banque de Nouvelle-Écosse qualifie de «rationalisation concertée des programmes actuels». Elle permettrait aussi de financer de nouvelles mesures grâce à la réaffectation des ressources existantes sans augmenter les impôts ni le déficit.

Dans notre rapport pré-budgétaire soumis par la minorité en 1988, nous recommandions une révision générale des dépenses, l'utilisation plus déterminée des dispositions prévoyant l'annulation des programmes et l'engagement d'adopter un plan financier permettant d'équilibrer le budget avant l'exercice 1989-1990.

Deux ans plus tard, et dans une conjoncture économique moins favorable, nous sommes persuadés que le gouvernement n'a d'autre choix que d'agir enfin dans ce sens.

→ ***Nous recommandons que, au cours de l'exercice de 1990-1991, le gouvernement :***

1. ***équilibre le budget;***

2. ***n'augmente pas le fardeau fiscal des résidents de l'Ontario;***

3. ***finance les programmes prioritaires et toutes autres nouvelles mesures en modifiant l'affectation des recettes qu'il tire de l'assiette fiscale actuelle.***

ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES DES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT

Les politiques du gouvernement provincial, notamment sa politique budgétaire et sa politique sur la qualité de la vie, risquent d'imposer de nouveaux frais au secteur privé, aux autres paliers de gouvernement et aux bénéficiaires des paiements de transfert. À leur tour, ces frais risquent d'avoir un effet sur le taux d'inflation, sur la création d'emplois, sur la rentabilité ainsi que sur la qualité des services offerts.

Le rapport de la majorité traite de cette question en ce qui a trait aux bénéficiaires des paiements de transfert, notamment les municipalités et les conseils scolaires, dans la mesure où il recommande que les répercussions des politiques et des programmes provinciaux sur ces organismes soient prises en considération au cours du processus décisionnel.

Nous estimons qu'il convient d'élargir cette pratique.

Le dernier budget comportait un certain nombre d'exemples de la manière dont les décisions politiques du gouvernement entraînent de nouveaux frais directs et indirects et du fait que, trop souvent, le gouvernement ne donne pas suffisamment de renseignements sur ces frais et sur leurs répercussions.

Par exemple, ni dans le budget ni par la suite, le gouvernement ne s'est préoccupé de présenter une évaluation exhaustive des répercussions économiques de sa décision de financer l'élimination des primes du RAMO par l'imposition d'une taxe sur les emplois, qu'il a appelée l'Impôt-santé des employeurs.

Libre au gouvernement de croire que cette nouvelle taxe ne nuira pas à la création d'emplois, ne réduira pas les augmentations de salaires, ne gênera pas nos efforts visant à améliorer notre compétitivité, ne découragera pas des entreprises de s'installer ou de s'agrandir en Ontario ni n'éliminera un moyen de limiter le coût des soins de santé!

Quant à nous, nous trouverions rassurant de pouvoir étudier un document qui nous prouverait que les certitudes du gouvernement à cet égard se fondent sur quelque chose de plus solide que des voeux pieux et que la décision d'imposer cette nouvelle taxe s'explique par autre chose qu'une simple propension à agir sans réfléchir.

Le gouvernement doit absolument nous prouver qu'il comprend que ses décisions politiques, qu'il s'agisse de mettre en application une loi sur l'équité salariale ou d'augmenter la taxe de vente au détail, ont des répercussions plus profondes qu'une simple manchette ou la modification d'un chiffre dans la colonne des crédits des comptes publics.

Les observations de la Chambre de commerce de l'Ontario à cet égard nous ont fort impressionnés et, par conséquent :

→ ***Nous recommandons que le gouvernement précise et quantifie, de façon exhaustive, le fardeau que ses mesures font peser sur l'économie et qu'il accompagne toute nouvelle augmentation des impôts d'une explication complète du choix de ce moyen fiscal, d'une évaluation de son coût économique et des autres possibilités éventuelles.***

MUNICIPALITÉS ET CONSEILS SCOLAIRES

Les municipalités et les conseils scolaires de l'Ontario connaissent intimement la manière dont les taxes et les décisions politiques du gouvernement provincial ont pour effet d'accroître leurs frais.

Tandis que des programmes tel que la SMID, de nouvelles taxes telles que l'impôt-santé et des décisions politiques visant des questions telles que la sécurité des tribunaux et le magasinage le dimanche, mis en oeuvre à l'échelon provincial, ont pour conséquence d'augmenter les frais et les responsabilités des municipalités, d'autres mesures provinciales ont restreint les ressources financières mises à la disposition des administrations municipales. Par exemple, le mémoire soumis par l'Association of Municipalities au Comité décrit le budget de 1989 comme «une attaque sans précédent sur les recettes des municipalités».

Dans le cas des conseils scolaires, la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario a fait remarquer au Comité que, en 1989, le gouvernement a fait peser sur l'assiette fiscale foncière des frais approuvés de 350 millions de dollars.

La recommandation n° 5 du Comité montre la possibilité qu'il y a de commencer à régler les problèmes créés par l'habitude qu'a la province de transférer ses responsabilités aux municipalités et aux conseils scolaires en lui faisant comprendre les frais que cela impose à ces organismes. Toutefois, à notre avis, cette recommandation n'est pas suffisante.

La majorité du Comité n'a pas retenu la suggestion de l'AMO voulant que le gouvernement provincial soit tenu de consulter cet organisme pour évaluer les répercussions sur les municipalités de tout nouveau programme ou de toute nouvelle politique provinciale, ou encore de toute modification des programmes actuels.

Il est loisible au gouvernement de ne pas faire face à la réalité. Quant à nous, nous sommes convaincus que son processus décisionnel bénéficierait fort probablement de l'apport des municipalités. En conséquence :

→ ***En ce qui concerne la recommandation n° 5 du rapport de la majorité, nous recommandons que les ministères soient tenus de consulter l'Association of Municipalities of Ontario (AMO) et tout autre représentant approprié du secteur de l'éducation pour évaluer les répercussions de tout nouveau programme, de toute nouvelle politique ou de toute révision d'un programme ou d'une politique sur les administrations municipales et sur le système d'éducation.***

Le rapport de la majorité fait remarquer que le gouvernement a constitué un comité consultatif sur le financement provincial-municipal pour conseiller le ministre des Affaires municipales sur les moyens de respecter les contingences financières.

En outre, le gouvernement a à sa disposition les recommandations et les conclusions du troisième rapport du Comité spécial de l'éducation, dont ce comité a repris la recommandation relative au plafond des subventions.

→ ***Nous recommandons que, pendant que le Comité consultatif sur le financement provincial-municipal poursuit ses travaux et que le gouvernement étudie les recommandations du Comité spécial de l'éducation, la province mette un frein à la mise en oeuvre de toute nouvelle politique ou de tout nouveau programme en vertu desquels elle se déchargerait de ses responsabilités sur les conseils municipaux ou elle leur transférerait le financement des mesures qu'elle prend par le biais de l'impôt foncier.***

En outre, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir quelques réserves à l'égard de la recommandation n° 22 du rapport de la majorité, qui incite le trésorier «à placer plus de caisses de retraite disponibles dans la Société ontarienne d'aménagement municipal» et à «encourager les municipalités à utiliser davantage ces fonds».

Cette recommandation se contente de reprendre une orientation politique proposée dans le dernier budget; toutes deux nous semblent se fonder sur l'hypothèse que les municipalités sont mieux en mesure que la province d'assumer et de servir le fardeau de la dette et donc qu'elles devraient emprunter davantage.

On doit rappeler que l'AMO a rejeté une conclusion d'une importance fondamentale pour la position de la province, à savoir que la situation financière des municipalités s'est améliorée au cours des dix dernières années, et qu'elle a remis en question «l'évaluation arbitraire» que le gouvernement provincial fait de «la capacité d'emprunt du secteur municipal».

Le mémoire de l'AMO fait aussi ressortir le caractère essentiellement illogique du budget de 1989, dans lequel le gouvernement provincial loue sa propre stratégie, qui consisterait à régler les dépenses à mesure qu'il les engage, «tout en déclarant que les municipalités doivent accroître leurs emprunts à long terme».

Les municipalités sont fondamentalement persuadées que toute hausse de leurs emprunts les expose à l'instabilité financière.

À notre avis, il est injuste que la province prenne toute mesure susceptible de placer les municipalités dans l'obligation d'emprunter davantage en leur transférant des responsabilités qui font augmenter leurs dépenses sans contrepartie financière correspondante.

RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial amorcent des négociations sur un certain nombre de questions et de programmes, notamment la politique

nationale de garderie (recommandation n° 10), la stratégie nationale en matière de recherche et de développement (recommandation n° 21), le programme de rénovation de l'infrastructure (recommandation n° 23) et l'utilisation des corridors ferroviaires à des fins de transport en commun (recommandation n° 24).

Tout en ayant voté en faveur de ces recommandations parce que nous estimons que la mise en oeuvre de programmes communs et à financement partagé dans ces domaines sert l'intérêt de la population, nous ne voulons pas donner au gouvernement provincial l'impression qu'il peut se passer d'assumer ses responsabilités dans les domaines qui relèvent de sa propre compétence.

La position du Comité sur la taxe sur les produits et services (TPS) nous semble un pas dans la bonne direction. La recommandation selon laquelle «il y aurait lieu d'explorer des moyens d'administrer conjointement la TPS et la taxe provinciale de vente» se distingue de façon marquée de l'attitude antagoniste et irrationnelle qui a souvent caractérisé les déclarations des principaux membres du gouvernement actuel sur la TPS.

Toutefois, de nouveau, nous constatons que le Comité n'a pas poussé assez loin les conseils qu'il donne au gouvernement.

Notre réaction à la TPS fait l'objet d'un exposé détaillé dans un document rendu public par notre groupe parlementaire le 21 novembre 1989. Tout en étant prêts à reconsidérer certaines de nos positions d'alors, nous restons convaincus que «les raisons poussant à remplacer la taxe fédérale sur les ventes des fabricants sont réelles et probantes» et que «le gouvernement fédéral et les dix provinces doivent retourner à la table des négociations pour élaborer une entente sur une taxe de vente au détail fédérale qui aurait en commun, avec les taxes de vente au détail provinciales, une même assiette, des taux coordonnés et un même organisme de perception».

Nous estimons que le gouvernement de l'Ontario peut jouer un rôle de premier plan dans l'exploration, la conception et la mise en oeuvre d'un régime fiscal plus efficace et plus équitable que la taxe actuelle sur les ventes des fabricants ou que la TPS proposée.

Nous reconnaissons que le gouvernement de l'Ontario devra faire preuve d'un grand courage politique pour prendre la tête de ce processus; nous n'en sommes pas moins convaincus que les avantages qu'en tireront les consommateurs tout autant que les entreprises justifient ces risques.

→ ***Nous recommandons que le gouvernement de l'Ontario incite le gouvernement fédéral à convoquer une réunion extraordinaire des premiers ministres pour étudier la possibilité de conclure une entente sur l'adoption d'une taxe de vente au détail fédérale, qui serait administrée de concert avec les différentes taxes de vente provinciales, en remplacement de la taxe fédérale sur les ventes des fabricants.***

→ ***Nous recommandons que le premier ministre de l'Ontario soutienne publiquement les déclarations de son trésorier et énonce, à titre de politique de son gouvernement, que la province de l'Ontario accepte le principe d'une taxe de vente conjointe fédérale-provinciale.***

Un certain nombre de facteurs renforcent notre conviction qu'il est grand temps de se livrer à une révision majeure des arrangements et des rapports fiscaux et financiers qui existent entre

tous les paliers de gouvernement. Rappelons quelques-uns de ces facteurs : l'inquiétude croissante soulevée, au sein des municipalités, par le transfert des responsabilités en provenance de la province; les plaintes persistantes émises par les provinces devant la même tendance au sein du gouvernement fédéral; et, surtout, la nécessité d'élaborer un régime fiscal susceptible de favoriser la compétitivité du pays au cours des années 1990.

La création du comité consultatif sur le financement provincial-municipal est bien le signe que la province se rend compte de la nécessité de revoir les arrangements financiers qui la lient aux municipalités.

Comme le rappelle notre document de novembre dernier sur la TPS, notre groupe parlementaire estime que les trois paliers de gouvernement auraient intérêt à se livrer au même exercice à l'échelle nationale.

→ ***Nous recommandons que le gouvernement de l'Ontario incite le gouvernement du Canada à constituer une commission tripartite fédérale-provinciale-municipale sur la politique budgétaire et fiscale au Canada, dont le mandat serait d'étudier le régime fiscal actuel et les relations à cet égard entre les trois ordres de gouvernement. En particulier, cette commission serait chargée de proposer des recommandations visant à assurer l'équité du régime fiscal pour les contribuables, à garantir à chaque ordre de gouvernement les ressources financières dont il a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités et à faire en sorte que notre régime fiscal rehausse notre compétitivité à l'échelle internationale.***

LA SANTÉ

Les conclusions et recommandations du Comité concernant la taxe sur le tabac suscitent un certain nombre de commentaires de notre part.

Dans ses observations sur cette question, le Comité déclare que «dans ce cas particulier, il serait souhaitable de tirer parti des distorsions économiques causées par l'augmentation de la taxe de vente sur le tabac».

Tout en étant sans contredit souhaitables sur le plan de l'hygiène publique, ces «distorsions économiques» auront des répercussions probablement fort peu bienvenues chez les producteurs de tabac ou chez ceux qui trouvent leur gagne-pain dans la fabrication et le conditionnement des produits du tabac, ou encore dans les collectivités dont la survie économique dépend de l'industrie du tabac.

À notre avis, le Comité propose une solution insuffisante aux conséquences défavorables de toute hausse de la taxe sur le tabac pour ceux qui vivent de cette industrie. Rappelons-le, cette solution consiste à recommander que, en échange de toute hausse de la taxe sur le tabac, «il faudrait accorder une aide supplémentaire aux producteurs de tabac pour faciliter la conversion à des cultures de remplacement» (recommandation n° 16).

Si le gouvernement décide de faire sienne la politique qui consiste à utiliser le régime fiscal pour décourager de façon active la consommation de tabac, il faut alors, en toute équité à

l'égard des agriculteurs et des travailleurs des industries de conditionnement du tabac, qu'il leur offre, de manière tout aussi active, des moyens d'aide réels et efficaces.

Comme le montrent les mesures que le gouvernement a prises dans le cadre du programme Redux, du programme FIT et de l'importante mesure que constitue le Programme d'aide aux producteurs de tabac dont les crédits sont presque épuisés, les antécédents de la province à cet égard ne sont pas brillants.

En toute équité, de nouveau, le gouvernement est tenu de procurer une contrepartie raisonnable s'il décide de se servir en toute connaissance de cause du régime fiscal pour forcer les gens à changer d'occupation.

De toute évidence, les programmes actuels sont insuffisants pour offrir l'aide rendue nécessaire par les répercussions d'une autre hausse de taxe sur les producteurs de tabac et sur l'industrie qu'ils alimentent.

Par exemple, la moitié des quelque 1200 agriculteurs qui font encore pousser du tabac en Ontario sont inscrits sur les listes d'attente des programmes d'aide de la province. Toute nouvelle hausse de taxe n'aurait pour effet que d'augmenter le nombre des agriculteurs qui ont besoin d'aide.

→ ***Nous recommandons que, si le gouvernement décide d'utiliser le régime fiscal pour décourager de façon active la consommation du tabac, il affecte une partie des recettes fiscales provenant du tabac équivalente à au moins 10¢ par paquet de cigarettes vendu pour financer un programme de rachat des agriculteurs faisant pousser du tabac, des programmes de formation et de recyclage destinés aux travailleurs perdant leur emploi dans l'industrie du conditionnement du tabac et un fonds de stabilisation créé au bénéfice des collectivités dont l'économie souffrirait en raison de la baisse de la consommation du tabac.***

Nous estimons que, compte tenu de la consommation actuelle, la mise en oeuvre de cette recommandation fournirait des recettes supplémentaires de 70 millions de dollars par année, qu'il serait possible d'affecter à des programmes de formation, d'aide à la reconversion et de rachat.

Par ailleurs, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre inquiétude devant la recommandation n° 16 du Comité, selon laquelle «il faudrait accorder une priorité permanente aux efforts visant à rationaliser les installations et à améliorer la productivité au sein du système de soins de santé».

L'expression «rationaliser les installations» risque de devenir un fourre-tout qui peut aussi bien signifier le regroupement des services que la fermeture des lits.

Nous venons d'assister à une tentative de la part du gouvernement de «rationaliser» son incapacité à respecter son engagement de financer l'aménagement de 4400 nouveaux lits dans les hôpitaux de la province en proclamant tout simplement que le nombre des lits d'hôpitaux n'est plus le seul «étalon» des soins de santé.

Lorsque le gouvernement a pris cet engagement, le ministre de la Santé de l'époque a précisé que cette mesure visait à «garantir la capacité du réseau hospitalier ontarien de répondre aux besoins de la population jusqu'à la fin des années 1990».

Il rappelait en même temps la nécessité de se préparer en fonction des répercussions de l'évolution démographique, et particulièrement d'une augmentation de 53 % du nombre des personnes âgées, sur les hôpitaux ontariens.

Sachons-le, les facteurs qui ont poussé le gouvernement à s'engager à créer 4400 nouveaux lits n'ont pas changé et la nécessité d'une planification à long terme se fait toujours sentir; la seule chose qui ait changé, ce sont les intentions du gouvernement.

De telles méthodes de rationalisation des installations risquent de produire ce que l'Ontario Hospital Association a qualifié de «déficit des services».

Selon cette association, un tel déficit se produit lorsque les compressions budgétaires poussent les hôpitaux «à réduire les services qu'ils offrent aux malades avant que les collectivités ne mettent en place des solutions de rechange».

Comme le rappelle aussi cette association, «la réorientation du système des soins de santé en fonction de la prévention et des soins à domicile ne surviendra pas simplement à la suite d'une réduction de la capacité des hôpitaux à répondre aux besoins de la population en matière de santé».

→ ***Nous recommandons que le gouvernement veille à ne pas créer de brèche dans le système de soins de santé lors de la «rationalisation des installations» en mettant en place des systèmes ou des programmes de soutien dans les collectivités avant de procéder à cette «rationalisation».***

Le fait que le gouvernement poursuive ses efforts en vue d'améliorer la productivité au sein du système de soins de santé nous pousse à faire le commentaire suivant.

Les hausses de productivité qui ne nuisent en rien à l'accès à des soins de santé de premier ordre ne pourront se produire sans la collaboration des professionnels de la santé de l'Ontario.

Le président de l'Ontario Medical Association a récemment déclaré que les rapports entre le gouvernement et la profession médicale n'ont jamais été si mauvaises; nous ne voyons guère dans cette déclaration la constatation d'une collaboration solide et constructive.

Avant de penser à améliorer la productivité, le gouvernement doit donc se soucier d'améliorer ses rapports avec tous ceux qui fournissent des soins de santé.

→ ***Nous recommandons que, comme première étape vers l'amélioration de la productivité dans le système de santé, le gouvernement cherche de bonne foi à améliorer ses relations avec les professionnels de la santé.***

AGRICULTURE

Nous sommes totalement d'accord avec la recommandation n° 33 du Comité, selon laquelle «le gouvernement devrait envisager un programme analogue au programme RTIEAFO, qui montrerait la volonté du gouvernement d'aider les exploitants agricoles en temps de crise de taux d'intérêt élevés».

Comme les taux d'intérêt réels sont encore plus élevés maintenant qu'ils ne l'étaient lors de la création du programme RTIEAFO, notre groupe parlementaire se fait le défenseur d'un nouveau programme d'aide pour les taux d'intérêts.

La Fédération de l'agriculture de l'Ontario constate que les programmes ponctuels ne constituent jamais une solution idéale, mais qu'ils peuvent procurer un soulagement temporaire.

Nous sommes persuadés qu'un gouvernement qui peut se permettre d'offrir des avantages fiscaux de plus de 140 millions de dollars par année aux compagnies d'assurance automobile saura trouver des fonds pour aider les agriculteurs de l'Ontario.

ANNEXE C

Mandat

ANNEXE D

LISTE DES TÉMOINS

Du ministère du Trésor et de l'Économie

Robert Christie, sous-ministre adjoint, Bureau des politiques économiques
Tom Sweeting, directeur, Direction des politiques de taxation
Robert Watson, directeur, Direction des opérations financières
Kevin Costante, directeur adjoint, Cadre budgétaire et prévisions des dépenses
Tony Salerno, sous-ministre adjoint intérimaire, Office du budget
John Whitehead, économiste, Taxes sur les particuliers et les marchandises

De l'Union des Associations des professeurs des universités de l'Ontario

Bill Graham, professeur

Exposé personnel

Norm Gurr, conseiller, ville de Southampton

Du Conseil de l'éducation de la région d'York

Harry Bowes, président
Joanna French, présidente du Comité des finances des installations et de l'organisation
Jack Webber, surintendant de l'exploitation

Du Income Maintenance for the Handicapped Co-ordinating Group (Centre d'aide et de défense juridique pour les handicapés) (ARCH)

Christopher Watts, président
John Southern
Francine Arsenault
Harry Beatty, conseiller juridique

De l'Institut C.D. Howe

Irene Ip, analyste principale des politiques

Exposé personnel

Ed Kolodzie, citoyen

Du Affordable Housing Action Group

Abby Pollonetsky, coordonnatrice
Peter Dewdney, défenseur en matière de logement
David Thornley, directeur de programme

De l'Association de l'habitation coopèrative de l'Ontario

Tom Clement, président
Dale Reagan, directeur administratif

De la Municipal Electric Association

Carl Anderson, président
I.H. Jennings, directeur génèral

Du Hockey Development Centre for Ontario

Barrie Davis, prèsident, association du hockey mineur du district d'Ottawa
John Gardner, président, ligue de hockey de l'agglomération torontoise

De la Toronto Home Builders' Association

Chris Mullin, président
David Keenan, premier vice-président

De The Blind Organized of Ontario with Self-Help Tactics

Eric Schryer, coordonnateur
John Southern, agent de relation avec la collectivité

De l'Ontario Real Estate Association

Moira Schiedel, première vice-présidente
Jim Flood, directeur, relations gouvernementales
Kevan O'Connor, président, comité des affaires politiques
Tom Bosley, vice-président

De la Fédération du travail de l'Ontario

Gordon Wilson, président
John O'Grady, directeur de la recherche
Carole-Anne Sceviour, directrice des droits de la personne

De Wharton Econometric Forecasting Associates

Ernie Stokes, directeur, services canadiens

Mandat du Comité permanent des affaires économiques et financières

L'alinéa f) de l'article 104 du Règlement de l'Assemblée législative se lit comme suit :

«Le Comité permanent des affaires économiques et financières, qui est autorisé à étudier la politique fiscale et économique de la province, et a fait rapport de ses observations, ses opinions et recommandations à l'Assemblée législative. Tous les documents afférents à ce domaine sont réputés avoir été renvoyés à ce comité dès qu'ils sont déposés.»

ANNEXE D

Liste des témoins

De la Chambre de commerce de l'Ontario

Linda Matthews, présidente
Don Eastman, président, comité de la politique économique
Art Smithard, membre du comité de la politique économique

De la Fédération de l'agriculture de l'Ontario

Brigid Pyke, présidente

De l'Ontario Non-Profit Housing Association

Debbie Kraus, directrice administrative
Roger Maloney, vice-président, directeur de l'exploitation, Peel Non-Profit Housing
Sybil Frenette, directrice et co-présidente du comité des terres et de l'aménagement
Bill Bosworth, co-président, comité des terres et de l'aménagement, agent de l'administration, Homes First Society

De DRI/McGraw Hill

George Vasic, directeur des études économiques

Du Conseil des universités de l'Ontario

Terence Grier, présidente, Institut Polytechnique Ryerson
Grant Clarke, vice-directeur général
Edward DesRosiers, directeur des recherches

De l'Association of Municipalities of Ontario

Grant Hopcroft, échevin, ville de London et président de l'AMO
David Hipgrave, directeur, service de gestion, communauté urbaine de Toronto et président du comité de la politique budgétaire de l'AMO
Ron Eddy, préfet, canton de South Dumfries, et président, comité de la politique budgétaire de l'AMO

De la Banque de Nouvelle-Écosse

Warren Jestin, vice-président et économiste en chef

De la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

Doris St. Amand, vice-présidente
James Livermore, secrétaire adjoint
John McEwen, président, comité des finances de l'éducation

De La Marche des dix-sous de l'Ontario

Randall Pearce, directeur, affaires publiques et développement

De la Banque Canadienne Impériale de Commerce

Tim Whitehead, économiste régional

Du conseil de l'éducation de Toronto

Antonio Silipo, président
Pam McConnell, vice-présidente
Anne Vanstone, présidente, comité des finances de l'éducation

De l'Ontario Hospital Association

Gordon Cunningham, président
Duncan McAlpine, président du conseil

De la Federation of Women Teacher's Associations of Ontario

Kay Sigurjonsson, sous-directrice génèrale
Marilyn Roycroft, adjointe à l'administration

Du CAA (Ontario)

Leo Laviolette, vice-président, affaires publiques et gouvernementales

Du ministère des Services sociaux et communautaires

L'honorable Charles Beer, ministre
Mark Woolard, administrateur, section d'élaboration des politiques

Du ministère du Logement

Walt Elliot, adjoint parlementaire
Glenn Thompson, sous-ministre
Tim Casey, sous-ministre adjoint, Groupe du logement social
Sue Corke, directrice, Collaboration et association

Du Centre for Independent Living in Toronto Inc.

Susan Forster, coordonnatrice de l'alphabétisation
Scott Seiler, préposé à la défense des droits

De l'Association des conseils scolaires public de l'Ontario

Ruth Lafarga, présidente
Penny Moss, directrice génèrale

De l'Ontario Cable Telecommunications Association

Walter Weckers, président
Gaston Germain, directeur général, Northern Cable Holdings Ltd.
Andy Gubbels, directeur, zone nord

De la Federation of Metro Tenants

Michael Melling, président

De la ville de Toronto

Art Eggleton, maire
John Woods, directeur des études sur les impôts et l'eau

De l'Ontario Natural Gas Association

Paul Pinnington, président
James R. Anderson, vice-président, Finances, Union Gas Limited

Du Conseil de l'éducation de Durham

Ian Brown, président

De l'Association des étudiants de l'Université McMaster

Stephen Long, président
Bryan Leblanc, recherchist

De PUSH-Ontario

Richard Santos, coordonnateur provincial